



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.1741.1

(04/2002)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

Prescriptions et protocoles de signalisation pour les
IMT-2000

**Références IMT-2000 à la version 1999 du
réseau central UMTS issu du GSM avec réseau
d'accès radioélectrique universel de Terre
(UTRAN)**

Recommandation UIT-T Q.1741.1

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q
COMMUTATION ET SIGNALISATION

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1–Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	Q.4–Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	Q.60–Q.99
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	Q.100–Q.119
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 4	Q.120–Q.139
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 5	Q.140–Q.199
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	Q.250–Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	Q.310–Q.399
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R2	Q.400–Q.499
COMMUTATEURS NUMÉRIQUES	Q.500–Q.599
INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION	Q.600–Q.699
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7	Q.700–Q.799
INTERFACE Q3	Q.800–Q.849
SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1	Q.850–Q.999
RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS	Q.1000–Q.1099
INTERFONCTIONNEMENT AVEC LES SYSTÈMES MOBILES À SATELLITES	Q.1100–Q.1199
RÉSEAU INTELLIGENT	Q.1200–Q.1699
PRÉSCRIPTIONS ET PROTOCOLES DE SIGNALISATION POUR LES IMT-2000	Q.1700–Q.1799
SPÉCIFICATIONS DE LA SIGNALISATION RELATIVE À LA COMMANDE D'APPEL INDÉPENDANTE DU SUPPORT	Q.1900–Q.1999
RNIS À LARGE BANDE	Q.2000–Q.2999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T Q.1741.1

Références IMT-2000 à la version 1999 du réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre (UTRAN)

Résumé

La présente Recommandation décrit le membre de la famille des IMT-2000 appelé "Réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre". Cette version de ce membre de la famille est connue auprès des organisations de normalisation (c'est-à-dire ARIB, CWTS, ETSI, T1, TTA, TTC) sous l'appellation "Version 1999 du projet 3GPP".

Source

La Recommandation Q.1741.1 de l'UIT-T, élaborée par la Commission d'études SSG (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvée le 29 avril 2002 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Mots clés

Réseau central, GSM, IMT-2000, Version 1999, système de troisième génération, UMTS.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2002

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1	Domaine d'application	1
2	Références.....	1
	2.1 Références normatives.....	1
	2.2 Références informatives	4
3	Définitions	4
4	Abréviations et acronymes	7
5	Introduction	15
6	Architecture de base pour le membre UMTS de la famille des IMT-2000	15
7	Entités de réseau	19
	7.1 Centre de commutation mobile de transit (GMSC).....	19
	7.2 Centre de commutation mobile et registre des positions des visiteurs MSC/VLR (MSC/VLR)	20
	7.3 Registre des positions des stations de rattachement (HLR)	21
	7.4 Centre d'authentification (AuC)	22
	7.5 Enregistreur d'identité d'équipement (EIR)	22
	7.6 Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN).....	22
	7.7 Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN).....	23
	7.8 Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC)	23
	7.9 Fonction de commutation de services GPRS (gprsSSF)	23
	7.10 Fonction de commande de services GSM (gsmSCF).....	23
	7.11 Fonction de commutation de services GSM (gsmSSF).....	24
	7.12 Fonction de ressource spécialisée GSM (gsmSRF).....	24
	7.13 Registre d'emplacement de transit (GLR)	24
	7.14 Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN).....	24
	7.15 Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC).....	24
8	Interfaces.....	24
	8.1 Interface C (Centre de commutation mobile de transit (GMSC) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR))	24
	8.2 Interface D (Registre des positions des visiteurs (VLR) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR)).....	25
	8.3 Interface E (Centre de commutation mobile (MSC) – Centre de commutation mobile (MSC))	25
	8.4 Interface F (Centre de commutation mobile (MSC) – Enregistreur d'identité d'équipement (EIR)).....	25
	8.5 Interface G (Registre des positions des visiteurs (VLR) – Registre des positions des visiteurs (VLR)).....	26

	Page
8.6 Interface Gc (Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN)).....	26
8.7 Interface Gf (Enregistreur d'identité d'équipement (EIR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)).....	26
8.8 Interface Gi (Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) – Réseau public)	26
8.9 Interface GLa (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR)).....	26
8.10 Interface GLb (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Registre des positions des visiteurs (VLR)).....	27
8.11 Interface GLc (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)).....	27
8.12 Interface GLd (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Intermediate Mobile services Switching Centre (IM-MSC))	27
8.13 Interface GLe (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN))	27
8.14 Interface GLf (Registre d'emplacement de transit (GLR) – Service de messages courts – Centre de commutation mobile de transit (SMS-GMSC))	27
8.15 Interface GLg (Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC) – Service de messages courts – Centre de commutation mobile de transit (SMS-GMSC))	27
8.16 Interface GLh (Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC) – Centre de commutation mobile (MSC)).....	28
8.17 Interface GLi (Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC) – Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC)).....	28
8.18 Interface GLj (Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN) – Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN)).....	28
8.19 Interface GLk (Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN))	28
8.20 Interface Gn (Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN))	28
8.21 Interface Gp (Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Réseau public)	29
8.22 Interface Gr (Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN))	29
8.23 Interface Gs (Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN))	29
8.24 Interface gsmSCF-HLR.....	29
8.25 Interface gsmSCF-gsmSRF.....	29
8.26 Interface gsmSSF-gsmSCF	30
8.27 Interface gprsSSF-gsmSCF	30

	Page
8.28	Interface H (Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Centre d'authentification (AuC)) 30
8.29	Interface IuBC (Réseau central (CN) – Commande de réseau radio (RNC)) 30
8.30	Interface IuCS (Centre de commutation mobile (MSC) – Commande de réseau radio (RNC)) 30
8.31	Interface IuPS (Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Commande de réseau radio (RNC)) 30
8.32	Interface Lc (Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC) – Fonction de commande de services GSM (gsmSCF)) 31
8.33	Interface Le (Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC) – Client LCS externe) 31
8.34	Interface Lg (Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Centre de localisation des mobiles (MLC)) 31
8.35	Interface Lh (Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC)) 31
8.36	Interface Centre de commutation mobile (MSC) – gsmSCF 31
8.37	Interface RTPC (Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Réseau téléphonique public commuté (RTPC)) 31
9	Structure des spécifications techniques 32
10	Spécifications techniques 39
10.1	Série 21 – Spécifications des prescriptions 39
10.2	Série 22 – Aspects relatifs au service 41
10.3	Série 23 – Réalisation technique 69
10.4	Série 24 – Protocoles de signalisation (Équipement d'utilisateur – Réseau central) 101
10.5	Série 26 – Codecs (signaux vocaux, vidéo, etc.) 118
10.6	Série 27 – Données 126
10.7	Série 29 – Protocoles de signalisation (Sous-système NSS) 132
10.8	Série 31 – Module d'identité d'utilisateur (UIM) 140
10.9	Série 32 – Exploitation et maintenance 142
10.10	Série 33 – Aspects relatifs à la sécurité 152
10.11	Série 35 – Spécifications d'algorithme 155

Recommandation UIT-T Q.1741.1

Références IMT-2000 à la version 1999 du réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre (UTRAN)

1 Domaine d'application

La présente Recommandation décrit le membre de la famille des IMT-2000, "Réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre". Cette version de ce membre de la famille est connue auprès des organisations de normalisation (c'est-à-dire ARIB, CWTS, ETSI, T1, TTA, TTC) comme la "Version 1999 du projet 3GPP".

Les interfaces du réseau central décrites dans la présente Recommandation et les interfaces radioélectriques décrites dans la Rec. UIT-R M.1457 [1] constituent une spécification de système complète pour le système mobile de la 3^e génération à usage de Terre de ce membre de la famille des IMT-2000.

Il est prévu par l'UIT-T que les références de la présente Recommandation ne visent que les spécifications régissant les aspects réseau de ce membre de la famille des IMT-2000. Au cas où une spécification citée en référence comporte également des données qui spécifient l'un quelconque des aspects radioélectriques de ce membre de la famille des IMT-2000, la Recommandation UIT-R M.1457 [1], a priorité.

2 Références¹

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui de ce fait en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

NOTE – La référence à un document dans le cadre de la présente Recommandation ne donne pas à celui-ci, en tant que document autonome, le statut de Recommandation.

2.1 Références normatives

- [1] Recommandation UIT-R M.1457 (2000), *Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques des télécommunications mobiles internationales 2000 (IMT-2000)*.
- [2a] ETSI TS 123.002 (2001), *Network Architecture (Release 99)*.
- [2b] TTC JP-3GA-23.002(R99) (2001), *Network Architecture (Release 99)*.
- [2c] T1 T1.3GPP.23.002V340 (2001), *Network Architecture (Release 99)*.

¹ Les documents techniques des organisations de normalisation reconnues aux termes de la Rec. UIT-T A.5 peuvent être trouvés aux adresses suivantes:

- ARIB voir <http://www.arib.or.jp>
- CWTS voir <http://www.cwts.org/website/f/dt.html>
- ETSI voir <http://www.etsi.org>
- T1 voir <http://www.t1.org>
- TTA voir <http://www.tta.or.kr/Home/korean/>
- TTC voir <http://www.ttc.or.jp>

- [2d] TTA TTAE.3G-23.002(R99) (2001), *Network Architecture (Release 99)*.
- [2e] CWTS CWTS-TSD-CN-23.002(R99) (2002), *Network Architecture (Release 99)*.
- [3a] ARIB ARIB STD-T63-23.171(R99) Functional stage 2 description of location (2001), *services in UMTS*.
- [3b] ETSI TS 123.171 (2001), *Universal Mobile Telecommunications System (UMTS); Functional stage 2 description of location services in UMTS*.
- [3c] T1 T1.3GPP.23.171V330 (2001), *Functional stage 2 description of location services in UMTS*.
- [3d] TTA TTAE.3G-23.171(R99) (2001), *Functional stage 2 description of location services in UMTS*.
- [3e] CWTS CWTS-TSD-CN-23.171(R99) Functional stage 2 description of location (2002), *services in UMTS*.
- [4] ETSI EN 300 356-18 (2001), *ISDN User Part (ISUP) version 2 for the international interface: Part 18: Completion of Calls to Busy Subscriber (CCBS) supplementary service*.
- [5] ETSI EN 301 140-1 (1999), *Intelligent Network (IN); Intelligent Network Application Protocol (INAP); Capability Set 2 (CS2); Part 1: Protocol Specification*.
- [6] ISO/CEI 3309 (1993), *Technologies de l'information – Télécommunications et échange d'informations entre systèmes – Procédures de commande de liaison de données à haut niveau (HDLC) – Structure de trame*.
- [7] ISO/CEI 4335 (1993), *Technologies de l'information – Télécommunications et échange d'informations entre systèmes – Procédures de commande de liaison de données à haut niveau (HDLC) – Eléments de procédures*.
- [8] ISO/CEI 7809 (1993), *Technologies de l'information – Télécommunications et échange d'informations entre systèmes – Procédures de commande de liaison de données à haut niveau (HDLC) – Classes de procédures*.
- [9] Recommandation UIT-T X.212 (1995) | ISO/CEI 8886:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Définition du service de liaison de données*.
- [10] Recommandation UIT-T E.164 (1997), *Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales*.
- [11] Recommandation UIT-T H.324 (2002), *Terminal pour communications multimédias à faible débit*.
- [12] Recommandation UIT-T I.130 (1988), *Méthodes de caractérisation des services de télécommunication assurés sur un RNIS et des possibilités réseau d'un RNIS*.
- [13] Recommandation UIT-T I.420 (1988), *Interface de base usager-réseau*.
- [14] Recommandation UIT-T I.460 (1999), *Multiplexage, adaptation de débit et support des interfaces existantes*.
- [15] Recommandation UIT-T X.30/I.461 (1993), *Support des équipements terminaux de traitement de données des types X.21, X.21 bis et X.20 bis par le réseau numérique avec intégration des services*.
- [16] Recommandation UIT-T X.31/I.462 (1995), *Prise en charge des équipements terminaux en mode paquet par un RNIS*.

- [17] Recommandation UIT-T V.110/I.463 (2000), *Prise en charge par un RNIS d'équipements terminaux de traitement de données munis d'interfaces du type défini dans les Recommandations de la série V.*
- [18] Recommandation UIT-T Q.65 (2000), *Méthode fonctionnelle unifiée de caractérisation des services et des capacités des réseaux et utilisation des techniques alternatives orientées objet.*
- [19] Recommandation UIT-T Q.920 (1993), *Couche liaison de données à l'interface usager-réseau RNIS – Aspects généraux.*
- [20] Recommandation UIT-T Q.921 (1997), *Interface usager-réseau du RNIS – Spécification de la couche de liaison de données.*
- [21] Recommandation UIT-T Q.921 bis (1993), *Suite de tests abstraits pour les essais de conformité des procédures LAPD.*
- [22] Recommandation UIT-T Q.922 (1992), *Spécification de la couche liaison de données RNIS pour les services supports en mode trame.*
- [23] Recommandation UIT-T Q.1214 (1995), *Plan fonctionnel réparti pour l'ensemble de capacités 1 du réseau intelligent.*
- [24] Recommandation UIT-T T.31 (1995), *Commande d'un équipement de terminaison de circuit de données de télécopie en mode asynchrone – Classe de service 1.*
- [25] Recommandation UIT-T T.32 (1995), *Commande d'un équipement de terminaison de circuit de données de télécopie en mode asynchrone – Classe de service 2.*
- [26] Recommandation UIT-T V.14 (1993), *Transmission de caractères arithmiques sur des voies supports synchrones.*
- [27] Recommandation UIT-T V.21 (1988), *Modem à 300 bit/s duplex normalisé pour usage sur le réseau téléphonique général avec commutation.*
- [28] Recommandation UIT-T V.22 (1988), *Modem fonctionnant en duplex à 1 200 bit/s, normalisé pour usage sur le réseau téléphonique général avec commutation et sur les circuits loués à deux fils de type téléphonique de poste à poste.*
- [29] Recommandation UIT-T V.22 bis (1988), *Modem fonctionnant en duplex à 2 400 bit/s, utilisant la technique de la répartition en fréquence et normalisé pour usage sur le réseau téléphonique général avec commutation et sur circuits loués à deux fils du type téléphonique de poste à poste.*
- [30] Recommandation UIT-T V.24 (2000), *Liste des définitions des circuits de jonction entre l'équipement terminal de traitement de données et l'équipement de terminaison du circuit de données.*
- [31] Recommandation UIT-T V.25 bis (1996), *Procédures synchrones et asynchrones de numérotation automatique sur les réseaux commutés.*
- [32] Recommandation UIT-T V.25 ter (1997), *Commande et numérotation automatiques asynchrones en série.*
- [33] Recommandation UIT-T V.26 ter (1988), *Modem fonctionnant en duplex à 2 400 bit/s, utilisant la technique de la compensation d'écho et normalisé pour usage sur le réseau téléphonique général avec commutation et sur circuits loués à deux fils du type téléphonique de poste à poste.*
- [34] Recommandation UIT-T V.32 (1993), *Famille de modems à deux fils fonctionnant en duplex à des débits binaires allant jusqu'à 9 600 bit/s pour usage sur le réseau téléphonique général avec commutation et sur les circuits loués de type téléphonique.*

- [35] Recommandation UIT-T V.80 (1996), *Commande d'équipements ETCD dans la bande et modes synchrones de données pour équipements ETTD asynchrones.*
- [36] Recommandation UIT-T V.250 (1999), *Commande et numérotation automatiques asynchrones en série.*
- [37] Recommandation UIT-T X.21 bis (1988), *Utilisation, sur les réseaux publics pour données, d'équipements terminaux de traitement de données (ETTD) destinés à assurer l'interface des modems synchrones de la série V.*
- [38] Recommandation UIT-T X.25 (1996), *Interface entre équipement terminal de traitement de données et équipement de terminaison de circuit de données pour terminaux fonctionnant en mode paquet et raccordés par circuit spécialisé à des réseaux publics pour données.*
- [39] Recommandation UIT-T X.32 (1996), *Interface entre ETTD et ETCD pour terminaux fonctionnant en mode paquet et accédant à un réseau public de transmission de données à commutation par paquets par l'intermédiaire d'un RTPC, d'un RNIS ou d'un réseau public pour données à commutation de circuits.*
- [40] TIA IS-99 (1998), *Telecommunications Industry Association TIA IS-99: Data Services Option Standard for Wideband Spread Spectrum Digital Cellular System.*
- [41] TIA IS-135 (1998), *Telecommunications Industry Association TIA IS-135: 800 MHz Cellular Systems, TDMA Services, Async Data and Fax.*
- [42] TIA IS-617 (1996), *Data Transmission Systems and Equipment – In Band DCE Control.*
- [43] ISO 7498 (1994), *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base.*
- [44] Recommandation UIT-T H.323 (2000), *Systèmes de communication multimédia en mode paquet.*

2.2 Références informatives

- [45a] ETSI TR 121.905 v.3.2.0 (2000), *3G Vocabulary.*
- [45b] ARIB TD-3GA-21.905(R99) v.3.2.0 (2000), *3G Vocabulary.*
- [45c] TTA TTAE.3G-21905 v.3.2.0 (2000), *3G Vocabulary.*

3 Définitions

Le texte est fondé sur les références [45a]-[45c].

La présente Recommandation définit les termes suivants:

3.1 authentification: propriété par laquelle l'identité correcte d'une entité ou d'un correspondant est établie avec un degré de confiance prescrit. Le correspondant à authentifier peut être un utilisateur, un abonné, un environnement de rattachement ou un réseau de desserte.

3.2 service de télécommunication de base: terme utilisé comme référence commune aux services supports ainsi qu'aux téléservices.

3.3 support: conduit de transmission d'informations de capacité définie, de délai défini et de taux d'erreur sur les bits, etc. défini.

3.4 capacité support: fonction de transmission que l'équipement UE demande au réseau.

3.5 service support: type de service de télécommunication qui offre la capacité de transmission de signaux entre points d'accès.

- 3.6 enregistrement détaillé d'une communication (CDR):** ensemble formaté d'informations sur un événement taxable (par exemple, l'heure d'établissement d'un appel, sa durée, le volume de données transférées, etc.) pour utilisation en facturation et comptabilisation. Un enregistrement CDR distinct doit être produit pour chaque correspondant auquel l'on doit imputer tout ou partie des taxes d'un événement taxable, c'est-à-dire que plusieurs enregistrements CDR peuvent être produits pour un même événement taxable, par exemple, en raison de sa longue durée ou parce que plusieurs correspondants doivent être taxés.
- 3.7 taxation:** fonction par laquelle les informations associées à un événement taxable sont formatées et transférées afin de permettre la détermination du taux d'utilisation qui peut être facturé au correspondant taxé.
- 3.8 clé de chiffrement:** code utilisé en association avec un algorithme de sécurité afin de coder et de décoder des données d'usager et/ou de signalisation.
- 3.9 groupe fermé d'utilisateurs:** groupe constitué d'un ensemble prédéfini de membres. Seuls les membres définis peuvent participer à un groupe fermé d'utilisateurs.
- 3.10 transfert cellulaire:** transfert de la connexion d'un utilisateur, d'un canal radioélectrique à un autre (pouvant se trouver dans la même cellule ou dans une cellule différente).
- 3.11 environnement de rattachement:** environnement chargé de permettre à un utilisateur d'obtenir des services UMTS de façon cohérente, quel que soit l'emplacement de cet utilisateur ou le terminal qu'il utilise (dans les limites du réseau de desserte et du terminal utilisé).
- 3.12 RMTP de rattachement:** RMTP dans lequel l'indicatif de pays du mobile (MCC) et l'indicatif de réseau du mobile (MNC), constituant son identité, sont identiques aux MCC et MNC de l'identité IISM.
- 3.13 carte IC:** carte comportant un circuit intégré contenant des données d'abonné, d'utilisateur final, d'authentification et/ou d'application pour une ou plusieurs applications.
- 3.14 interface:** limite commune entre deux systèmes associés.
- 3.15 identité internationale d'équipement de station mobile (IMEI, *international mobile station equipment identity*):** numéro unique qui doit être attribué à chaque équipement de station mobile dans le RMTP et qui doit être implémenté inconditionnellement par le constructeur de la station mobile (MS).
- 3.16 Iu:** point d'interconnexion entre une commande RNC et un réseau central. Ce point est également considéré comme un point de référence.
- 3.17 Iub:** interface entre une commande RNC et un nœud B.
- 3.18 Iur:** interface logique entre deux commandes RNC. Bien que représentant une liaison point à point entre commandes RNC, la réalisation physique peut ne pas être une liaison point à point.
- 3.19 serveur MExE:** nœud prenant en charge des services MExE dans l'environnement de service MExE.
- 3.20 service MExE:** service amélioré (ou rendu possible) par la technique MExE.
- 3.21 environnement de service MExE:** selon la configuration du RMTP, l'opérateur peut être en mesure d'offrir la prise en charge de services MExE de plusieurs façons. Exemples de sources possibles: nœuds GSM traditionnels, nœuds RI, nœuds d'opérateur spécifiques, nœuds d'opérateur franchisé et nœuds de fournisseur de services, ainsi que les nœuds extérieurs (c'est-à-dire spécifiques de vendeur) au RMTP, selon la nature du service MExE. Ces nœuds sont considérés comme constituant l'environnement de service MExE, lequel doit prendre en charge l'interaction directe de services MExE entre équipements d'utilisateur MExE.

- 3.22 portabilité du numéro du mobile:** capacité pour un abonné mobile de changer de réseau d'abonnement dans le même pays tout en conservant son ou ses numéros MSISDN.
- 3.23 station mobile (MS, *mobile station*):** voir "équipement d'utilisateur".
- 3.24 service multimédia:** service traitant plusieurs types de médias (comme l'audio et la vidéo) de façon synchronisée du point de vue de l'utilisateur. Un service multimédia peut impliquer plusieurs correspondants, plusieurs connexions et l'adjonction ou la suppression de ressources et d'utilisateurs à l'intérieur d'une même session de communication.
- 3.25 architecture de services ouverte:** concept visant à introduire un moyen, indépendant du vendeur, d'introduire de nouveaux services.
- 3.26 interface OSA:** interface utilisée par l'application ou par les clients afin d'accéder aux caractéristiques de capacité de service.
- 3.27 performance:** capacité de suivre les niveaux et taux d'utilisation des services et des ressources ainsi que de fournir des informations en retour sur la réceptivité et sur la fiabilité du réseau.
- 3.28 zone de RMTP:** zone géographique dans laquelle un RMTP offre aux utilisateurs mobiles des services de communication conformes aux spécifications. Dans la zone de RMTP, l'utilisateur mobile peut établir des communications avec un utilisateur de réseau de terminaison. Celui-ci peut être un réseau fixe, le même réseau, un autre RMTP ou un RMTP d'un autre type. Les utilisateurs du réseau de terminaison peuvent également établir des appels vers le RMTP. La zone de RMTP est attribuée à un RMTP. Elle est déterminée par le fournisseur de service et par le fournisseur de réseau conformément aux éventuelles dispositions formulées dans un règlement national. En général, la zone de RMTP est limitée à un seul pays. Elle peut également être déterminée de façon différente, selon les différents services de télécommunication ou selon le type de MS. S'il y a plusieurs RMTP dans un même pays, leurs zones de RMTP peuvent se chevaucher. Dans les zones frontières, les zones de RMTP de différents pays peuvent se chevaucher. Les administrations devront veiller à ce que la couverture de leurs frontières soit minimisée dans les pays limitrophes, sauf accord contraire.
- 3.29 réseau mobile terrestre public:** un réseau de télécommunication offrant des services cellulaires mobiles.
- 3.30 qualité de service:** effet collectif du niveau de service qui détermine le degré de satisfaction d'un utilisateur de service. Cet effet se caractérise par les aspects combinés des facteurs de performance applicables à tous les services, comme:
- performance en terme de facilité d'utilisation d'un service;
 - performance en terme d'accessibilité d'un service;
 - performance en terme d'aptitude à la conservation d'un service;
 - performance en terme d'intégrité d'un service;
 - autres facteurs propres à chaque service.
- 3.31 itinérance:** capacité pour un utilisateur d'opérer dans un réseau de desserte autre que le réseau de rattachement.
- 3.32 sécurité:** capacité de prévenir la fraude et d'assurer le protection de la disponibilité, de l'intégrité et de la confidentialité des données.
- 3.33 capacités de service:** supports définis par des paramètres et/ou des mécanismes nécessaires pour réaliser des services. Ces capacités se trouvent à l'intérieur de réseaux et sont commandées par ces derniers.
- 3.34 caractéristique de capacité de service:** fonctionnalité offerte par des capacités de service qui sont accessibles au moyen de l'interface d'application normalisée.

3.35 serveur de capacité de service: fonctionnalité de réseau offrant des interfaces ouvertes avec la fonctionnalité offerte par les capacités de service UMTS.

3.36 abonné: la responsabilité du paiement de taxes encourues par un ou par plusieurs utilisateurs peut être assumée par une autre entité désignée comme étant un abonné. Cette distinction entre utilisation et paiement de services n'a pas d'incidence sur la normalisation.

3.37 service complémentaire: service qui modifie ou complète un service de télécommunication de base. Par conséquent, un tel service ne peut pas être offert à un utilisateur en tant que service isolé. Il doit être offert en même temps qu'un service de télécommunication de base ou en association avec un tel service. Le même service complémentaire peut être commun à un certain nombre de services de télécommunications de base.

3.38 service de télécommunication: service offert par un opérateur ou fournisseur de RMTP à ses clients afin de répondre à une exigence spécifique de télécommunication. Les services de télécommunications se répartissent en deux grandes familles: les services supports et les téléservices.

3.39 téléservice: type de service de télécommunication offrant la capacité complète, y compris les fonctions d'équipement terminal, pour la communication entre utilisateurs conformément aux protocoles et aux capacités de transmission normalisés qui ont été établis par accord entre les opérateurs.

3.40 système universel de télécommunication mobile (UMTS, *universal mobile telecommunication system*): système de télécommunications comportant des fonctionnalités cellulaires mobiles et autres, qui fait l'objet de normes produites par l'organisation de normalisation et qui constitue le projet de partenariat de troisième génération.

3.41 module d'identité universelle d'abonné (USIM, *universal subscriber identity module*): application résidant dans la carte IC universelle (UICC) utilisée pour accéder à des services fournis par les réseaux mobiles et pouvant être souscrits par cette application avec la sécurité appropriée.

3.42 utilisateur: entité ne faisant pas partie du système UMTS mais qui en utilise les services. Par exemple, personne utilisant une station mobile UMTS comme téléphone portable.

3.43 équipement d'utilisateur: dispositif permettant à un utilisateur d'accéder à des services de réseau. Dans le cadre des spécifications 3GPP, l'interface entre l'équipement d'utilisateur (UE) et le réseau est l'interface radioélectrique. Un équipement d'utilisateur peut être subdivisé en un certain nombre de domaines séparés par des points de référence. Les domaines actuellement définis sont les domaines de module USIM et d'équipement mobile (ME). Ce dernier domaine peut encore être subdivisé en plusieurs éléments montrant la connexité entre plusieurs groupes fonctionnels. Ces groupes peuvent être mis en œuvre dans un ou dans plusieurs dispositifs matériels. Un exemple d'une telle connexité est l'interface TE-MT. Par ailleurs, l'apparition d'un équipement d'utilisateur est une station mobile pour GSM comme défini dans la spécification TS 24.002.

3.44 environnement de rattachement virtuel: concept de portabilité d'environnement de service personnel de part et d'autre des limites d'un réseau et entre des terminaux.

4 Abréviations et acronymes

La présente Recommandation utilise les abréviations suivantes:

2G deuxième génération (*second generation*)

3G troisième génération (*third generation*)

3GMS système de communications mobiles de troisième génération (*third generation mobile communication system*)

3GPP projet de partenariat de troisième génération (*third generation partnership project*)

ACELP	prédiction linéaire à excitation par séquence codée à structure algébrique (<i>algebraic code excited linear prediction</i>)
AID	identificateur d'application (<i>application identifier</i>)
AMR	multidébit adaptatif (<i>adaptive multi-rate</i>)
ANSI	institut national américain de normalisation (<i>American National Standards Institute</i>)
AoC	indication de taxation (<i>advice of charge</i>)
AoCC	indication de taxation (taxation) [<i>advice of charge (charging)</i>]
AoCI	indication de taxation (information) [<i>advice of charge (information)</i>]
API	interface de programmation d'application (<i>application programming interface</i>)
ARIB	association des industries et entreprises radioélectriques (<i>association of radio industries and business</i>)
ASE	élément de service d'application (<i>application service element</i>)
ASN.1	notation de syntaxe abstraite numéro un (<i>abstract syntax notation one</i>)
AT-command	commande ATtention (<i>attention command</i>)
AuC	centre d'authentification (<i>authentication centre</i>)
BAIC	interdiction des appels entrants (<i>barring of all incoming calls</i>)
BAOC	interdiction des appels sortants (<i>barring of all outgoing calls</i>)
BICC	commande d'appel indépendante du support (<i>bearer independent call control</i>)
BIC-Roam	interdiction des appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP du pays de rattachement (<i>barring of incoming calls when roaming outside the home PLMN country</i>)
BOIC	interdiction des appels internationaux sortants (<i>barring of outgoing international call</i>)
BOIC-exHC	interdiction des appels internationaux sortants à l'exception de ceux qui sont dirigés vers le RMTP de pays de rattachement (<i>barring of outgoing international calls except those directed to the home PLMN country</i>)
BS	station de base (<i>base station</i>)
BSC	contrôle de station de base (<i>base station control</i>)
BSS	système de station de base (<i>base station system</i>)
BSSMAP	sous-système application de gestion du sous-système radio (<i>base station system management application part</i>)
BTS	station d'émission-réception (<i>base transceiver station</i>)
CAI	information de taxation (<i>charge advice information</i>)
CAMEL	applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (<i>customized applications for mobile network enhanced logic</i>)
CAP	sous-système application de la logique CAMEL (<i>CAMEL application part</i>)
CB	interdiction des appels (<i>call barring</i>)
CBC	centre de diffusion cellulaire (<i>cell broadcast centre</i>)
CBS	service de diffusion cellulaire (<i>cell broadcast service</i>)

CC	commande d'appel (<i>call control</i>)
CCBS	rappel automatique sur occupation (<i>call completion to busy subscriber</i>)
CD	transfert d'appel (<i>call deflection</i>)
CDR	enregistrement détaillé d'une communication (<i>call detail record</i>)
CF	renvoi d'appel (<i>call forwarding</i>)
CFB	renvoi d'appel sur occupation (<i>call forwarding busy</i>)
CFNRc	renvoi d'appel sur terminal non atteignable (<i>call forwarding on terminal not reachable</i>)
CFNR	renvoi d'appel sur non-réponse (<i>call forwarding on no reply</i>)
CFU	renvoi d'appel inconditionnel (<i>call forwarding unconditional</i>)
CLI	identité de la ligne appelante (<i>calling line identity</i>)
CLIP	identification de la ligne appelante (<i>calling line identification presentation</i>)
CLIR	restriction d'identification de la ligne appelante (<i>calling line identification restriction</i>)
CM	gestion de la configuration (<i>configuration management</i>)
CMIP	protocole commun d'informations de gestion (<i>common management information protocol</i>)
CMISE	élément du service commun d'informations de gestion (<i>common management information service element</i>)
CN	réseau central (<i>core network</i>)
CNAP	présentation du nom de l'appelant (<i>calling name presentation</i>)
COLP	identification de la ligne connectée (<i>connected line identification presentation</i>)
COLR	restriction d'identification de la ligne connectée (<i>connected line identification restriction</i>)
CORBA	architecture de courtier commun de requêtes sur des objets (<i>common object request broker architecture</i>)
CS	commutation de circuits (<i>circuit switched</i>)
CS-1	ensemble de capacités 1 (<i>capability set 1</i>)
CSE	environnement de service CAMEL (<i>CAMEL service environment</i>)
CUG	groupe fermé d'utilisateurs (<i>closed user group</i>)
CW	appel en attente (<i>call waiting</i>)
CWTS	groupe de normalisation des télécommunications hertziennes de Chine (<i>China Wireless Telecommunications Standards Group</i>)
DTMF	multifréquence à deux tonalités (<i>dual tone multi-frequency</i>)
DTX	émission discontinue (<i>discontinuous transmission</i>)
ECT	transfert explicite de communication (<i>explicit call transfer</i>)
EGPRS	GPRS amélioré (<i>enhanced GPRS</i>)
EIR	enregistreur d'identité d'équipement (<i>equipment identity register</i>)
EM	gestionnaire d'élément (<i>element manager</i>)

EN	norme européenne (<i>European norm</i>)
E-OTD	amélioration de la différence horaire observée (<i>enhanced observed time difference</i>)
EP	procédure améliorée (<i>elementary procedure</i>)
ePPPN	service évolué de préséance et de préemption à plusieurs niveaux
ETCD	équipement de terminaison de circuit de données
ETSI	institut européen des normes de télécommunication (<i>European Telecommunications Standards Institute</i>)
ETTD	équipement terminal de traitement de données
FM	gestion des dérangements (<i>fault management</i>)
GAD	description de zone géographique (<i>geographical area description</i>)
GBS	services supports généraux (<i>general bearer services</i>)
GDMO	directives pour la définition des objets gérés (<i>guidelines for the definition of managed objects</i>)
GERAN	réseau d'accès radio GSM/EDGE (<i>GSM EDGE radio access network</i>)
GGSN	nœud de support du service GPRS de transit (<i>gateway GPRS support node</i>)
GLR	registre d'emplacement de transit (<i>gateway location register</i>)
GMLC	centre de localisation des mobiles de transit (<i>gateway mobile location centre</i>)
GMSC	centre de commutation mobile de transit (<i>gateway MSC</i>)
GPRS	service général de radiocommunication en mode paquet (<i>general packet radio service</i>)
gprsSSF	fonction de commutation de services GPRS (<i>GPRS service switching function</i>)
GPS	système mondial de localisation (<i>global positioning system</i>)
GSM	système mondial de communications mobiles (<i>global system for mobile communications</i>)
GSM-EFR	codec vocal GSM à débit entier amélioré (<i>GSM enhanced full rate speech codec</i>)
gsmSCF	fonction de commande de services GSM (<i>GSM service control function</i>)
gsmSRF	fonction de ressource spécialisée GSM (<i>GSM specialized resource function</i>)
gsmSSF	fonction de commutation de services GSM (<i>GSM service switching function</i>)
GSN	nœuds de support du service GPRS (<i>GPRS support nodes</i>)
GT	appellation globale (<i>global title</i>)
GTP	protocole de canalisation GPRS (<i>GPRS tunnelling protocol</i>)
HDLC	commande de liaison de données à haut niveau (<i>high-level data link control</i>)
HE	environnement de rattachement (<i>home environment</i>)
HLR	table de localisation de rattachement (<i>home location register</i>)
HSCSD	transmission de données à commutation de circuits à haut débit (<i>high speed circuit switched data</i>)
IC	circuit intégré (<i>integrated circuit</i>)
ID	identificateur (<i>identifier</i>)

IMEI	identité internationale de l'équipement mobile (<i>international mobile equipment identity</i>)
IM-GSN	nœud de support du service GPRS intermédiaire (<i>intermediate GPRS serving node</i>)
IM-MSC	centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (<i>intermediate mobile-services switching centre</i>)
IMSI	identité internationale de station mobile (<i>international mobile station identity</i>)
INAP	protocole d'application du réseau intelligent (<i>intelligent network application protocol</i>)
IP	protocole Internet (<i>Internet protocol</i>)
IrDA	(<i>infrared data association</i>)
IrMC	communications mobiles par infrarouges (<i>infrared mobile communications</i>)
IRMTP	RMTP requérant
IRP	point de référence d'intégration (<i>integration reference point</i>)
IS	service d'information (<i>information service</i>)
ISO	Organisation Internationale de Normalisation (<i>International Organization for Standardization</i>)
ISUP	sous-système utilisateur du RNIS (<i>ISDN user part</i>)
Itf-N	interface N
IWF	fonction d'interfonctionnement (<i>interworking function</i>)
LAN	réseau local (<i>local area network</i>)
LCS	services de radiolocalisation (<i>location services</i>)
LMSI	identité locale de station mobile (<i>local mobile station identity</i>)
LMU	unité de mesure de localisation (<i>location measurement unit</i>)
LR	demande de localisation (<i>location request</i>)
MAP	sous-système application mobile (<i>mobile application part</i>)
MC	communication à destinations multiples (<i>multicall</i>)
MCC	indicatif de pays du mobile (<i>mobile country code</i>)
ME	équipement mobile (<i>mobile equipment</i>)
MExE	environnement d'exécution d'application de terminal mobile (<i>mobile station application execution environment</i>)
MIC	modulation par impulsions et codage
MIM	modèle d'informations de gestion (<i>management information model</i>)
MIME	extensions de courrier Internet à fonctions multiples (<i>multipurpose Internet mail extensions</i>)
MLC	centre de localisation des mobiles (<i>mobile location centre</i>)
MM	gestion de mobilité (<i>mobility management</i>)
MMI	interface homme-machine (<i>man-machine interface</i>)
MMS	service de messagerie multimédia (<i>multimedia messaging service</i>)

MNC	indicatif de réseau du mobile (<i>mobile network code</i>)
MNP	portabilité de numéro mobile (<i>mobile number portability</i>)
MO	au départ du mobile (<i>mobile originated</i>)
MO-LR	demande de localisation au départ du mobile (<i>mobile originated location request</i>)
MPTY	appel multiparticipants (<i>multiparty</i>)
MS	station mobile (<i>mobile station</i>)
MSC	centre de commutation de mobile (<i>mobile switching centre</i>)
MSISDN	numéro RNIS international de station mobile (<i>mobile station international ISDN number</i>)
MSP	profil de l'abonné multiple (<i>multiple subscriber profile</i>)
MSRN	numéro de station mobile en déplacement (<i>mobile station roaming number</i>)
MT	terminal mobile (<i>mobile terminal</i>)
MT	terminaison mobile (<i>mobile termination</i>)
NE	élément de réseau (<i>network element</i>)
NITZ	identité de réseau et fuseau horaire (<i>network identity and time zone</i>)
NM	gestion de réseau (<i>network management</i>)
NRM	modèle de ressource réseau (<i>network resource model</i>)
OACSU	établissement d'appel hors canal de conversation (<i>off-air call set-up</i>)
ODB	interdiction définie par l'opérateur (<i>operator determined barring</i>)
OMG	groupe de gestion d'objets (<i>object management group</i>)
OS	système d'exploitation (<i>operations system</i>)
OSA	architecture ouverte de services (<i>open service architecture</i>)
OSI	interconnexion des systèmes ouverts (<i>open system interconnection</i>)
PBX	autocommutateur privé (<i>private branch exchange</i>)
PDC-EFR	codec vocal ARIB PDC-EFR à 6,7 kbit/s (<i>ARIB PDC-EFR 6.7 kbit/s speech codec</i>)
PDP	protocole de données par paquet (<i>packet data protocol</i>)
PDU	unité de données protocolaire (<i>protocol data unit</i>)
PI	indicateur de présentation (<i>presentation indicator</i>)
PIX	extension d'identificateur d'application spécifique (<i>proprietary application identifier extension</i>)
PP	point à point
PS	commutation de paquets (<i>packet switched</i>)
PSE	environnement de service personnel (<i>personal service environment</i>)
RANAP	sous-système d'application de réseau d'accès radio (<i>radio access network application part</i>)
RI	réseau intelligent
RID	identificateur de fournisseur d'application enregistré (<i>registered application provider identifier</i>)

RLC/MAC	commande de liaison radioélectrique/commande d'accès au support physique (<i>radio link control/medium access control</i>)
RLP	protocole de liaison radioélectrique (<i>radio link protocol</i>)
RMTP	réseau mobile terrestre public
RMTPE	réseau mobile terrestre public étranger
RMTPN	réseau mobile terrestre public national
RNC	contrôleur de réseau radio (<i>radio network controller</i>)
RNIS	réseau numérique à intégration de services
RNS	système réseau radio (<i>radio network system</i>)
RPD	réseau public de données
RR	ressources radioélectriques (<i>radio resources</i>)
RTPC	réseau téléphonique public commuté
SAT	boîte à outils d'application SIM (<i>SIM application toolkit</i>)
SC	centre de service (<i>service centre</i>)
SCCP	sous-système commande de connexions sémaphores (<i>signalling connection control part</i>)
SCR	débit commandé par la source (<i>source controlled rate</i>)
SCS	serveur de capacité de services (<i>service capability servers</i>)
SDO	organisation de normalisation (<i>Standards development Organization</i>)
SGSN	nœud de support du service GPRS de desserte (<i>serving GPRS support node</i>)
SI	indicateur de contrôle (<i>screening indicator</i>)
SID	descripteur de silence (<i>silence descriptor</i>)
SIM	module d'identité de l'abonné GSM (<i>GSM subscriber identity module</i>)
SIWF	fonction d'interfonctionnement partagée (<i>shared interworking function</i>)
SIWFS	serveur de fonction d'interfonctionnement partagée (<i>shared interworking function server</i>)
SM	gestion de session (<i>session management</i>)
SMIL	langage SMIL (<i>synchronized multimedia integration language</i>)
SM-RL	fonction de relais de message court (<i>short message relay function</i>)
SMS	service de message court (<i>short message service</i>)
SMSC	centre de service de message court (<i>short message service center</i>)
SMSCB	service de message court à diffusion cellulaire (<i>short message service cell broadcast</i>)
SMTP	protocole simple de transfert de messages (<i>simple mail transfer protocol</i>)
SOR	prise en charge du routage optimal (<i>support of optimal routing</i>)
SRNC	commande du réseau radio de desserte (<i>serving radio network controller</i>)
SRNS	RNS de desserte (<i>serving RNS</i>)
SS	service complémentaire (<i>supplementary service</i>)

SS	ensemble de solutions (<i>solution set</i>)
SS7	système de signalisation n° 7 (<i>signalling system no. 7</i>)
SSF	fonction de commutation de service (<i>service switching function</i>)
T1	commission de normalisation T1 (de l'ANSI) [<i>T1 standardization committee (part of ANSI)</i>]
T1P1	sous-commission technique pour les services et systèmes hertziens/mobiles (<i>technical subcommittee for wireless/mobile services and systems</i>)
TA	adaptation du terminal (<i>terminal adaptation</i>)
TAF	fonction d'adaptation de terminal (<i>terminal adaptation function</i>)
T-BCSM	modèle d'état d'appel de base d'extrémité (<i>terminating basic call state model</i>)
TCAP	sous-système d'application pour la gestion des transactions (<i>transaction capabilities</i>)
TCH/F	canal de trafic à débit entier (<i>a full rate traffic channel</i>)
TDMA	accès multiple par répartition dans le temps (<i>time division multiple access</i>)
TDMA_EFR	codec vocal TIA IS-641 amélioré (<i>TIA IS-641 enhanced speech codec</i>)
TDMA_US1	TIA TDMA-US1 (codec à 12,2 kbit/s, semblable à GSM-EFR)
TE	équipement terminal (<i>terminal equipment</i>)
TIA	Association des industries de télécommunication (<i>Telecommunications Industry Association</i>)
TMSI	identité temporaire de station mobile (<i>temporary mobile station identity</i>)
TOA	heure d'arrivée (<i>time of arrival</i>)
TrFO	exploitation sans transcodeur (<i>transcoder free operation</i>)
TS	spécification technique (<i>technical specification</i>)
TSG	groupe de spécification technique (<i>technical specification group</i>)
TTA	Association des technologies de télécommunication Corée [<i>Telecommunications Technology Association (Korea)</i>]
TTC	Comité des technologies de télécommunication [<i>Telecommunication Technology Committee (Japan)</i>]
TUP	sous-système utilisateur téléphonie (SS7) [<i>telephone user part (SS7)</i>]
UDP	protocole datagramme d'utilisateur (<i>user datagram protocol</i>)
UE	équipement d'utilisateur (<i>user equipment</i>)
UICC	carte IC universelle (<i>universal IC card</i>)
UIM	module d'identité d'utilisateur (<i>user identity module</i>)
UMTS	système universel de télécommunication mobile (<i>universal mobile telecommunication system</i>)
USAT	boîte à outils d'application USIM (<i>USIM application toolkit</i>)
USIM	module d'identité universelle d'abonné (<i>universal subscriber identity module</i>)
USSD	données de service complémentaire non structurées (<i>unstructured supplementary service data</i>)
UTRA	accès radioélectrique de Terre universel (<i>universal Terrestrial radio access</i>)

UTRA-FDD	accès radioélectrique de Terre universel – duplex par répartition en fréquence (<i>universal Terrestrial radio access-frequency division duplex</i>)
UTRAN	réseau d'accès radio de Terre universel (<i>universal Terrestrial radio access network</i>)
UTRA-TDD	accès radioélectrique de Terre universel – duplex par répartition dans le temps (<i>universal Terrestrial radio access-time division duplex</i>)
UUS	signalisation d'utilisateur à utilisateur (<i>user-to-user signalling</i>)
VAD	détecteur d'activité vocale (<i>voice activity detector</i>)
VBS	service de radiodiffusion vocale (<i>voice broadcast service</i>)
VGCS	service d'appel de groupe vocal (<i>voice group call service</i>)
VHE	environnement de rattachement virtuel (<i>virtual home environment</i>)
VLR	registre des positions des visiteurs (<i>visitor location register</i>)
VMSC	centre de commutation mobile visité (<i>visited mobile switching centre</i>)
WAP	protocole d'application hertzienne (<i>wireless application protocol</i>)
XML	langage de balisage extensible (<i>extensible markup language</i>)

5 Introduction

Le réseau central pour ce membre de la famille des IMT-2000 appelé "UMTS", est fondé sur un réseau central mis au point à partir du système mobile de la 2^e génération, le GSM. Les spécifications techniques ont été élaborées dans un projet de partenariat et transposées dans les organismes de normalisation impliquées. Le système prendra en charge différentes applications allant de la capacité de communications à bande étroite jusqu'à la capacité de communications à bande large avec mobilité intégrée des personnes et des terminaux afin de répondre aux exigences d'utilisateur et de service.

La version 1999 est la première de cette 3^e génération de la technique des communications mobiles. Les interfaces du réseau central décrites dans la présente Recommandation constituent un système complet de réseau central mobile à usage de Terre fondé sur le réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre (UTRAN).

Pour plus d'informations, voir le § 10.2.37: "Principes du service UMTS."

La description des spécifications techniques énumérées dans le § 10 n'est donnée qu'à titre informatif. Les informations normatives se trouvent dans les tableaux.

6 Architecture de base pour le membre UMTS de la famille des IMT-2000

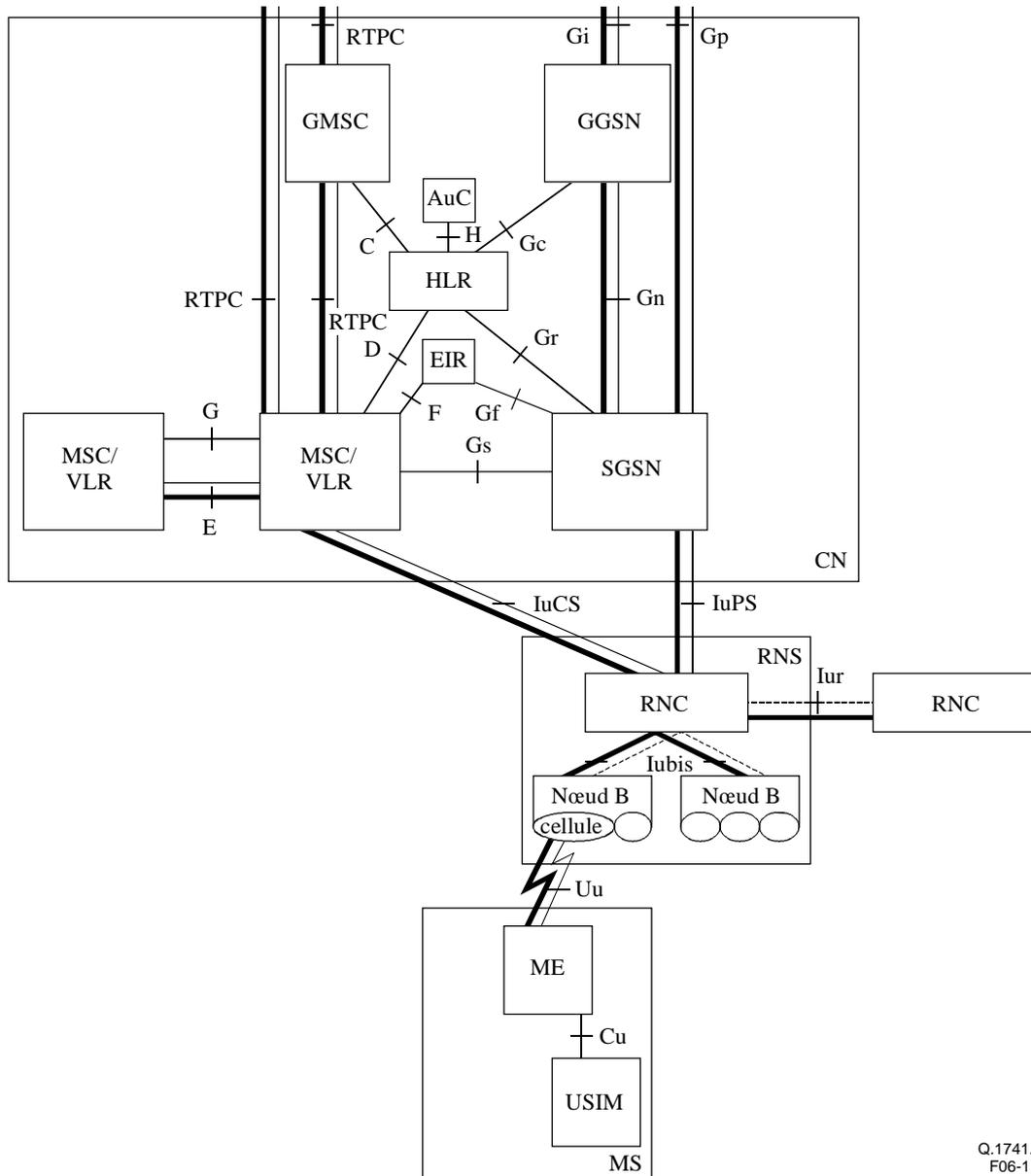
Ce texte est fondé sur les références [2a]-[2e] section 5.1.

La configuration de base d'un réseau mobile terrestre public (RMTP) prenant en charge le service GPRS et l'interconnexion à un RTPC/RNIS et à un RPD est présentée dans la Figure 6-1. Cette configuration présente des interfaces de signalisation, qui peuvent être trouvées dans un RMTP. Les implémentations peuvent être différentes: certaines fonctions particulières peuvent être réunies dans le même équipement et donc certaines interfaces peuvent devenir des interfaces internes.

Dans la configuration de base présentée dans la Figure 6-1, toutes les fonctions sont considérées comme implémentées dans des équipements différents. Donc, toutes les interfaces contenues dans un RMTP sont externes. La présente Recommandation ne décrira que les interfaces internes du réseau central (CN, *core network*) et les interfaces externes à destination et en provenance du CN. Les interfaces Iu, Iur et Iubis sont définies dans la série 25.4xx des spécifications techniques du système UMTS, qui sont hors du domaine d'application de la présente Recommandation. Les

interfaces C, D, E, F et G nécessitent la prise en charge du sous-système application mobile du système de signalisation n° 7 afin d'échanger les données nécessaires pour fournir le service mobile. Aucun protocole n'est normalisé pour l'interface H et pour l'interface I. Toutes les interfaces propres au service GPRS (série G) sont définies dans les séries 23 et 24 des spécifications techniques du système UMTS.

A partir de cette configuration, toutes les organisations RMTP possibles peuvent être déduites. Si certaines fonctions sont contenues dans le même équipement, les interfaces correspondantes deviennent internes à cet équipement.



Q.1741.1
F06-1

Traits gras interfaces prenant en charge le trafic d'utilisateur
 Traits interrompus interfaces prenant en charge la signalisation

NOTE 1 – La figure montre les interconnexions directes entre les entités. Les liaisons peuvent être fournies par un réseau sous-jacent (par exemple, SS7 ou IP): cela nécessite des compléments d'étude.

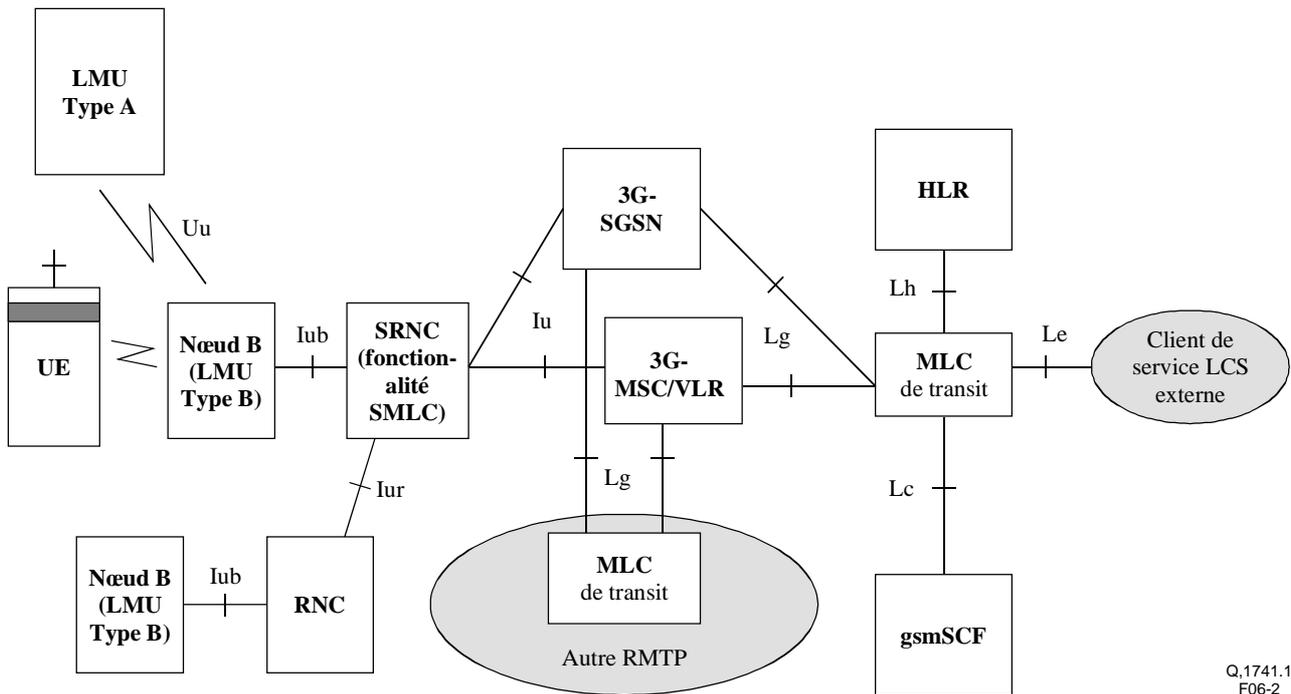
NOTE 2 – Il s'agit d'une figure architecturale simplifiée. Tous les nœuds et interfaces sont indiqués.

NOTE 3 – Cette figure diffère de la figure originale contenue dans la référence [2a]-[2e]. Cette figure ne montre que les aspects de troisième génération.

Figure 6-1/Q.1741.1 – Configuration de base d'un RMTP prenant en charge les services et interfaces CS et PS

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] sections 5.2.2.

La configuration de base des services de localisation UMT est présentée dans la Figure 6-2.



Q.1741.1
F06-2

Figure 6-2/Q.1741.1 – Configuration des entités des services de localisation dans un RMTP du système UMTS

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] sections 4a.4 et 5.3.

La logique CAMEL (applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile) fournit les mécanismes permettant de prendre en charge des services cohérents indépendamment du réseau de desserte.

La Figure 6-3 montre l'interconnexion des entités spécifiques de la logique CAMEL avec le reste du réseau. Seules les interfaces spécifiquement mises à contribution dans la fourniture de la logique CAMEL sont représentées, c'est-à-dire que toutes les interfaces GMSC, MSC et HLR décrites dans la Figure 6-3 sont encore prises en charge par ces entités même si elles ne sont pas représentées.

NOTE – Les interfaces propres à la logique CAMEL n'ont pas de nom particulier. Elles sont désignées par le nom des deux entités qu'elles relient ensemble, par exemple, "interfaces gsmSSF-gsmSCF".

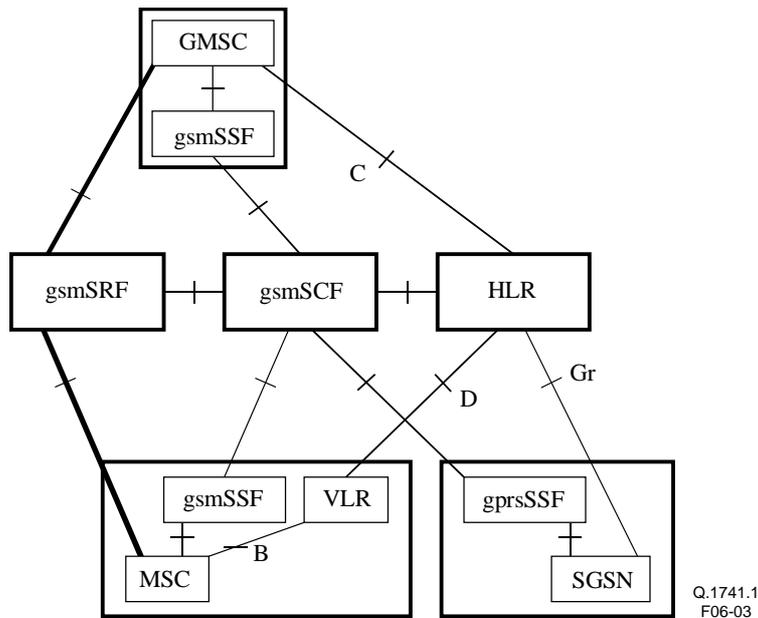


Figure 6-3/Q.1741.1 – Configuration des entités CAMEL

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 5.3.

Les traits gras sont utilisés pour les interfaces ne prenant en charge que les données d'utilisateur; les traits interrompus sont utilisés pour les interfaces ne prenant en charge que la signalisation.

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 4.a.4.5.

Le service de diffusion cellulaire (CBS, *cell broadcast service*) est un téléservice, qui permet à un fournisseur d'informations d'envoyer des messages courts pour diffusion vers une zone spécifiée à l'intérieur du RMTP.

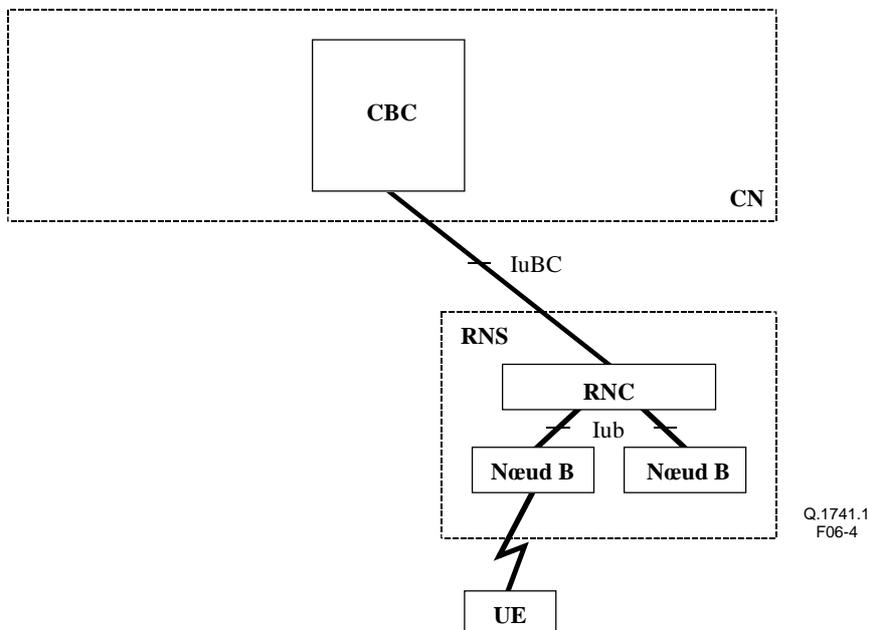


Figure 6-4/Q.1741.1 – Configuration d'un RMTP prenant en charge des entités du service de diffusion cellulaire

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e], Annexe A.

Le registre d'emplacement de transit (GLR, *gateway location register*) est une entité fonctionnelle facultative permettant d'optimiser le trafic de signalisation entre plusieurs RMTP. Cette entité gère la gestion de localisation d'un abonné itinérant dans un réseau visité sans mettre en jeu le registre HLR. La fonction de registre des positions contenue dans le registre GLR mémorise les informations d'abonnement et les informations de routage pour les deux services CS et PS. Cette entité ne peut être située que dans un RMTP visité.

Dans la configuration de base avec introduction du registre GLR présentée dans la Figure 6-5, toutes les fonctions associées à l'introduction du registre GLR sont considérées comme implémentées dans des équipements différents. Donc, toutes les interfaces contenues dans un RMTP sont externes. Les interfaces GLa, GLb, GLc, GLd, GLf, GLg, GLh et GLi nécessitent la prise en charge du sous-système application mobile du système de signalisation n° 7 afin d'échanger les données nécessaires pour fournir le service mobile. Aucun protocole pour l'interface GLe n'est normalisé. Les interfaces GLj et GLk nécessitent la prise en charge du protocole-commande de création de canalisation GPRS afin de fournir les services du domaine des paquets.

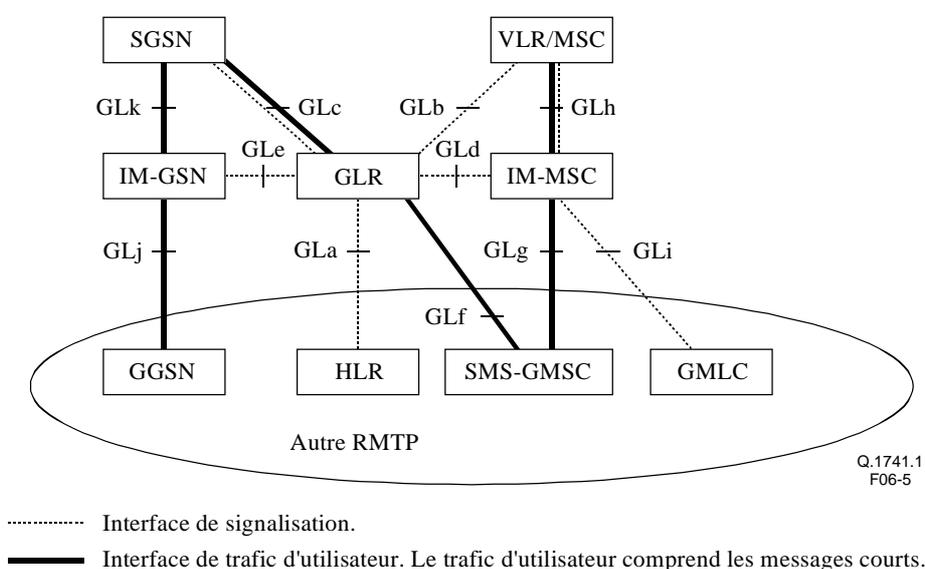


Figure 6-5/Q.1741.1 – Configuration d'un RMTP et interfaces avec le registre GLR

7 Entités de réseau

7.1 Centre de commutation mobile de transit (GMSC, *gateway mobile switching centre*)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.2.2.

Le centre de commutation de mobile (MSC, *mobile switching center*), qui réalise la fonction de routage à la position réelle de la station mobile (MS, *mobile station*), est appelé centre de commutation mobile de transit (GMSC).

Si un réseau acheminant une communication vers le RMTP ne peut pas interroger la table de localisation de rattachement (HLR, *home location register*), la communication est routée vers un MSC. Ce centre MSC interrogera le registre HLR approprié puis route la communication vers le MSC où la station mobile est située.

L'acceptation d'une interrogation vers un HLR relève d'une décision de l'opérateur.

Le choix des MSC qui peuvent jouer le rôle de centre de commutation mobile de transit relève d'une décision de l'opérateur (c'est-à-dire tous les centres MSC ou certains MSC désignés).

7.2 Centre de commutation de mobile et registre des positions des visiteurs MSC/VLR (MSC/VLR)

7.2.1 Centre de commutation mobile (MSC)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.2.1.

Le centre de commutation de mobile (MSC) constitue l'interface entre le système radioélectrique et les réseaux fixes. Le centre MSC réalise toutes les fonctions nécessaires afin de gérer les services à commutation de circuits à destination et en provenance des stations mobiles.

Afin d'obtenir la couverture radioélectrique d'une zone géographique donnée, un certain nombre de stations de base sont normalement requises; c'est-à-dire que chaque MSC devra donc assurer l'interface avec plusieurs stations de base. Par ailleurs plusieurs centres MSC peuvent être appelés à couvrir un pays.

Le centre de commutation de mobile est un commutateur qui réalise toutes les fonctions de commutation et de signalisation pour stations mobiles situées dans une zone géographique désignée comme étant la zone du centre MSC. La principale différence entre un centre MSC et un commutateur dans un réseau fixe est que le centre MSC doit tenir compte de l'influence de l'attribution des ressources radioélectriques et de la nature mobile des abonnés et qu'il doit exécuter, par ailleurs, au moins les procédures suivantes:

- procédures requises pour l'enregistrement des positions;
- procédures requises pour le transfert cellulaire.

7.2.2 Registre des positions des visiteurs (VLR)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.1.2.

Une station mobile itinérant dans une zone de centre MSC est commandée par le registre des positions des visiteurs chargée de cette zone. Lorsqu'une station mobile (MS) pénètre dans une nouvelle zone de position, elle déclenche une procédure d'enregistrement. Le centre MSC chargé de cette zone remarque cet enregistrement et transfère au registre des positions des visiteurs l'identité de la zone de position où la station mobile est située. Si cette station mobile n'est pas encore enregistrée, les registres VLR et HLR échangent des informations afin de permettre la gestion appropriée des communications mettant en jeu la station mobile.

Un registre VLR peut être chargé d'une ou de plusieurs zones de centre MSC.

Le registre VLR contient également les informations nécessaires pour gérer les appels établis ou reçus par les stations mobiles enregistrées dans sa base de données (pour certains services complémentaires le registre VLR peut avoir à obtenir des informations additionnelles du registre HLR). Les éléments suivants sont inclus:

- l'identité internationale de station mobile (IMSI, *international mobile station identity*);
- le numéro RNIS international de station mobile (MSISDN, *mobile station international ISDN number*);
- le numéro de station mobile en déplacement (MSRN, *mobile station roaming number*);
- l'identité temporaire de station mobile (TMSI, *temporary mobile station identity*), si applicable;
- l'identité locale de station mobile (LMSI, *local mobile station identity*), si utilisée;
- la zone de position où la station mobile a été enregistrée;
- l'identité du nœud SGSN où la station mobile a été enregistrée, dans le seul cas des RMTTP prenant en charge le service GPRS et ayant une interface Gs entre MSC/VLR et SGSN;
- la dernière position connue et la position initiale de la station mobile.

Le registre VLR contient également les paramètres de service complémentaire associés à l'abonné mobile et reçus du registre HLR.

7.3 Table de localisation de rattachement (HLR)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.1.1.

La table de localisation de rattachement (HLR) est une base de données chargée de la gestion des abonnés mobiles. Un RMTP peut contenir un ou plusieurs registres HLR: cela dépend du nombre des abonnés mobiles, de la capacité de l'équipement et de l'organisation du réseau. Les types suivants d'informations y sont mémorisés:

- les informations d'abonnement;
- certaines informations de localisation permettant la taxation et le routage des communications vers le centre MSC où la station mobile est enregistrée (par exemple, le numéro d'itinérance de station mobile, le numéro de registre VLR, le numéro de centre MSC, l'identité de la station mobile locale);

et, si le service GPRS est pris en charge, également:

- des informations de localisation permettant la taxation et le routage de messages dans le nœud SGSN où la station mobile est actuellement enregistrée (par exemple, le numéro de nœud SGSN);

et, si le service LCS est pris en charge, également:

- une liste d'exceptions pour confidentialité LCS, qui indique la classe de confidentialité de l'abonné MS;
- une liste de centres GMLC;
- une liste de demandes MO-LR.

Différents types d'identité sont associés à chaque abonnement mobile et sont mémorisés dans le registre HLR. Les identités suivantes sont mémorisées:

- l'identité internationale de station mobile (IMSI);
- un ou plusieurs numéros RNIS internationaux de station(s) mobile(s) (MSISDN).

Si le service GPRS est pris en charge, l'identité suivante est également mémorisée:

- zéro, une ou plusieurs adresse(s) de protocole de données par paquet (PDP, *packet data protocol*).

et, si le service LCS est pris en charge, l'identité suivante est également mémorisée:

- l'indicateur d'unité LMU.

Il y a toujours au moins une identité, en plus de l'identité IMSI, associée à chaque abonnement mobile et mémorisée dans le registre HLR.

L'identité IMSI ou le numéro MSISDN peuvent être utilisés comme clé afin d'accéder aux informations contenues dans la base de données pour un abonnement mobile.

La base de données contient d'autres informations telles que:

- informations d'abonnement aux téléservices et aux services supports;
- restrictions de service (par exemple, limitation d'itinérance);
- liste de tous les identificateurs de groupe qu'un abonné à un service est habilité à utiliser pour établir communications vocales collectives ou diffusées;
- services complémentaires; la table HLR contient les paramètres associés à ces services;

et, si le service GPRS est pris en charge, également:

- des informations sur la question de savoir si un nœud GGSN est autorisé à attribuer dynamiquement des adresses de protocole PDP pour un abonné.

7.4 Centre d'authentification (AuC)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.1.3.

Le centre d'authentification (AuC) est une entité qui mémorise des données pour chaque abonné mobile afin de permettre l'authentification de l'identité internationale de station mobile (IMSI) et afin de permettre une communication par le trajet radioélectrique entre la station mobile et le réseau à chiffrer. Le centre AuC transmet les données nécessaires pour l'authentification et le chiffrement via la table HLR au registre VLR, au centre MSC et au nœud SGSN qui ont besoin d'authentifier une station mobile.

Le centre d'authentification (AuC) est associé à une table HLR et mémorise une clé d'identité pour chaque abonné mobile enregistré dans la table HLR associée. Cette clé sert à produire:

- des données qui sont utilisées afin d'authentifier l'identité internationale de station mobile (IMSI);
- une clé utilisée pour chiffrer une communication par le trajet radioélectrique entre la station mobile et le réseau.

Le centre AuC ne communique avec sa table HLR associée que par une interface appelée l'interface H (voir § 8.28).

7.5 Enregistreur d'identité d'équipement (EIR, *equipment identity register*)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4.1.1.4.

L'enregistreur d'identité d'équipement (EIR) est l'entité logique qui est responsable pour la mémorisation dans le réseau des identités internationales de l'équipement mobile (IMEI) utilisées.

L'équipement est rangé dans les catégories suivantes: "sur liste blanche", "sur liste grise", "sur liste noire" ou peut être inconnu.

Cette entité fonctionnelle contient une ou plusieurs bases de données qui mémorisent les identités IMEI utilisées.

L'équipement mobile peut être rangé dans les catégories suivantes "sur liste blanche", "sur liste grise" et "sur liste noire". Il peut donc être mémorisé dans trois listes distinctes.

Une identité IMEI peut également être inconnue de l'enregistreur EIR.

Un enregistreur EIR doit au moins contenir une "liste blanche" (équipement rangé dans la catégorie "sur liste blanche").

7.6 Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] sections 4.1.3 et 4.1.3.2.

Les nœuds de support de service GPRS dans le système UMTS (GSN) sont le nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) et le nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN). Ils constituent l'interface entre le système radioélectrique et les réseaux fixes dans le cas des services à commutation de paquets. Le nœud GSN réalise toutes les fonctions nécessaires afin de gérer la transmission de paquets à destination et en provenance des stations mobiles.

Le nœud de support du service GPRS de transit (GGSN): la fonction de registre des positions située dans le nœud GGSN mémorise des données d'abonné reçues du registre HLR et le nœud SGSN. Il y a deux types des données d'abonné nécessaires pour gérer au départ et à l'arrivée le transfert de données en mode paquet:

- informations d'abonnement:
 - l'identité IMSI;
 - zéro, une ou plusieurs adresses de protocole PDP;
- informations de localisation:
 - l'adresse du nœud SGSN pour le nœud SGSN où la station mobile est enregistrée.

7.7 Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] sections 4.1.3 et 4.1.3.1.

Les nœuds de support de service GPRS dans le système UMTS (GSN) sont le nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) et le nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN). Ils constituent l'interface entre le système radioélectrique et les réseaux fixes dans le cas des services à commutation de paquets. Le nœud GSN réalise toutes les fonctions nécessaires afin de gérer la transmission de paquets à destination et en provenance des stations mobiles.

Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN): la fonction de registre des positions dans le nœud SGSN mémorise deux types de données d'abonné nécessaires pour gérer au départ et à l'arrivée le transfert de données en mode paquet:

- informations d'abonnement:
 - l'identité IMSI;
 - une ou plusieurs identités temporaires;
 - zéro, une ou plusieurs adresses de protocole PDP;
- informations de localisation:
 - selon le mode opératoire de la station mobile, la cellule ou la zone de routage où la station mobile est enregistrée;
 - le numéro de registre VLR du registre VLR associé (si l'interface Gs est implémentée);
 - l'adresse de chaque nœud GGSN pour lequel un contexte de protocole PDP actif existe.

7.8 Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC, *gateway mobile location centre*)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e] section 4a.3.2.

Le centre de localisation des mobiles de transit (GMLC) est le premier nœud qu'une application de localisation externe rencontre dans le RMTP. Le centre GMLC réalise l'autorisation d'enregistrement et demande les informations de routage du registre HLR. Il peut y avoir plusieurs centres GMLC dans un RMTP.

7.9 Fonction de commutation de services GPRS (gprsSSF)

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 4a.4.4.

Entité fonctionnelle qui assure l'interface entre le nœud SGSN et la fonction gsmSCF. Le concept de fonction gprsSSF est issu de la fonction SSF du RI, mais utilise des mécanismes de déclenchement différents en raison de la nature du réseau mobile.

7.10 Fonction de commande de services GSM (gsmSCF)

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 4a.4.1.

Entité fonctionnelle qui contient la logique de service CAMEL afin d'implémenter un service spécifique d'opérateur. Elle assure l'interface avec la fonction gsmSSF, la fonction gsmSRF et le registre HLR.

7.11 Fonction de commutation de services GSM (gsmSSF)

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 4a.4.2.

Entité fonctionnelle qui assure l'interface entre le centre MSC/GMSC et la fonction gsmSCF. Le concept de fonction gsmSSF est issu de la fonction SSF du RI, mais utilise des mécanismes de déclenchement différents en raison de la nature du réseau mobile.

7.12 Fonction de ressource spécialisée GSM (gsmSRF)

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 4a.4.3.

Entité fonctionnelle qui fournit diverses ressources spécialisées. Elle assure l'interface avec la fonction gsmSCF et avec le centre MSC. Cette entité est définie dans la Rec. UIT-T Q.1214 [23], avec les variations définies dans la spécification TS 23.078 (voir § 10.3.25).

7.13 Registre d'emplacement de transit (GLR, *gateway location register*)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e], Annexe 2.

Le registre d'emplacement de transit (GLR) gère la gestion de localisation d'abonné itinérant dans un réseau visité sans mettre en jeu le registre HLR. La fonction de registre des positions dans le registre GLR mémorise les informations d'abonnement et les informations de routage pour les deux services CS et PS. Cette entité ne peut être située que dans un RMTP visité. Le registre GLR est une entité fonctionnelle facultative permettant d'optimiser le trafic de signalisation entre plusieurs RMTP.

7.14 Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e], Annexe 2.

Le nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN) est utilisé comme nœud de support du service GPRS de desserte vers le réseau de rattachement et retransmet certains messages de notification d'unité PDU entre nœud de support du service GPRS de desserte et nœud de support du service GPRS de transit. Cette entité ne peut être située que dans un RMTP visité.

7.15 Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC)

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur les références [2a]-[2e], Annexe 2.

Le centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC) est utilisé comme centre MSC de desserte vers le réseau de rattachement et retransmet certains messages entre réseau de rattachement et centre MSC de desserte. Cette entité ne peut être située que dans un RMTP visité.

8 Interfaces

8.1 Interface C [Centre de commutation mobile de transit (GMSC) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.1.2.

Le centre de commutation mobile de transit doit toujours interroger le registre HLR de l'abonné demandé afin d'obtenir les informations de routage pour une communication ou un message court dirigé vers cet abonné.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP, *mobile application part*), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions.

Aux fins d'applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (CAMEL), cette interface est utilisée, par exemple, lors de communications à l'arrivée, afin d'échanger des informations de routage, des informations sur le statut de l'abonné, des informations de localisation, des informations d'abonnement, etc.

8.2 Interface D [Registre des positions des visiteurs (VLR) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.1.3.

Cette interface est utilisée afin d'échanger les données relatives à la position de la station mobile et la gestion de l'abonné. Le principal service fourni à l'abonné mobile est la capacité d'établir ou de recevoir des appels à l'intérieur de la zone de service entière. Afin de prendre cela en charge, le registre des positions doit échanger des données. Le registre VLR informe le registre HLR de la position d'une station mobile gérée par le registre HLR et la fournit (soit lors du rafraîchissement de position ou lors de l'établissement de l'appel) avec le numéro d'itinérance de cette station. Le registre HLR envoie au registre VLR toutes les données nécessaires pour prendre en charge le service vers l'abonné mobile. Le registre HLR commande ensuite au registre VLR précédent d'annuler l'enregistrement des positions de cet abonné. Des échanges de données peuvent se produire lorsque l'abonné mobile demande un service particulier, lorsqu'il souhaite modifier certaines données associées à son abonnement ou lorsque certains paramètres de l'abonnement sont modifiés par des moyens administratifs.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions.

Aux fins d'applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (CAMEL), cette interface est utilisée pour envoyer les données d'abonné associées à la logique CAMEL au RMTP visité et pour fournir le numéro MSRN. L'interface est également utilisée pour les autres fins, par exemple, pour extraire des informations sur le statut de l'abonné et informations de localisation de l'abonné mobile ou pour indiquer la suppression d'une annonce pour un service de logique CAMEL.

8.3 Interface E [Centre de commutation mobile (MSC) – Centre de commutation mobile (MSC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.1.4.

Lorsqu'une station mobile se déplace d'une zone de centre MSC vers une autre pendant une communication, une procédure de transfert cellulaire doit être exécutée afin de continuer la communication. A cette fin, les centres MSC doivent échanger des données afin de lancer puis de réaliser l'opération.

Une fois que l'opération de transfert cellulaire a été effectuée, les centres MSC échangeront des informations afin de transférer la signalisation par l'interface A si nécessaire.

Lorsqu'un message court doit être transféré entre une station mobile et un centre du service de messages courts (SC), dans un sens ou dans l'autre, cette interface est utilisée afin de transférer le message entre le centre MSC desservant la station mobile et le centre MSC, qui joue le rôle de l'interface avec le SC.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions.

8.4 Interface F [Centre de commutation mobile (MSC) – Enregistreur d'identité d'équipement (EIR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.1.5.

Cette interface est utilisée entre MSC et EIR afin d'échanger des données, afin que l'enregistreur EIR puisse vérifier l'état de l'identité IMEI extraite de la station mobile.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions.

8.5 Interface G [Registre des positions des visiteurs (VLR) – Registre des positions des visiteurs (VLR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.1.6.

Lorsqu'un abonné mobile se déplace d'une zone de registre VLR à une autre, une procédure d'enregistrement des positions se déroulera. Cette procédure peut comprendre l'extraction de l'identité IMSI et des paramètres d'authentification de l'ancien VLR.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions.

8.6 Interface Gc [Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.2.3.

Ce trajet de signalisation facultatif peut être utilisé par le nœud GGSN pour extraire des informations sur la position et sur les services pris en charge pour l'abonné mobile, afin de permettre d'activer un réseau de données en mode paquet.

Il y a deux moyens à choisir afin d'implémenter ce trajet de signalisation:

- si une interface SS7 est implémentée dans le nœud GGSN, la signalisation entre le nœud GGSN et le registre HLR utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions (TCAP);
- s'il n'y a *aucune* interface SS7 dans le nœud GGSN, tout nœud GSN qui est dans le même RMTP et qui possède une interface SS7 installée peut être utilisé en tant que convertisseur de protocole GTP à MAP, formant ainsi un trajet de signalisation entre le nœud GGSN et le registre HLR.

8.7 Interface Gf [Enregistreur d'identité d'équipement (EIR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.2.4.

Cette interface est utilisée entre SGSN et EIR afin d'échanger des données, afin que l'enregistreur EIR puisse vérifier l'état de l'identité IMEI extraite de la station mobile.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions (TCAP).

8.8 Interface Gi [Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) – Réseau public]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 7.2.

Cette interface connecte le RMTP à des réseaux de données en mode paquet privés ou publics externes.

8.9 Interface GLa [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Registre des positions des stations de rattachement (HLR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.1.

Dans le domaine de la commutation de circuits, cette interface est la même que celle qui existe entre le registre VLR et le registre HLR. Le registre HLR considère le registre GLR comme étant le registre VLR via cette interface. D'un autre côté, dans le domaine de la commutation de paquets, cette interface est la même que celle qui existe entre le nœud SGSN et le registre HLR. Le registre HLR considère le registre GLR comme étant le nœud SGSN via cette interface.

8.10 Interface GLb [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Registre des positions des visiteurs (VLR)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.2.

Cette interface est la même que celles qui existent entre le registre VLR et le registre HLR. Le registre VLR considère le registre GLR comme étant le registre HLR via cette interface.

8.11 Interface GLc [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.3.

Cette interface est la même que celles qui existent entre le nœud SGSN et le registre HLR. Le nœud SGSN considère le registre GLR comme étant le registre HLR via cette interface.

8.12 Interface GLd [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.4.

Dans le réseau avec le registre GLR, lorsque le centre IM_MSC reçoit un message, il interroge le registre GLR afin d'obtenir les informations de routage du MSC. Cependant, cette interface est interne parce que le registre GLR et le centre IM_MSC sont mis en œuvre dans le même nœud physique et le protocole à cette interface n'est pas spécifié.

8.13 Interface GLe [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.5.

Dans le réseau avec registre GLR, lorsque le nœud IM_GSN reçoit une notification d'unité PDU du nœud GGSN, le nœud IM_GSN retransmet la notification au nœud SGSN en interrogeant via l'interface les informations de routage envoyées au registre GLR. L'interrogation utilise la même opération à l'interface entre le nœud SGSN et le registre HLR.

8.14 Interface GLf [Registre d'emplacement de transit (GLR) – Service de messages courts – Centre de commutation mobile de transit (SMS-GMSC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.6.

Cette interface est utilisée afin de renvoyer des messages courts aboutissant à un mobile dans le réseau avec registre GLR en cas de transfert SMS par GPRS. La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP).

Le centre SMS-GMSC considère le registre GLR comme étant le nœud SGSN via cette interface.

8.15 Interface GLg [Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MSC) – Service de messages courts – Centre de commutation mobile de transit (SMS-GMSC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.7.

Cette interface est utilisée afin de renvoyer des messages courts dans le réseau avec le registre GLR en cas de transfert SMS par service autre que GPRS. La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP).

Le centre SMS-GMSC considère le centre IM-MS-C comme étant le centre MSC via cette interface.

8.16 Interface GLh [Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MS-C) – Centre de commutation mobile (MSC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.8.

Cette interface est utilisée afin de renvoyer des messages courts dans le réseau avec le registre GLR en cas de transfert SMS par service autre que GPRS. Cette interface est également utilisée afin d'échanger des données nécessaires par le centre MSC afin d'effectuer l'autorisation d'abonné et d'attribuer des ressources du réseau. La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP).

8.17 Interface GLi [Centre intermédiaire de commutation pour les services mobiles (IM-MS-C) – Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.9.

Cette interface est également utilisée afin d'échanger des données nécessaires par le centre MSC afin d'effectuer l'autorisation d'abonné et d'attribuer des ressources du réseau. La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP).

Le centre GMLC considère le centre IM_MS-C comme étant le centre MSC via cette interface.

8.18 Interface GLj [Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN) – Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.10.

Lorsque le réseau avec le registre GLR reçoit une unité PDU de protocole PDP provenant du réseau externe, le nœud GGSN envoie une notification au nœud IM_GSN par les informations de routage issues du registre HLR. Le nœud GGSN considère le nœud IM_GSN comme étant le nœud SGSN via cette interface.

8.19 Interface GLk [Nœud de support du service GPRS intermédiaire (IM-GSN) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section A.5.11.

Lorsque le réseau avec le registre GLR reçoit une notification de protocole PDP du GGSN, le nœud IM_GSN retransmet la notification au nœud SGSN par les informations de routage issues du registre GLR. Le nœud SGSN considère le nœud IM_GSN comme étant le nœud GGSN via cette interface.

8.20 Interface Gn [Nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.2.2.

Cette interface est utilisée pour prendre en charge la mobilité entre les nœuds SGSN et GGSN. L'interface Gn est utilisée lorsque GGSN et SGSN sont situées à l'intérieur d'un seul RMTP. L'interface Gn comporte également une partie qui permet aux nœuds SGSN de communiquer des données d'abonné et d'utilisateur, lors d'un changement de nœud SGSN.

La signalisation à cette interface utilise le protocole de service de datagramme d'utilisateur, UDP/IP.

8.21 Interface Gp [Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Réseau public]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.2.2.

L'interface Gp est utilisée si les nœuds GGSN et SGSN sont situés dans plusieurs RMTP différents. L'interface Gp comporte également une partie qui permet aux nœuds SGSN de communiquer des données d'abonné et d'utilisateur, lors d'un changement de nœud SGSN.

La signalisation à cette interface utilise le protocole datagramme d'utilisateur, UDP/IP.

8.22 Interface Gr [Registre des positions des tables de localisation de rattachement (HLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.2.1.

Cette interface est utilisée afin d'échanger les données relatives à la position de la station mobile et à la gestion de l'abonné. Le principal service fourni à l'abonné mobile est la capacité de transférer des données en mode paquet contenues dans la zone de service entière. Le nœud SGSN informe le registre HLR de la position d'une station mobile gérée par le registre HLR. Le registre HLR envoie au nœud SGSN toutes les données nécessaires pour prendre en charge le service à l'abonné mobile. Des échanges de données peuvent se produire lorsque l'abonné mobile demande un service particulier, lorsqu'il souhaite modifier certaines données associées à son abonnement ou lorsque certains paramètres de l'abonnement sont modifiés par des moyens administratifs.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions (TCAP).

8.23 Interface Gs [Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.3.1.

Le nœud SGSN peut envoyer des informations de localisation au MSC/VLR via l'interface facultative Gs. Le nœud SGSN peut recevoir une demande d'avertissement du centre MSC/VLR via l'interface Gs. Le centre MSC/VLR peut indiquer à un nœud SGSN, via l'interface Gs, qu'un équipement UE est engagé dans un service géré par le centre MSC.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système SCCP en mode sans connexion (sans TCAP). L'appellation globale (GT, *global title*) du SCCP est utilisée pour l'adressage.

8.24 Interface gsmSCF-HLR

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.4.4.

Cette interface est utilisée par la fonction gsmSCF afin de demander des informations à partir du registre HLR. A titre d'option d'opérateur de réseau, le registre HLR peut refuser de fournir les informations demandées par la fonction gsmSCF.

Cette interface est également utilisée pour des opérations de données USSD, aussi bien pour des dialogues déclenchés par la fonction gsmSCF que pour des dialogues déclenchés par station MS (relayés via HLR). C'est une option d'opérateur de réseau s'il convient de prendre en charge ou pas les opérations de données USSD à cette interface.

8.25 Interface gsmSCF-gsmSRF

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.4.5.

Cette interface est utilisée par la fonction gsmSCF afin d'ordonner à la fonction gsmSRF de reproduire des tonalités/annonces auprès des utilisateurs.

8.26 Interface gsmSSF-gsmSCF

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.4.2.

Cette interface est utilisée par la fonction gsmSCF afin de commander une communication dans une certaine fonction gsmSSF et de demander à la fonction gsmSSF d'établir une connexion avec une fonction gsmSRF. Les relations à cette interface sont ouvertes en tant que résultat de l'envoi à la fonction gsmSCF par la fonction gsmSSF d'une demande d'instructions.

8.27 Interface gprsSSF-gsmSCF

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.4.8.

Cette interface est utilisée par la fonction gsmSCF afin de commander une session de service GPRS ou un contexte individuel de protocole PDP dans une certaine fonction gprsSSF. Les relations entre la fonction gprsSSF et la fonction gsmSCF (dialogues de service GPRS) à cette interface sont ouvertes en tant que résultat de l'envoi par la fonction gprsSSF d'une demande d'instructions à la fonction gsmSCF.

8.28 Interface H [Registre des positions des stations de rattachement (HLR) – Centre d'authentification (AuC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.4.3.2.

Lorsqu'un registre HLR reçoit une demande d'authentification et le chiffrement des données pour un abonné mobile et qu'il ne détient pas les données demandées, le registre HLR demande les données du centre AuC. Le protocole utilisé afin de transférer les données par cette interface n'est pas normalisé.

8.29 Interface IuBC [Réseau central (CN) – Commande de réseau radio (RNC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.5.1.

L'interface entre le centre CBC et le système RNS est spécifiée dans la série 25.41x des spécifications techniques 3G.

L'interface CBC-RNS est utilisée pour acheminer des informations concernant:

- les messages du service CBS proprement dit;
- le paramètre de fourniture du service CBS.

8.30 Interface IuCS [Centre de commutation mobile (MSC) – Commande de réseau radio (RNC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.2.1.2.

L'interface entre le centre MSC et son RNS est spécifiée dans la série 25.41x des spécifications techniques UMTS.

L'interface RNS-MSC est utilisée pour acheminer des informations concernant:

- la gestion du système RNS;
- le traitement des appels;
- la gestion de la mobilité.

8.31 Interface IuPS [Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Commande de réseau radio (RNC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6.2.2.2.

L'interface RNS-3G-SGSN est utilisée pour acheminer des informations concernant:

- la transmission de données en mode paquet;
- la gestion de la mobilité.

L'interface IuPS est définie dans la série 25.41x des spécifications techniques UMTS.

8.32 Interface Lc [Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC) – Fonction de commande de services GSM (gsmSCF)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [3a]-[3e] section 6.3.10.

L'interface Lc prend en charge l'accès de la logique CAMEL au service LCS.

8.33 Interface Le [Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC) – Client LCS externe]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur le texte contenu dans les références [2a]-[2e] section 7.3.

Cette interface connecte le RMTP au client LCS externe.

8.34 Interface Lg [Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Centre de localisation des mobiles (MLC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.3.1.

L'interface MSC-GMLC est utilisée afin d'échanger des données nécessitées par le centre MSC afin d'effectuer l'autorisation d'abonné et d'attribuer des ressources du réseau. Le centre GMLC fournit l'identité IMSI et les informations de qualité de service demandées.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions (TCAP).

8.35 Interface Lh [Registre des positions des tables de localisation de rattachement (HLR) – Centre de localisation des mobiles de transit (GMLC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.3.4.

Cette interface est utilisée par le centre GMLC afin d'extraire la position du centre VMSC et l'identité IMSI pour un mobile particulier.

La signalisation à cette interface utilise le sous-système application mobile (MAP), qui à son tour utilise les services du sous-système d'application pour la gestion des transactions (TCAP).

8.36 Interface Centre de commutation mobile (MSC) – gsmSCF

Ce texte est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 6a.4.6

Cette interface est utilisée par le centre MSC pour envoyer à la fonction gsmSCF des notifications d'invocation de service complémentaire.

8.37 Interface RTPC [Centre de commutation mobile (MSC)/Registre des positions des visiteurs (VLR) – Réseau téléphonique public commuté (RTPC)]

Le texte contenu dans ce paragraphe est fondé sur celui des références [2a]-[2e] section 7.1.

Le centre MSC est fondé sur un commutateur RNIS normal. Il possède, pour la commande d'appel, la même interface que les commutateurs du réseau fixe. L'interface de signalisation considérée dans les spécifications techniques GSM est associée aux sous-systèmes utilisateurs TUP et ISUP du système de signalisation n° 7 associés aux circuits utilisés pour les appels entrants et sortants.

9 Structure des spécifications techniques

Le présent paragraphe fournit une vue d'ensemble des spécifications relatives à ce membre de la famille des IMT-2000 sur la base du réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre (UTRAN). Les détails de ces spécifications peuvent être trouvés dans le § 10.

Le texte suivant décrit le système de numérotation pour les spécifications et rapports du système mobile de la 3^e génération selon le projet 3GPP.

Les spécifications pour la version 1999 du système mobile de la 3^e génération sont décrites par le système de numérotage "ab.cde".

Lorsque des spécifications GSM existantes sont améliorées ou modifiées par les groupes TSG pour le système mobile de la 3^e génération, le titre et la version de la spécification devraient changer (titre reflétant un système mobile de la 3^e génération). Le numéro GSM (ab) a augmenté de 20 et un chiffre "c" égal à zéro a été ajouté (par exemple, GSM 07.07 devient 3GTS 27.007) indiquant l'héritage GSM de la spécification. Le Tableau 1 est une table de conversion entre spécifications du système GSM de deuxième génération et spécifications du système UMTS de troisième génération.

Pour les spécifications 3GPP nouvellement créées, le chiffre "c" n'est pas zéro.

Les titres et descriptions de séries ci-après ne sont utilisés qu'à titre indicatif. Ils pourront être remaniés ultérieurement selon l'expérience acquise.

Les séries de spécifications sont les suivantes:

- série 21 Spécifications des exigences;
- série 22 Aspects relatifs au service;
- série 23 Réalisation technique;
- série 24 Protocoles de signalisation (équipement d'utilisateur-réseau central);
- série 25 Aspects relatifs à l'accès UTRA (voir Note 1);
- série 26 Codecs (signaux vocaux, vidéo, etc.);
- série 27 Données;
- série 28 Réserve pour usage futur;
- série 29 Protocoles de signalisation;
- série 30 Gestion de programme (voir Note 2);
- série 31 Module d'identité d'utilisateur (UIM);
- série 32 Exploitation et maintenance;
- série 33 Aspects relatifs à la sécurité;
- série 34 Spécifications d'essai (voir Note 2);
- série 35 Spécifications d'algorithme.

NOTE 1 – Les spécifications techniques de cette série ne sont pas incluses dans le domaine d'application de la présente Recommandation. Elles sont décrites dans la référence [1].

NOTE 2 – Les spécifications techniques de ces séries ne sont pas incluses dans le domaine d'application de la présente Recommandation.

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
01.01	21.101	3rd Generation mobile system Release 1999 Specifications
01.11	21.111	USIM and IC card requirements
01.33	21.133	Security threats and requirements
02.00	22.100	UMTS Phase 1
02.01	22.001	Principles of circuit telecommunication services supported by a Public Land Mobile Network (PLMN)
02.01	22.101	Service aspects; Service principles
02.02	22.002	Circuit Bearer Services (BS) supported by a Public Land Mobile Network (PLMN)
02.03	22.003	Circuit Teleservices supported by a Public Land Mobile Network (PLMN)
02.04	22.004	General on Supplementary Services
02.05	22.105	Services & service capabilities
02.11	22.011	Service accessibility
02.15	22.115	Service Aspects Charging and billing
02.16	22.016	International Mobile Equipment Identities (IMEI)
02.21	22.121	Service aspects; The Virtual Home Environment; Stage 1
02.22	22.022	Personalisation of Mobile Equipment (ME); Mobile functionality specification
02.24	22.024	Description of Charge Advice Information (CAI)
02.29	22.129	Handover requirements between UMTS and GSM or other Radio Systems
02.30	22.030	Man-Machine Interface (MMI) of the User Equipment (UE)
02.34	22.034	High Speed Circuit Switched Data (HSCSD); Stage 1
02.35	22.135	Multicall Stage 1
02.38	22.038	USIM/SIM Application Toolkit (USAT/SAT); Service description; Stage 1
02.40	22.140	Multimedia Messaging Service; Stage 1
02.41	22.041	Operator Determined Call Barring
02.42	22.042	Network Identity and Time Zone (NITZ), stage 1
02.57	22.057	Mobile Execution Environment (MExE); Stage 1
02.60	22.060	General Packet Radio Service (GPRS); Stage 1
02.66	22.066	Support of Mobile Number Portability (MNP); Stage 1
02.67	22.067	enhanced Multi-Level Precedence and Pre-emption service (eMLPP); Stage 1
02.71	22.071	Location Services (LCS); Stage 1
02.72	22.072	Call Deflection (CD); Stage 1
02.78	22.078	CAMEL; Stage 1
02.79	22.079	Support of optimal routing; Stage 1
02.81	22.081	Line Identification supplementary services; Stage 1

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
02.82	22.082	Call Forwarding (CF) Supplementary Services; Stage 1
02.83	22.083	Call Waiting (CW) and Call Hold (HOLD) supplementary services; Stage 1
02.84	22.084	MultiParty (MPTY) supplementary service; Stage 1
02.85	22.085	Closed User Group (CUG) supplementary services; Stage 1
02.86	22.086	Advice of Charge (AoC) supplementary services; Stage 1
02.87	22.087	User-to-user signalling (UUS); Stage 1
02.88	22.088	Call Barring (CB) supplementary services; Stage 1
02.90	22.090	Unstructured Supplementary Service Data (USSD); Stage 1
02.91	22.091	Explicit Call Transfer (ECT) supplementary service; Stage 1
02.93	22.093	Call Completion to Busy Subscriber (CCBS); Stage 1
02.94	22.094	Follow Me service description – Stage 1
02.96	22.096	Name identification supplementary services; Stage 1
02.97	22.097	Multiple Subscriber Profile (MSP); Stage 1
03.01	23.101	General UMTS Architecture
03.02	23.002	Network Architecture
03.03	23.003	Numbering, Addressing and Identification
03.07	23.007	Restoration procedures
03.07	23.107	Quality of Service (QoS) concept and architecture
03.08	23.008	Organisation of subscriber data
03.08	23.108	Mobile Radio Interface Layer 3 specification Core Network Protocols stage 2 (structured procedures)
03.09	23.009	Handover procedures
03.10	23.110	UMTS Access Stratum Services and Functions
03.11	23.011	Technical realization of Supplementary Services
03.12	23.012	Location management procedures
03.14	23.014	Support of Dual Tone Multi Frequency (DTMF) signalling
03.15	23.015	Technical realisation of Operator Determined Barring (ODB)
03.16	23.016	Subscriber data management; Stage 2
03.16	23.116	Super-Charger technical realization; Stage 2
03.18	23.018	Basic Call Handling; Technical realization
03.19	23.119	Gateway Location Register (GLR); Stage2
03.21	23.121	Architecture Requirements for release 99
03.22	23.122	Non-Access-Stratum functions related to Mobile Station (MS) in idle mode
03.27	23.127	Virtual Home Environment; Stage 2
03.32	23.032	Universal Geographical Area Description (GAD)
03.34	23.034	High Speed Circuit Switched Data (HSCSD); Stage 2

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
03.35	23.135	Multicall supplementary service; Stage 2
03.38	23.038	Alphabets & Language
03.40	23.040	Technical realization of Short Message Service (SMS)
03.40	23.140	Multimedia Messaging Service (MMS)
03.41	23.041	Technical realization of Cell Broadcast Service (CBS)
03.42	23.042	Compression algorithm for SMS
03.54	23.054	Shared Interworking Functions; Stage 2
03.57	23.057	Mobile Execution Environment (MExE); Functional description; Stage 2
03.60	23.060	General Packet Radio Service (GPRS) Service description; Stage 2
03.66	23.066	Support of GSM Mobile Number Portability (MNP) stage 2
03.67	23.067	Enhanced Multi-Level Precedence and Preemption Service (EMLPP); Stage 2
03.71	23.171	Functional stage 2 description of location services in UMTS
03.72	23.072	Call Deflection Supplementary Service; Stage 2
03.78	23.078	Customised Applications for Mobile network Enhanced Logic (CAMEL) Phase 3 – Stage 2
03.79	23.079	Support of Optimal Routeing (SOR); Technical realization; Stage 2
03.81	23.081	Line Identification supplementary services; Stage 2
03.82	23.082	Call Forwarding (CF) Supplementary Services; Stage 2
03.83	23.083	Call Waiting (CW) and Call Hold (HOLD) Supplementary Service; Stage 2
03.84	23.084	MultiParty (MPTY) Supplementary Service; Stage 2
03.85	23.085	Closed User Group (CUG) Supplementary Service; Stage 2
03.86	23.086	Advice of Charge (AoC) Supplementary Service; Stage 2
03.87	23.087	User-to-User Signalling (UUS) supplementary service; Stage 2
03.88	23.088	Call Barring (CB) Supplementary Service; Stage 2
03.90	23.090	Unstructured Supplementary Service Data (USSD); Stage 2
03.91	23.091	Explicit Call Transfer (ECT) Supplementary Service; Stage 2
03.93	23.093	Call Completion to Busy Subscriber (CCBS); Stage 2
03.94	23.094	Follow Me Stage 2
03.96	23.096	Name Identification Supplementary Service; Stage 2
03.97	23.097	Multiple Subscriber Profile (MSP); Stage 2
04.02	24.002	GSM-UMTS Public Land Mobile Network (PLMN) Access Reference Configuration
04.07	24.007	Mobile Radio Interface Signalling Layer 3 – General Aspects
04.08	24.008	Mobile Radio Interface Layer 3 specification; Core Network Protocols; Stage 3
04.10	24.010	Mobile Radio Interface Layer 3 – Supplementary Services Specification – General Aspects

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
04.11	24.011	Point-to-Point (PP) Short Message Service (SMS) Support on Mobile Radio Interface
04.12	24.012	Short Message Service Cell Broadcast (SMSCB) Support on the Mobile Radio Interface
04.22	24.022	Radio Link Protocol (RLP) for Data and Telematic Services on the (MS-BSS) Interface and the Base Station System – Mobile-services Switching Centre (BSS-MSC) Interface
04.30	24.030	Location Services LCS Stage 3 SS (MO-LR)
04.35	24.135	Multicall supplementary service; Stage 3
04.67	24.067	Enhanced Multi-Level Precedence and Pre-emption service (eMLPP); Stage 3
04.72	24.072	Call Deflection Supplementary Service; Stage 3
04.80	24.080	Mobile radio Layer 3 Supplementary Service specification – Formats and coding
04.81	24.081	Line Identification Supplementary Service; Stage 3
04.82	24.082	Call Forwarding Supplementary Service; Stage 3
04.83	24.083	Call Waiting (CW) and Call Hold (HOLD) Supplementary Service; Stage 3
04.84	24.084	MultiParty (MPTY) Supplementary Service; Stage 3
04.85	24.085	Closed User Group (CUG) Supplementary Service; Stage 3
04.86	24.086	Advice of Charge (AoC) Supplementary Service; Stage 3
04.87	24.087	User-to-User Signalling (UUS); Stage 3
04.88	24.088	Call Barring (CB) Supplementary Service; Stage 3
04.90	24.090	Unstructured Supplementary Service Data (USSD); Stage 3
04.91	24.091	Explicit Call Transfer (ECT) Supplementary Service; Stage 3
04.93	24.093	Call Completion to Busy Subscriber (CCBS); Stage 3
04.96	24.096	Name Identification Supplementary Service; Stage 3
06.01	26.101	AMR speech Codec; Frame Structure
06.02	26.102	AMR speech Codec; Interface to Iu and Uu
06.03	26.103	Codec lists
06.04	26.104	AMR speech Codec; Floating point C-Code
06.10	26.110	Codec for Circuit switched Multimedia Telephony Service; General Description
06.11	26.111	Codec for Circuit switched Multimedia Telephony Service; Modifications to H.324
06.31	26.131	Narrow Band (3,1 kHz) Speech & Video Telephony Terminal Acoustic Characteristics
06.32	26.132	Narrow Band (3,1 kHz) Speech & Video Telephony Terminal Acoustic Test Specification.
06.71	26.071	AMR speech Codec; General description
06.73	26.073	AMR speech Codec; C-source code

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
06.74	26.074	AMR speech Codec; Test sequences
06.90	26.090	AMR speech Codec; Transcoding Functions
06.91	26.091	AMR speech Codec; Error concealment of lost frames
06.92	26.092	AMR speech Codec; comfort noise for AMR Speech Traffic Channels
06.93	26.093	AMR speech Codec; Source Controlled Rate operation
06.94	26.094	AMR Speech Codec; Voice Activity Detector for AMR Speech Traffic Channels
07.01	27.001	General on Terminal Adaptation Functions (TAF) for Mobile Stations (MS)
07.02	27.002	Terminal Adaptation Functions (TAF) for services using Asynchronous bearer capabilities
07.03	27.003	Terminal Adaptation Functions (TAF) for services using Synchronous bearer capabilities
07.03	27.103	Wide Area Network Synchronization
07.05	27.005	Use of Data Terminal Equipment – Data Circuit terminating Equipment (DTE-DCE) interface for Short Message Service (SMS) and Cell Broadcast Service (CBS)
07.07	27.007	AT command set for 3G User Equipment (UE)
07.10	27.010	Terminal Equipment to User Equipment (TE-UE) multiplexer protocol User Equipment (UE)
07.60	27.060	Packet domain; Mobile Station (MS) supporting Packet Switched services
09.02	29.002	Mobile Application Part (MAP) specification
09.07	29.007	General requirements on interworking between the Public Land Mobile Network (PLMN) and the Integrated Services Digital Network (ISDN) or Public Switched Telephone Network (PSTN)
09.08	29.108	Application of the Radio Access Network Application Part (RANAP) on the E-interface
09.10	29.010	Information Element Mapping between Mobile Station – Base Station System (MS-BSS) and Base Station System – Mobile-services Switching Centre (BSS-MCS) Signalling Procedures and the Mobile Application Part (MAP)
09.11	29.011	Signalling Interworking for Supplementary Services
09.13	29.013	Signalling interworking between ISDN supplementary services Application Service Element (ASE) and Mobile Application Part (MAP) protocols
09.16	29.016	Serving GPRS Support Node SGSN – Visitors Location Register (VLR); Gs Interface Network Service Specification
09.18	29.018	Serving GPRS Support Node SGSN – Visitors Location Register (VLR); Gs Interface Layer 3 Specification
09.19	29.119	GPRS Tunnelling Protocol (GTP) specification for Gateway Location Register (GLR)
09.20	29.120	Mobile Application Part (MAP) specification for Gateway Location Register (GLR); Stage 3

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
09.60	29.060	GPRS Tunnelling protocol (GTP) across the Gn and Gp interface
09.61	29.061	Interworking between the Public Land Mobile Network (PLMN) supporting Packet Based services and Packet Data Networks (PDN)
09.78	29.078	Customised Applications for Mobile network Enhanced Logic (CAMEL) Phase 3; CAMEL Application Part (CAP) specification
09.98	29.198	Open Service Architecture (OSI) Application Programming Interface (API) – Part 1
11.01	31.101	UICC-terminal interface; Physical and logical characteristics
11.02	31.102	Characteristics of the USIM Application
11.10	31.110	Numbering system for telecommunication IC card applications
11.11	31.111	USIM Application Toolkit (USAT)
11.20	31.120	UICC-terminal interface; Physical, electrical and logical test specification
11.21	31.121	UICC-terminal interface; USIM application test specification
11.22	31.122	USIM conformance test specification
12.01	32.101	3G Telecom Management principles and high level requirements
12.02	32.102	3G Telecom Management Architecture
12.04	32.104	3G Performance Management
12.05	32.005	Telecommunications Management; Charging and billing; 3G call and event data for the Circuit Switched (CS) domain
12.06-1	32.106-1	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 1: 3G configuration management; Concept and requirements
12.06-2	32.106-2	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 2: Notification Integration Reference Point; Information Service version 1
12.06-3	32.106-3	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 3: Notification Integration Reference Point; CORBA solution set version 1:1
12.06-4	32.106-4	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 4: Notification Integration Reference Point: CMIP Solution Set Version 1:1
12.06-5	32.106-5	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 5: Basic Configuration Management IRP information model (including NRM) version 1
12.06-6	32.106-6	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 6: Basic Configuration Management IRP CORBA solution set version 1:1
12.06-7	32.106-7	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 7: Basic Configuration Management IRP CMIP solution set version 1:1
12.06-8	32.106-8	Telecommunication Management; Configuration Management; Part 8: Name convention for Managed Objects
12.11-1	32.111-1	Telecommunication Management; Fault Management; Part 1: 3G fault management requirements
12.11-2	32.111-2	Telecommunication Management; Fault Management; Part 2: Alarm Integration Reference Point: Information Service

Tableau 1/Q.1741.1 – Conversion entre 2G et 3G

Numéro GSM	Numéro spéc. 3G	Titre
12.11-3	32.111-3	Telecommunication Management; Fault Management; Part 3: Alarm Integration Reference Point: CORBA solution set version 1:1
12.11-4	32.111-4	Telecommunication Management; Fault Management; Part 4: Alarm Integration Reference Point: CMIP solution set
12.15	32.015	Telecommunications Management; Charging and billing; 3G call and event data for the Packet Switched (PS) domain
13.02	33.102	3G security; Security architecture
13.03	33.103	Security Integration Guidelines
13.05	33.105	Cryptographic Algorithm requirements
13.06	33.106	Lawful interception requirements
13.07	33.107	Lawful interception architecture and functions
13.20	33.120	Security Objectives and Principles
15.01	35.201	Specification of the 3GPP confidentiality and integrity algorithms; Document 1: f8 and f9 specifications
15.02	35.202	Specification of the 3GPP confidentiality and integrity algorithms; Document 2: Kasumi algorithm specification
15.03	35.203	Specification of the 3GPP confidentiality and integrity algorithms; Document 3: Implementors' test data
15.04	35.204	Specification of the 3GPP confidentiality and integrity algorithms; Document 4: Design conformance test data

10 Spécifications techniques

Les procédures d'exploitation contenues dans le projet 3GPP permettent une amélioration continue de leurs spécifications au moyen d'une procédure de demande de changement. Les demandes de changement sont passées en revue par chaque Groupe de travail 3GPP et sont fournies pour approbation aux réunions plénières trimestrielles du groupe TSG du projet 3GPP. Donc, les normes/spécifications de l'organisation SDO peuvent être mises à jour après les réunions plénières de chaque groupe TSG du projet 3GPP. Dans ce contexte, il est recommandé au lecteur d'extraire la plus récente version des normes/spécifications de l'organisation SDO à partir de l'emplacement indiqué à l'intérieur du gabarit.

10.1 Série 21, Spécifications

10.1.1 TS 21.101 Système mobile de la 3^e génération – Spécifications de la version 1999

Ce document décrit les spécifications du système mobile de la 3^e génération pour la version 1999. Les spécifications et rapports de la version 1999 du projet 3GPP ont un numéro de version 3 principal (par exemple 3.x.y).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-21.101 (R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 121 101	3.3.0	Publié	17-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13427
T1	T1.3GPP.21.101V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	http://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-21.101(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-21_101_R99_.zip
TTC	TS-3GA-21.101(R99)v3.3.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/21101r99.pdf

10.1.2 TS 21.111 Prescriptions du module USIM et de la carte IC

Ce document définit les exigences du module USIM (module d'identité universelle d'abonné) et de la carte IC pour les système 3G (UICC). Ces exigences sont issues des exigences de service et de sécurité qui sont définies en TS 22.100 et TS 22.101. Le module USIM est une application 3G à la carte IC. Il interfonctionne avec un terminal 3G et fournit l'accès aux services 3G. Ce document est destiné à servir de base pour la spécification particulière du module USIM et de la carte UICC, et de l'interface avec les terminaux 3G.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-21.111(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/21.111.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-21.111 (R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 121 111	3.3.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11501
T1	T1.3GPP.21.111V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-21.111(R99F)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-21_111_R99_.zip

10.1.3 TS 21.133 Atteintes à la sécurité et exigences

Cette spécification tient compte des principes et objectifs de sécurité qui sont exposés dans la spécification TS 33.120. Elle contient une évaluation des dangers perçus par le projet 3GPP et produira ultérieurement une liste des exigences de sécurité visant à faire face à ces dangers.

Etant donné que les téléservices et applications ne seront pas, en général, normalisés, il est difficile de prédire leur nature exacte. Donc, cette spécification considère tous les problèmes de sécurité et vise à énumérer les exigences génériques de sécurité qui doivent être applicables quels que soient les services réels qui sont offerts. La liste des dangers et des exigences pourra cependant nécessiter des mises à jour au fur et à mesure de l'évolution du système 3GPP.

L'analyse de danger exécutée repose dans une grande mesure sur des expériences antérieures avec les systèmes 2G, en particulier GSM, et tient compte des problèmes révélés par ce domaine.

Les exigences de sécurité énumérées dans cette spécification doivent être utilisées comme entrée pour le choix de caractéristiques de sécurité et la conception de l'architecture de sécurité 3GPP qui est spécifiée dans la spécification TS 33.102.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-21.133(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/21.133.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-21.133 (R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 121 133	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=6973
T1	T1.3GPP.21.133V 310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-21.133(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-21_133.zip

10.2 Série 22, Aspects relatifs au service

10.2.1 TS 22.001 Principes des services de télécommunication en mode circuit pris en charge par un réseau mobile terrestre public (RMTP)

Le document couvre la définition des services de télécommunication en mode circuit pris en charge par un RMTP. L'objet du présent document est de fournir une méthode pour la caractérisation et la description de ces services de télécommunication.

La spécification TS 22.101 décrit les principes généraux de service d'un RMTP.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.001(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.001.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-21.001 (R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122 001	3.2.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9985
T1	T1.3GPP.22.001V 320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.001(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_001_R99_.zip

10.2.2 TS 22.002 Services supports en mode circuit pris en charge par un RMTP

Le document définit un ensemble de services supports en mode circuit qui doivent être fournis aux abonnés RMTP par un RMTP proprement dit et en liaison avec d'autres réseaux. Cette spécification technique devrait également être utilisée en tant que référence pour définir les capacités correspondantes qui sont requises d'un réseau mobile.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.002(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.002.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.002 (99)	3.6.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.002	3.6.0	Publié	19-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13537
T1	T1.3GPP.22.002V 360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.002(R99)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_002_R99_.zip

10.2.3 TS 22.003 Téléservices en mode circuit pris en charge par un réseau mobile terrestre public (RMTP)

Le document décrit et définit un ensemble recommandé de téléservices en mode circuit qui doivent être pris en charge par un RMTP en liaison avec d'autres réseaux en tant que base pour définir les capacités réseau requises.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.003(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.003.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.003(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.003	3.2.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9932
T1	T1.3GPP.22.003V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.003(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_003_R99_.zip

10.2.4 TS 22.004 Généralités sur les services complémentaires

L'objet de ce document est de définir un ensemble recommandé de services complémentaires aux téléservices et services supports, qui seront pris en charge par un RMTP en liaison avec d'autres réseaux en tant que base pour la définition des capacités réseau requises.

Les services complémentaires non couverts dans la spécification TS 22.004 ne peuvent pas être introduits unilatéralement dans un RMTP s'ils nécessitent la modification des spécifications de signalisation.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans les spécifications TS 23.011 et TS 24.010.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.004(R99)	3.2.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.004	3.2.1	Publié	17-04-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10202
T1	T1.3GPP.22.004V321-2001	3.2.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.004(R99)	3.2.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_004.zip
TTC	JP-3GA-22.004(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22004r99.pdf

10.2.5 TS 22.011 Accessibilité du service

L'objet de cette spécification technique est de décrire les procédures d'accès au service présentées à l'utilisateur.

Les définitions et procédures sont fournies dans cette spécification technique pour l'itinérance internationale, l'itinérance nationale et les services fournis au niveau régional. Elles sont obligatoires en ce qui concerne la réalisation technique de la station mobile (l'équipement utilisateur).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.011(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.011	3.4.0	Publié	23-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13541
T1	T1.3GPP.22.011V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.011(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_011_R99_.zip
TTC	TS-3GA-22.011(R99)v3.4.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts22011r99.pdf

10.2.6 TS 22.016 Identités internationales d'équipement mobile (IMEI)

Le document définit l'objectif et l'usage principal des identités internationales d'équipement mobile (IMEI).

La spécification TS 23.003 décrit le procédé technique de numérotage, d'adressage et d'identification.

NOTE – Le présent document ne couvre que la description du système GSM. Il devra être mis à jour pour le rendre applicable au système 3GPP.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.016(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.016.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.016(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.016	3.2.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11304
T1	T1.3GPP.22.016V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.016(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_016_R99_.zip

10.2.7 TS 22.022 Personnalisation de la spécification des fonctionnalités de l'équipement mobile GSM; Etape 1

Le document fournit les spécifications fonctionnelles de cinq caractéristiques afin de personnaliser l'équipement mobile (ME, *mobile equipment*) pour systèmes GSM et 3G. Ces caractéristiques sont désignées comme suit:

- personnalisation d'un réseau;
- personnalisation d'un sous-ensemble de réseau;
- personnalisation d'un fournisseur de services (SP, *service provider*);
- personnalisation d'un réseau d'entreprise;
- personnalisation d'un module USIM.

Le document indique les exigences pour des équipements mobiles qui offrent ces caractéristiques de personnalisation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.022(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.022.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.022 (R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.022	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11305
T1	T1.3GPP.22.022V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.022(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_022_R99_.zip

10.2.8 TS 22.024 Description des informations d'avis de taxation (CAI, *charge advice information*)

Le service complémentaire de taxation est décrit dans la spécification TS 22.086. Il est conçu pour fournir à un utilisateur mobile des informations suffisantes pour permettre d'effectuer une estimation en temps réel de la facture, qui sera finalement prélevée dans le RMTP de rattachement concernant la station mobile (MS) abonnée.

Dans le cas de certains usages de station mobile, par exemple un publiphone mobile, cette estimation pourrait être soumise à traitement complémentaire (par exemple, pour présenter les taxes en unités monétaires plutôt qu'en unités temporelles, ce qui peut impliquer un balisage additionnel). Ce traitement additionnel n'est pas décrit dans ce document afin d'éviter de contraindre l'évolution de la production de stations mobiles à cet égard.

Ce document donne un aperçu général de la façon dont ce service complémentaire doit fonctionner aussi bien dans le RMTP qu'à l'intérieur de la station mobile. Le texte reproduit dans le présent document est requis afin de définir cette fonctionnalité et n'est pas destiné à contraindre l'implémentation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.024(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.024	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8739
T1	T1.3GPP.22.024V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.024(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_024.zip
TTC	JP-3GA-22.024(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22024r99.pdf

10.2.9 TS 22.030 Interface homme-machine (MMI) de la station mobile (MS)

Le document définit les exigences et donne des directives applicables à l'interface MMI avec l'équipement d'utilisateur (UE, *user equipment*). Cela comprend les exigences des procédures d'utilisateur pour la commande d'appel et la commande de service complémentaire, les exigences relatives aux supports d'entrée physique et à la sortie, telles que les indications et les informations affichées.

Le document n'inclut que les exigences relatives aux équipements UE connectés à un domaine en commutation de circuits (CS). Voir TS 22.101 pour les principes généraux de service et TS 22.001 pour les services de télécommunication en mode circuit.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.030(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.030.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.030(R99)	3.4.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.030	3.4.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11933
T1	T1.3GPP.22.030V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.030(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_030_R99_.zip

10.2.10 TS 22.034 Transmission de données à commutation de circuits à haut débit (HSCSD); Etape 1

Le document indique la description d'étape 1 de la transmission de données à commutation de circuits à haut débit (HSCSD). Les données HSCSD constituent un élément de service qui introduit des services supports généraux. Un mécanisme d'intervalles de temps multiples est utilisé pour débits d'utilisateur qui peuvent être obtenus avec un ou plusieurs canaux TCH/F. L'exploitation à intervalles multiples définit également l'utilisation flexible de ressources d'interface radioélectrique, qui permet l'utilisation flexible de débits d'utilisateur très élevés.

Le mécanisme d'intervalles de temps multiples n'est applicable qu'au réseau GERAN.

Dans le cas du réseau UTRAN, les paramètres d'accès radioélectrique utilisés pour les données d'utilisateur des services GBS sont spécifiés dans la spécification TS 23.107.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.034(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.034.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.034(R99)	3.2.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.034	3.2.1	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9988
T1	T1.3GPP.22.034V321-2001	3.2.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.034(R99)	3.2.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_034.zip

10.2.11 TS 22.038 Utilitaire d'application de module SIM (SAT); Etape 1

Cette spécification technique définit la description d'étape 1 du module USIM/de la boîte à outils d'application SIM (SAT/USAT). L'étape 1 est une description globale du service, principalement du point de vue de l'abonné et de l'environnement de desserte. Elle ne traite pas des détails de l'interface humaine proprement dite.

Cette spécification technique comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux environnements de desserte et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs de bases de données.

Cette spécification technique contient les exigences principales pour un module USIM/boîte à outils d'application SIM (SAT/USAT), qui sont suffisantes afin de fournir un service complet.

Il est hautement souhaitable, cependant, que ces solutions techniques pour un module USIM/boîte à outils d'application SIM (SAT/USAT) soient suffisamment flexibles pour permettre d'éventuelles améliorations. Des fonctionnalités supplémentaires, non décrites dans cette spécification technique, peuvent implémenter des exigences qui sont considérées comme hors du domaine d'application de cette spécification technique. Cette fonctionnalité additionnelle peut être à l'échelle du réseau, à l'échelle d'une nation ou particulière à un groupe d'utilisateurs. Une telle fonctionnalité additionnelle ne doit pas compromettre la conformité aux exigences principales du service.

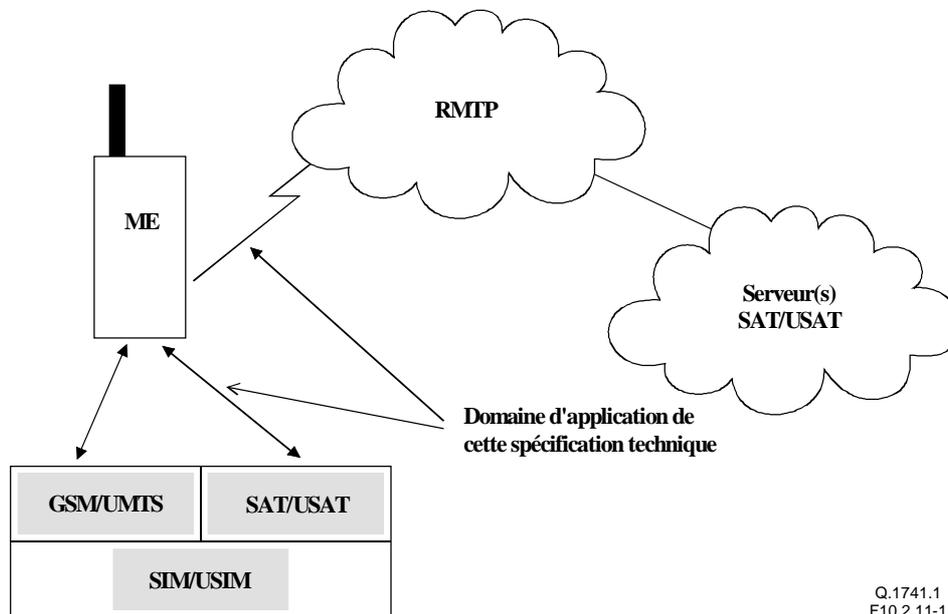


Figure 10-1/Q.1741.1 – Domaine d'application de la Spécification technique TS 22.038

Comme indiqué dans la Figure 10-1, le domaine d'application de cette spécification technique englobe la fonctionnalité d'utilitaire SAT/USAT dans l'équipement d'utilisateur UE/MS (comprenant USIM/SIM et ME) et l'interaction avec l'environnement RMTP. Le serveur SAT/USAT n'est pas nécessairement une entité distincte comme représenté dans la figure; des nœuds offrant des services SAT/USAT peuvent également exister à l'intérieur du RMTP. Les fonctionnalités des serveurs SAT/USAT (comme les aspects de taxation, la classification du niveau de sécurité etc.) ne sont pas couvertes par cette spécification.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.038(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.038.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.038(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.038	3.2.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11306
T1	T1.3GPP.22.038V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.038(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_038_R99_.zip

10.2.12 TS 22.041 Limitation d'appel déterminée par l'opérateur

Le document décrit l'élément de réseau "Limitation déterminée par l'opérateur (ODB, *operator determined barring*)".

Cet élément permet à l'opérateur de réseau ou au fournisseur de services de régler, au moyen d'une procédure exceptionnelle, l'accès par les abonnés à des services en mode circuit par la limitation de certaines catégories d'appels sortants ou entrants ou d'itinérance. La limitation ODB doit prendre effet immédiatement et doit mettre fin aux appels en cours et interdire les appels futurs.

L'objet de cet élément de service du réseau doit être en mesure de limiter le risque financier du fournisseur de services en raison de nouveaux abonnés, ou d'abonnés n'ayant pas réglé rapidement leur facture. Il ne peut être appliqué qu'aux propres abonnés du fournisseur de services.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.041(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.041	3.3.1	Publié	25-06-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13548
T1	T1.3GPP.22.041V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.041(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_041_R99_.zip
TTC	TS-3GA-22.041(R99)v.3.3.1	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts22041r99.pdf

10.2.13 TS 22.042 Identité et fuseau horaire du réseau (NITZ); Etape 1

Le document décrit l'élément de service "Identité et fuseau horaire du réseau (NITZ, *network identity and time zone*)".

Cet élément de service permet à plusieurs RMTP de desserte de transférer vers les stations mobiles (MS) l'identité, l'heure, l'heure d'été et le fuseau horaire local en cours et, pour les stations mobiles, de mémoriser et d'utiliser ces informations. Cet élément améliore l'itinérance en permettant une indication précise des identités RMTP qui sont soit plus récent que l'équipement mobile (ME) ou qui ont changé leur nom depuis que l'équipement ME a été vendu. Les informations d'heure, d'heure d'été et de fuseau horaire peuvent également être utilisées par les équipements mobiles selon les besoins.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.042(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.042	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8743
T1	T1.3GPP.22.042V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.042(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_042.zip
TTC	JP-3GA-22.042(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22042r99.pdf

10.2.14 TS 22.057 Environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE); Etape 1

Cette spécification technique (TS) définit la description d'étape 1 de l'environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE). L'étape 1 est une description globale du service, principalement du point de vue de l'abonné et des fournisseurs de services, et ne traite pas des détails de l'interface humaine proprement dite.

Cette spécification technique comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données.

Cette spécification technique contient les exigences principales d'un environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE), qui sont suffisantes afin de fournir un service complet.

Il est hautement souhaitable cependant, que les solutions techniques d'un environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE) soient suffisamment flexibles pour permettre d'éventuelles améliorations. Des fonctionnalités supplémentaires non décrites dans cette spécification technique peuvent implémenter des exigences qui sont considérées comme hors du domaine d'application de cette spécification TS. Cette fonctionnalité additionnelle peut être à l'échelle du réseau, à l'échelle d'une nation ou particulière à un groupe d'utilisateurs. Une telle fonctionnalité additionnelle ne doit pas compromettre la conformité aux exigences principales du service.

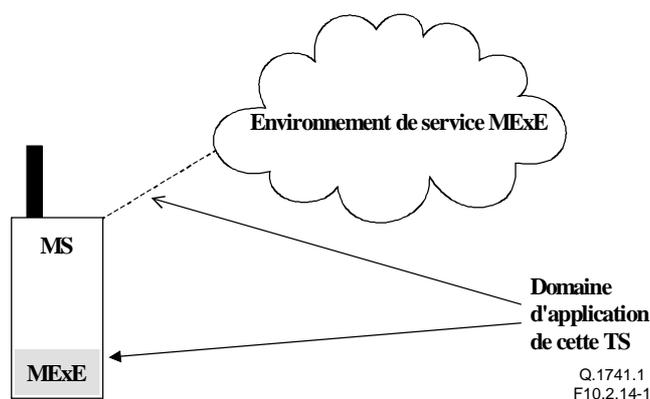


Figure 10-2/Q.1741.1 – Domaine d'application de la Spécification technique TS 22.057

Comme indiqué dans la Figure 10-2, le domaine d'application de cette spécification technique englobe la fonctionnalité MExE dans la station mobile, l'interaction avec l'environnement de service MExE. L'environnement de service MExE n'est pas nécessairement limité au RMTP, et des nœuds offrant des services d'environnement MExE (c'est-à-dire des serveurs MExE) peuvent également exister à l'extérieur du RMTP. Les aspects du support fournis par les serveurs MExE contenus dans l'environnement de service MExE (comme les aspects de taxation, de classification du niveau de sécurité etc.) sont couverts par cette spécification, mais pas les serveurs MExE proprement dits.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.057(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.057.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.057(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.057	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8745
T1	T1.3GPP.22.057V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.057(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_057.zip

10.2.15 TS 22.060 Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS); Etape 1

Cette spécification technique définit la description d'étape 1 du service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS). L'étape 1 est une description globale du service,

principalement du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur du service, mais ne traite pas des détails de l'interface humaine proprement dite. Cette spécification technique comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données.

Cette spécification technique contient les exigences principales pour les réseaux à commutation de paquets spécifiés par le projet 3GPP, qui sont suffisantes afin de fournir un service complet. Elle définit un ensemble de services supports qui fournissent la transmission en mode paquet à l'intérieur du RMTP et interfonctionnent avec des réseaux externes.

Le terme GPRS doit être utilisé dans cette spécification afin de désigner les services GPRS, EGPRS et le domaine du 3G RMTP.

Le service GPRS ne doit pas empêcher l'exploitation par l'utilisateur d'autres services UMTS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.060(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.060	3.5.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12044
T1	T1.3GPP.22.060V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.060(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_060_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.060(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22060r99.pdf

10.2.16 TS 22.066 Prise en charge de la portabilité du numéro du mobile (MNP); Etape 1

Cette spécification technique définit la description d'étape 1 de la prise en charge de la portabilité du numéro du mobile entre réseaux dans le même pays ainsi que la portabilité intersectorielle en Amérique du Nord (c'est-à-dire, portabilité du numéro entre réseaux fixes et réseaux mobiles GSM). L'étape 1 est une description globale du service, principalement du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur du service, mais ne traite pas des détails de l'interface humaine proprement dite.

La portabilité du numéro du mobile (MNP, *mobile number portability*) n'est applicable qu'aux services de télécommunication décrits par un numéro MSISDN.

Cette spécification comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données.

Cette spécification contient les exigences principales pour la prise en charge de la portabilité du numéro du mobile entre opérateurs de réseau dans le même pays ainsi que de la portabilité intersectorielle en Amérique du Nord, qui sont suffisantes afin de fournir un service complet.

D'autres options de portabilité intersectorielle (par exemple, la portabilité du numéro entre réseaux fixe et mobile à l'extérieur de la région nord-américaine) sont hors du domaine d'application de cette spécification technique. Il est hautement souhaitable cependant, que les solutions techniques pour MNP soient suffisamment flexibles afin de permettre d'éventuelles améliorations, par exemple la portabilité intersectorielle du numéro, et la portabilité MNP entre réseaux mobiles analogiques et numériques. Des fonctionnalités supplémentaires non décrites dans cette spécification peuvent implémenter des exigences qui sont considérées comme hors du domaine d'application de cette spécification. Cette fonctionnalité additionnelle peut être à l'échelle du réseau, à l'échelle d'une nation ou particulière à un groupe d'utilisateurs. Une telle fonctionnalité additionnelle ne doit pas compromettre la conformité aux exigences principales du service.

Porting entre fournisseurs de services (c'est-à-dire la portabilité entre fournisseurs de services), qui n'implique pas un changement d'opérateur de réseau est hors du domaine d'application de cette spécification.

La relation entre fournisseurs de services et opérateurs de réseau est hors du domaine d'application de cette spécification.

La relation entre fournisseur de services et abonné est hors du domaine d'application de cette spécification. L'interface entre la station mobile (MS) et d'éventuelles applications externes sont hors du domaine d'application de cette spécification. Les principes de taxation sont hors du domaine d'application de cette spécification sauf indication explicite dans le texte.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.066(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.066	3.2.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11316
T1	T1.3GPP.22.066V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.066(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_066_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.066(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22066r99.pdf

10.2.17 TS 22.067 Service évolué de préséance et de préemption à plusieurs niveaux (ePPPN); Étape 1

Cette spécification indique la description d'étape 1 du service évolué de préséance et de préemption à plusieurs niveaux (ePPPN). Ce service possède deux parties: préséance et préemption. La préséance implique l'attribution d'un niveau de priorité à une communication en combinaison avec établissement d'appel rapide. La préemption implique la prise de ressources, utilisées par un appel de préséance inférieure, par un appel de préséance supérieure en l'absence de ressources disponibles. La préemption peut également impliquer la déconnexion d'une communication en cours de préséance inférieure afin d'accepter un appel entrant de préséance supérieure.

Le service ePPPN service est fourni à titre d'option d'opérateur de réseau à un domaine de réseau. Le domaine peut être le réseau entier ou un sous-ensemble du réseau. Le service ePPPN s'applique à toutes les ressources du réseau dans le domaine qui est d'usage courant. Le service ePPPN est applicable à toutes les stations mobiles dans le domaine avec tout ou partie des stations mobiles ayant un abonnement particulier attribuant la préséance conformément au service ePPPN.

L'ePPPN est un service complémentaire qui doit être fourni à un abonné pour tous les services de base qui sont inclus dans l'abonnement et auxquels le service PPPN s'applique.

NOTE – On a mis à l'étude la question de savoir si les stations mobiles de phase 2 GSM normales seront en mesure d'être utilisées pour ce service.

Le service est décrit du point de vue de l'abonné à un service et de son utilisateur, en particulier:

- la procédure pour fonctionnement normal avec résultat correct;
- la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles;
- l'interaction avec d'autres services et caractéristiques.

Le document ne traite pas des exigences relatives à l'interface homme-machine (MMI, *man-machine interface*), mais fait référence aux spécifications appropriées.

Le document est applicable aux téléservices 1x et 6x et à tous les services supports utilisés dans un réseau mobile si le service ePPPN est fourni. Toute interaction avec d'autres services et/ou réseaux non traitée dans les § 8 ou 9 est hors du domaine d'application du présent document.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.067(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.067.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.067(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.067	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8748
T1	T1.3GPP.22.067V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.067(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_067.zip

10.2.18 TS 22.071 Services de localisation (LCS); Etape 1 (T1P1)

Le document fournit la description d'étape 1 des réseaux à services de radiolocalisation (LCS, *location services*). Une description d'étape 1 fournit une description globale du service, principalement du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur du service, mais qui ne traite pas des détails de l'interface homme-machine (MMI). Cette spécification technique comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de sous-système radio, de commutateurs et de bases de données.

NOTE – Les services de radiolocalisation peuvent être considérés comme une technique composée de capacités de service normalisées permettant une fourniture par le réseau. Ils permettent la fourniture d'applications de radiolocalisation. Cette application peut être propre au fournisseur de services. La description des nombreuses et diverses applications de localisation possibles, qui sont permises par cette technique, sont hors du domaine d'application de cette spécification. Cependant, des exemples révélateurs de la façon dont la fonctionnalité spécifiée peut être utilisée afin de fournir des services de radiolocalisation spécifiques sont inclus dans divers paragraphes de la spécification.

Le document contient les exigences principales pour le service LCS dans une mesure suffisante pour en déduire une définition complète du LCS au niveau du service. Cependant, le présent document décrit également certaines exigences supplémentaires, qui peuvent suggérer, d'une façon non normative, certains modes d'implémentation du système afin de prendre en charge l'élément de service LCS.

Le service LCS peut être offert sans abonnement aux services de télécommunication de base. Il est mis à la disposition des catégories suivantes de clients LCS:

clients LCS de services à valeur ajoutée – qui utilisent le service LCS pour prendre en charge divers services à valeur ajoutée. Ces clients peuvent être des abonnés ainsi que des non-abonnés à d'autres services de stations mobiles;

clients LCS d'opérateur RMTP – qui utilisent le service LCS afin d'améliorer ou prendre en charge certaines tâches O&M associées, certains services complémentaires, certains services associés au RI et certains services supports et téléservices;

clients LCS de services d'urgence – qui utilisent le service LCS afin d'améliorer la prise en charge des appels d'urgence issus des abonnés;

clients LCS d'interception légale – qui utilisent le service LCS pour prendre en charge divers services légalement requis ou accrédités.

Le service LCS est applicable à toute station mobile cible sans considération du fait que la station mobile prend ou non en charge le service LCS, mais avec des restrictions sur le choix de la méthode de positionnement ou sur la notification d'une demande de localisation à l'utilisateur MS lorsque le service LCS ou des méthodes de positionnement individuelles, selon le cas, ne sont pas pris en charge par la station mobile.

Le service LCS sera développé en plusieurs phases. La phase 1 comprend la fourniture de ce qui suit:

phase LCS 1. Il s'agit de la phase initiale par défaut du service LCS. Elle fournit une architecture générique flexible capable de prendre en charge toutes les méthodes de positionnement. Un appui spécifique est fourni pour les méthodes de positionnement fondées sur l'heure d'arrivée (TOA, *time of arrival*), l'amélioration de la différence horaire observée (E-OTD, *enhanced observed time difference*) et le système mondial de localisation (GPS, *global positioning system*). Un appui est fourni pour les services d'urgence, les services à valeur ajoutée et les services d'opérateur RMTP.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.071(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.071.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.071(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.071	3.3.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12045
T1	T1.3GPP.22.071V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.071(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_071_R99_.zip

10.2.19 TS 22.072 Transfert d'appel (CD); Etape 1

Le transfert d'appel (CD, *call deflection*) permet à l'abonné mobile desservi de répondre à un appel entrant offert par le réseau en demandant le réacheminement de cet appel vers un autre numéro spécifié dans la réponse. Le service complémentaire CD ne peut être invoqué qu'avant l'établissement de la connexion par l'abonné mobile desservi, c'est-à-dire en réponse à l'appel offert, ou pendant la période pendant laquelle l'abonné desservi est informé de l'appel. La capacité de l'abonné desservi d'émettre des appels n'est pas affectée par le service complémentaire CD.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.072(R99)	3.0.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.072	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8752
T1	T1.3GPP.22.072V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.072(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_072.zip
TTC	JP-3GA-22.072(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22072r99.pdf

10.2.20 TS 22.078 Sous-système CAMEL; Etape 1

Cette norme spécifie la description d'étape 1 pour l'élément de service d'applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (CAMEL), qui fournit les mécanismes permettant de

prendre en charge des services cohérents indépendamment du réseau de desserte. La logique CAMEL doit faciliter la commande de services spécifiques d'opérateurs externes du RMTPE de desserte. La logique CAMEL est un élément de service de l'élément de service du réseau et non un service complémentaire. C'est un outil pouvant aider l'opérateur de réseau à fournir aux abonnés des services spécifiques d'opérateur même lors d'une itinérance à l'extérieur du réseau RMTPN.

La logique CAMEL est élaborée en plusieurs phases.

- Phase CAMEL 1. Il s'agit de la phase par défaut dans cette spécification.
- Phase CAMEL 2.
- Phase CAMEL 3.

Un RMTPE ou IRMTP prenant en charge la phase CAMEL 2 doit également prendre en charge la phase CAMEL 1.

La logique CAMEL est applicable:

- aux activités associées aux appels au départ du mobile et à l'arrivée au mobile;
- en tant que fonction de phase CAMEL 2, aux invocations de service complémentaire;
- en tant que fonction de phase CAMEL 3, aux objets gérés SMS, aux sessions GPRS, aux contextes PDP, à la commande de données de registre HLR d'abonné, à la commande de la charge de signalisation du réseau.

Le mécanisme décrit traite spécialement le besoin en échange d'informations entre le RMTPE, le RMTPN et l'environnement de service CAMEL (CSE) pour la prise en charge de tels services spécifiques d'opérateur. Les éventuelles procédures d'utilisateur pour des services spécifiques d'opérateur sont hors du domaine d'application de cette norme.

Cette spécification décrit les interactions entre les fonctions des RMTPE, RMTPN, IRMTP et du CSE.

La seconde phase de CAMEL améliore les capacités de la phase 1. Les capacités suivantes sont ajoutées:

- points additionnels de détection d'événement;
- interaction entre un utilisateur et un service utilisant des annonces, des invitations vocales et des collectes d'informations par interaction dans la bande ou interaction de données USSD;
- commande de la durée de communication et transfert des avis de taxation à la station mobile;
- l'environnement CSE peut être informé de l'invocation des services complémentaires ECT, CD et MPTY;
- afin de faciliter le post-traitement, les informations de taxation provenant d'un nœud serveur peuvent être intégrées dans des enregistrements d'appel normaux.

La troisième phase de CAMEL améliore les capacités de la phase 2. Les capacités suivantes sont ajoutées:

- prise en charge de ressources permettant d'éviter la surcharge;
- capacités de prendre en charge les services à numéroter;
- capacités de gérer les événements de mobilité, tels que l'accessibilité (la non-accessibilité) et l'itinérance;
- commande de sessions GPRS et de contextes PDP;
- commande de messages SMS provenant d'un mobile au moyen d'entités de réseau de desserte à commutation de circuits comme à commutation de paquets;

- l'environnement CSE peut être informé de l'invocation du service complémentaire CCBS du GSM.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.078(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.078	3.7.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13559
T1	T1.3GPP.22.078V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.078(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_078_R99_.zip
TTC	TS-3GA-22.078(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/22078r99.pdf

10.2.21 TS 22.079 Prise en charge du routage optimal (SOR); Etape 1

Cette description d'étape 1 de la première phase de la prise en charge du routage optimal (SOR, *support of optimal routing*):

- compile les exigences du service de base pour la prise en charge SOR;
- décrit les interactions dans le cas des services complémentaires (SS, *supplementary service*) afin de tenir compte de la prise en charge SOR;
- renvoie à des modifications des caractéristiques de réseau requises par la prise en charge SOR.

Cette spécification ne traite pas ce qui suit:

- il n'est pas nécessaire d'optimiser le routage des communications initialement dirigées vers un abonné de réseau fixe, parce que l'adresse physique d'une ligne terminale de réseau fixe ne peut pas différer de son adresse logique;
- la prise en charge SOR dans les réseaux autres que RMTP n'est pas dans le domaine d'application de cette spécification technique, mais pourrait être réalisée par arrangement bilatéral entre opérateurs RMTP et opérateurs de réseaux autres que RMTP.

L'objet de la prise en charge SOR est de réduire le nombre de demi-appels inutiles entre RMTP.

La première phase de la prise en charge SOR s'applique :

- au routage optimal au profit du correspondant B, c'est-à-dire à l'arrivée au mobile des appels avec renvoi d'appel ultérieur au pays de rattachement ou visité (scénarios 1 et 2); et facultativement:
- routage optimal au profit du correspondant A, par exemple appels de mobile à mobile où les deux abonnés mobiles sont dans le même pays (scénarios 3 à 10).

L'ensemble complet des scénarios inclus dans la phase 1 du routage optimal est présenté dans le paragraphe sur les procédures normales. Tous les autres scénarios sont exclus de la phase 1 du routage optimal.

Noter que le routage optimal est applicable aux situations d'itinérance nationale qui visent des appels dirigés vers un abonné mobile itinérant dans son pays de rattachement, mais enregistré dans un RMTP différent de son réseau RMTP de rattachement (RMTPN).

Tous les autres scénarios d'appel, y compris le renvoi d'appel multiple, sont remis aux phases subséquentes de la prise en charge SOR, qui doivent être rétrocompatibles avec cette première phase.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.079(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.079	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8754
T1	T1.3GPP.22.079V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.079(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_079.zip
TTC	JP-3GA-22.079(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22079r99.pdf

10.2.22 TS 22.081 Services complémentaires d'identification de la ligne; Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services complémentaires d'identification de la ligne.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la norme TS 22.004.

Ce groupe de services complémentaires d'identification de la ligne est subdivisé en quatre services complémentaires comme suit:

CLIP – Identification de la ligne appelante.

CLIR – Restriction d'identification de la ligne appelante.

COLP – Identification de la ligne connectée.

COLR – Restriction d'identification de la ligne connectée.

Définition d'identité de la ligne: l'identité de la ligne est constituée d'un certain nombre d'unités d'information:

- le numéro d'abonné national RNIS/MSISDN (le numéro MSISDN est celui qui est mémorisé dans le registre VLR);
- l'indicatif de pays;
- facultativement, des informations de sous-adresse. Le RMTP ne peut pas être responsable pour le contenu de cette sous-adresse. (Pour la définition de la sous-adresse, voir la Rec. 11.2/E.164 [10]).

Dans un environnement RNIS complet, l'identité de la ligne doit comprendre toutes les informations d'adresse nécessaires pour identifier sans ambiguïté un abonné.

L'identité de la ligne appelante est celle de la ligne de l'appelant.

L'identité connectée de la ligne est celle de la ligne du connecté.

Si, pour l'identité de la ligne de l'appelant ou du connecté, une identification additionnelle de la ligne est reçue (numéro additionnel d'appelant/de connecté) dans un RMTP, cette identification additionnelle de la ligne doit être utilisée aux fins de présentation des services de présentation de l'identification de la ligne.

Définition des indicateurs de présentation et de contrôle: en plus ou au lieu de l'identité de la ligne, le réseau peut fournir un indicateur de présentation (PI, *presentation indicator*) et/ou un indicateur de contrôle (SI, *screening indicator*) à l'abonné desservi. Les informations suivantes peuvent être données:

- indicateur de présentation montrant:
 - a) présentation permise;

- b) présentation restreinte;
- c) numéro indisponible pour cause d'interfonctionnement.

Si l'indicateur de présentation est mis à la valeur "Présentation Restreinte", alors la station mobile peut obtenir des informations additionnelles sur la cause d'absence d'identité CLI, si fournies par le réseau.

La cause d'absence de valeur CLI peut être une des suivantes:

- indisponible
- rejet par l'utilisateur
- interaction avec d'autres services
- poste à prépaiement / publiphone
- indicateur de contrôle montrant:
 - a) identité fournie par l'utilisateur, vérifiée et contrôlée;
 - b) identité fournie par l'utilisateur, non filtrée;
 - c) identité fournie par le réseau.

Si l'identité de la ligne est celle d'un abonné RMTP, alors:

- le numéro national et l'indicatif de pays doivent toujours être fournis par le réseau;
- la sous-adresse ne doit être incluse que si elle est fournie par l'utilisateur (ou par l'équipement d'utilisateur).
- l'indicateur de contrôle doit indiquer "fournie par le réseau".

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.081(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.081	3.2.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11324
T1	T1.3GPP.22.081V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.081(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_081_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.081(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22081r99.pdf

10.2.23 TS 22.082 Services complémentaires de renvoi d'appel (CF); Etape 1

Cette spécification décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services complémentaires de présentation d'appel.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Ce groupe de services complémentaires de présentation d'appel est subdivisé en quatre services complémentaires différents:

- renvoi d'appel inconditionnel;
- renvoi d'appel sur occupation d'abonné mobile;
- renvoi d'appel sur non-réponse;
- renvoi d'appel sur non-réponse de l'abonné mobile.

Indication d'activation du service complémentaire de renvoi d'appel

Une indication du fait qu'un service de renvoi d'appel est actuellement activé et opérationnel concernant un numéro sera donnée au réexpéditeur chaque fois qu'un appel sortant est effectué. Il y aura qu'une seule indication pour le renvoi d'appel inconditionnel et une autre indication commune pour les services de renvoi d'appel conditionnel.

Note sur l'usage du numéro de destination du renvoi lors de l'enregistrement

Si le numéro de destination du renvoi est un numéro situé dans le pays du RMTP de rattachement, il peut être introduit par l'abonné mobile desservi dans trois formats différents, indépendamment de sa position réelle, conformément aux plans de numérotage suivants:

- 1) numéro national (significatif);
- 2) préfixe national (transit) plus numéro national (significatif);
- 3) préfixe international (voir Note), indicatif de pays, numéro national (significatif).

Dans le plan 3), le stockage des numéros dans ce format est obligatoire pour tous les opérateurs de RMTP.

Si le numéro de destination du renvoi est un numéro situé dans un pays autre que le pays du RMTP de rattachement, il doit être introduit par l'abonné mobile desservi, indépendamment de sa position réelle, conformément au plan suivant:

- Préfixe international (voir Note), indicatif de pays, numéro national (significatif).

NOTE – L'interface MMI pour l'introduction du préfixe international est définie dans la spécification TS 22.030.

La longueur maximale du numéro de destination du renvoi est de 28 chiffres.

Principes d'interaction avec les services complémentaires d'interdiction des appels sortants

Les numéros autorisés à émettre un appel conformément aux conditions du service d'interdiction des appels sortants sont autorisés en tant que numéros de destination du renvoi pour l'abonné mobile desservi.

Les numéros non autorisés à émettre un appel conformément aux conditions du service d'interdiction des appels sortants ne sont pas autorisés en tant que numéros de destination du renvoi pour l'abonné mobile desservi.

Pour le renvoi d'appel inconditionnel, le demi-appel renvoyé est traité comme un appel sortant du pays du RMTP de rattachement.

Renvoi d'appel conditionnel services le demi-appel renvoyé est traité comme un appel sortant du pays RMTP (RMTPN ou RMTPE).

Principes d'interaction avec les services complémentaires d'interdiction des appels entrants

Lorsque l'interdiction des appels entrants est activée pour l'abonné mobile desservi – aucun service de renvoi d'appel n'est autorisé pour cet abonné.

Lorsque l'interdiction des appels entrants lors d'une itinérance à l'extérieur du pays du RMTP de rattachement est activée et opérationnelle – c'est-à-dire lorsque l'abonné mobile desservi est en itinérance à l'extérieur du pays du RMTP de rattachement, les services de renvoi d'appel conditionnel ne sont pas autorisés.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.082(R99)	3.0.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.082	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8756
T1	T1.3GPP.22.082V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.082(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_082.zip
TTC	JP-3GA-22.082(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22082r99.pdf

10.2.24 TS 22.083 Services complémentaires d'appel en attente (CW) et de mise en attente (HOLD); Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services complémentaires d'aboutissement d'appel.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Ce groupe de services complémentaires d'aboutissement d'appel est subdivisé en deux services complémentaires comme suit:

- appel en attente;
- mise en attente.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.083(R99)	3.0.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.083	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8757
T1	T1.3GPP.22.083V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.083(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_083.zip
TTC	JP-3GA-22.083(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22083r99.pdf

10.2.25 TS 22.084 Service complémentaire de communication avec multiparticipants; Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des correspondants multiples.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Le groupe de services complémentaires de correspondants multiples se compose d'un seul service complémentaire:

- service de multiparticipants.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.084(R99)	3.0.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.084	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8758
T1	T1.3GPP.22.084V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.084(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_084.zip
TTC	JP-3GA-22.084(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22084r99.pdf

10.2.26 TS 22.085 Services complémentaires de groupe fermé d'utilisateurs (CUG, *closed user group*); Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services complémentaires de communauté d'intérêts.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Ce groupe de services complémentaires de communauté d'intérêts comprend un seul service complémentaire:

- groupe fermé d'utilisateurs.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.085(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.085	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8759
T1	T1.3GPP.22.085V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.085(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_085.zip
TTC	JP-3GA-22.085(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22085r99.pdf

10.2.27 TS 22.086 Services complémentaires d'indication de taxation (AoC); Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services complémentaires de services de taxation.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Les services de taxation sont des services complémentaires associés aux aspects de taxation. Le groupe des services complémentaires de services de taxation comprend deux services:

- indication de taxation (informations);
- indication de taxation (taxation).

Les services complémentaires d'indication de taxation (AoC) utiliseront les informations d'indication de taxation décrites dans la spécification TS 22.024.

En principe, le même type de station mobile (MS) peut être utilisé pour les deux services d'indication de taxation (AoC), sauf si l'application exige des caractéristiques spéciales – par exemple, le mécanisme de paiement dans un publiphone.

Un seul de ces services peut être inclus dans l'abonnement à un moment quelconque.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.086(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.086	3.1.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8760
T1	T1.3GPP.22.086V 310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.086(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_086.zip
TTC	JP-3GA-22.086(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22086r99.pdf

10.2.28 TS 22.087 Signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS); Etape 1

Le service complémentaire de signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS, *user-to-user signalling*) permet à un abonné mobile d'envoyer/de recevoir une quantité limitée d'informations à destination/en provenance d'un autre abonné RMTP ou RNIS par le canal de signalisation en association avec une communication avec l'autre abonné.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.087(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.087	3.1.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9840
T1	T1.3GPP.22.087V 310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.087(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_087.zip
TTC	JP-3GA-22.087(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22087r99.pdf

10.2.29 TS 22.088 Services complémentaires de limitation d'appel (CB); Etape 1

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des limitations d'appel.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Les services complémentaires de limitation d'appel permettent à un abonné mobile d'avoir l'interdiction de certaines catégories d'appel sortants ou entrants à l'accès d'abonné mobile.

Le groupe des services de limitation d'appel comprend deux services complémentaires:

- interdiction des appels sortants;
- interdiction des appels entrants.

Au moyen d'options d'abonnement, l'abonné mobile peut, au moment de la fourniture, choisir un ensemble d'un ou de plusieurs programmes de limitation afin de déterminer les catégories des communications qui doivent être limitées. Les catégories suivantes sont définies:

- tous les appels sortants;
- les appels internationaux sortants;
- les appels internationaux sortants à l'exception de ceux qui sont dirigés vers le RMTP de pays de rattachement;
- tous les appels entrants;
- les appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP du pays de rattachement.

NOTE 1 – Chaque catégorie (programme de limitation) est gérée en tant qu'unique service complémentaire.

NOTE 2 – Le programme de limitation d'appel "appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP de pays de rattachement" n'est applicable que si, à titre de règle générale, l'abonné mobile appelé paye les taxes pour la partie renvoyée de l'appel à partir de son RMTP de pays de rattachement vers tout autre pays.

Les services de limitation d'appel peuvent être offerts à un abonné mobile avec une option de mot de passe permettant l'activation et la désactivation par l'abonné. Un seul mot de passe par abonné mobile est pris en charge par le réseau pour tous les services de limitation d'appel. Pour la définition du mot de passe, la description de son usage et sa gestion, voir TS 22.004.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.088(R99)	3.0.2	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.088	3.0.2	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12314
T1	T1.3GPP.22.088V302-2001	3.0.2	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.088(R99)	3.0.2	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_088_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.088(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22088r99.pdf

10.2.30 TS 22.090 Données de service complémentaire non structurées (USSD); Etape 1

Cette spécification définit la description d'étape 1 des données de service complémentaire non structurées (USSD, *unstructured supplementary service data*) pour utilisation dans un ou plusieurs réseaux mobiles terrestres publics (RMTP).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.090(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.090	3.1.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9993
T1	T1.3GPP.22.090V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.090(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_090.zip
TTC	JP-3GA-22.090(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22090r99.pdf

10.2.31 TS 22.091 Service complémentaire de transfert explicite de communication (ECT); Etape 1

Le document indique la description d'étape 1 de transfert explicite de communication (ECT, *explicit call transfer*) du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur du service, en particulier:

- les procédures pour fonctionnement normal avec résultat correct;
- la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles;
- l'interaction avec d'autres services complémentaires.

Le document ne traite pas des exigences relatives à l'interface homme-machine (MMI), mais fait référence aux spécifications techniques appropriées.

Les principes de taxation appliqués au service ECT sont établis dans le présent document en termes d'informations de taxation requises à collecter. D'éventuelles implications de taxation subséquentes sont en dehors du domaine d'application du document.

Les éventuelles interactions avec d'autres réseaux, non traitées dans le § 9, sont hors du domaine d'application du document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.091(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.091	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12047
T1	T1.3GPP.22.091V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.091(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_091_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.091(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22091r99.pdf

10.2.32 TS 22.093 Rappel automatique sur occupation (CCBS); Etape 1

Le document indique la description d'étape 1 du rappel automatique sur occupation (CCBS, *completion of calls to busy subscriber*) du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur; en particulier:

- les procédures pour fonctionnement normal avec résultat correct;
- la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles;
- l'interaction avec d'autres services complémentaires.

Le document ne traite pas des exigences relatives à l'interface homme-machine (MMI), mais fait référence aux spécifications appropriées.

Les principes de taxation appliqués au service CCBS sont en dehors du domaine d'application de cette spécification.

D'éventuelles interactions avec d'autres réseaux non traitées dans le document sont hors du domaine d'application du document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.093(R99)	3.0.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.093	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8765
T1	T1.3GPP.22.093V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.093(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_093.zip
TTC	JP-3GA-22.093(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22093r99.pdf

10.2.33 TS 22.094 Service suiveur; Etape 1

Le document indique la description d'étape 1 pour l'élément de service suiveur.

L'élément de service suiveur permet à un abonné mobile A de manipuler les données du service suiveur d'un correspondant B de telle façon que, dans certaines conditions, les appels ultérieurement dirigés vers le correspondant B soient renvoyés à l'abonné A.

Cet élément de service est décrit du point de vue de l'abonné à un service et de son utilisateur, en particulier:

- la procédure pour fonctionnement normal avec résultat correct;
- la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles;
- l'interaction avec d'autres services et éléments de service GSM.

Cette spécification technique ne traite pas des exigences relatives à l'interface homme-machine (MMI), mais fait référence aux spécifications appropriées.

Toute interaction avec d'autres services et/ou réseaux non traitée dans cette spécification est hors du domaine d'application de cette spécification technique.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ETSI	TS 122.094	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9732
T1	T1.3GPP.22.094V 310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.094(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_094.zip

10.2.34 TS 22.096 Présentation du nom de l'appelant (CNAP); Etape 1 (T1P1)

Le document décrit les services complémentaires appartenant au groupe des services d'identification nominative.

Les aspects généraux de la description de ces services complémentaires, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Ce groupe de services complémentaires d'identification nominative est subdivisé en services complémentaires comme suit:

CNAP présentation du nom de l'appelant.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.096(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.096	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8767
T1	T1.3GPP.22.096V 301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.096(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_096.zip
TTC	JP-3GA-22.096(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22096r99.pdf

10.2.35 TS 22.097 Profil de l'abonné multiple (MSP); Etape 1

Le document donne une vue d'ensemble de la façon dont ce service doit fonctionner aussi bien dans le RMTP qu'à l'intérieur de la station mobile (MS). Cette spécification technique définit une fonctionnalité et n'est pas destinée à contraindre l'implémentation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.097(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.097	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12048
T1	T1.3GPP.22.097V 320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.097(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_097_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.097(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22097r99.pdf

10.2.36 TS 22.100 Phase 1 du système UMTS

Le système UMTS sera défini en plusieurs phases. Le présent document indique les exigences pour la version 99 du système UMTS. Certaines des exigences qui sont nécessaires afin d'assurer une transition continue vers les versions ultérieures sont également indiquées. Le présent document devrait, cependant, être lu conjointement avec les autres spécifications de la série 22.000, qui fournissent une description complète des exigences pour la version 99 du système UMTS.

Organi-sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.100(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.100.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.100(R99)	3.6.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.100	3.6.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9994
T1	T1.3GPP.22.100V 360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.100(R99)	3.6.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_100.zip

10.2.37 TS 22.101 Principes du service UMTS

Cette spécification technique (TS) décrit les principes de service pour les RMTP spécifiés par le projet 3GPP.

Les spécifications 3GPP fournissent des services intégrés de communications personnelles. le système prendra en charge différentes applications allant de la capacité de communications à bande étroite jusqu'aux communications à bande large avec mobilité intégrée des personnes et des terminaux afin de répondre aux exigences d'utilisateur et de service du XXI^e siècle.

Les spécifications du projet 3GPP permettent la réalisation d'une nouvelle génération de communications mobiles pour un monde dans lequel les services de communications personnelles devraient permettre les appels interpersonnels, indépendamment du lieu, du terminal utilisé, des moyens de transmission (à fil ou sans fil) et le choix de la technique. Les services de communications personnelles devraient être fondés sur une combinaison de services fixes et de services sans fil/mobiles afin de former un service transparent de bout en bout pour l'utilisateur.

Les spécifications du projet 3GPP devraient être en conformité avec les objectifs ci-après:

- a) fournir un unique système intégré dans lequel l'utilisateur peut accéder à des services selon un processus facile à utiliser et uniforme dans tous les environnements;
- b) permettre une différenciation entre les offres de services de divers réseaux de desserte et de divers environnements de rattachement;
- c) fournir une large gamme de services de télécommunication y compris ceux qui sont fournis par des réseaux fixes et qui nécessitent des débits d'utilisation pouvant atteindre 2 Mbits/s ainsi que des services propres aux communications mobiles. Ces services devraient être pris en charge dans les environnements résidentiels, publics et bureautiques, ainsi que dans les zones de diverses densités démographiques. Ces services sont fournis avec une qualité comparable à celle qui est fournie par des réseaux fixes comme les RNIS;
- d) fournir des services au moyen de terminaux portatifs, portables, embarqués, transportables et fixes (y compris ceux qui fonctionnent normalement en connexion à des réseaux fixes), dans tous les environnements (c'est-à-dire dans les différents environnements de service: résidentiels, privés et dans les différents environnements radioélectriques) à condition que le terminal possède les capacités nécessaires;
- e) assurer la prise en charge des utilisateurs itinérants en permettant à ces utilisateurs d'accéder aux services fournis de la même façon par leur environnement de rattachement, même lors d'une itinérance;
- f) fournir les signaux audio, télématiques et vidéo, en particulier les services multimédias;
- g) assurer l'introduction flexible de services de télécommunication;
- h) fournir à l'intérieur de l'environnement résidentiel la capacité de permettre à un utilisateur non motorisé d'accéder à tous les services normalement fournis par les réseaux fixes;
- i) fournir à l'intérieur de l'environnement bureautique la capacité de permettre à un utilisateur non motorisé d'accéder à tous les services normalement fournis par des autocommutateurs (PBX) et par des réseaux locaux (LAN);
- j) fournir un remplacement des réseaux fixes dans les zones de diverses densités démographiques, à des conditions approuvées par l'autorité nationale ou régionale de réglementation appropriée;
- k) assurer la prise en charge d'interfaces, qui permettent l'utilisation de terminaux normalement connectés à des réseaux fixes.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.101(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.101.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.101(R99)	3.12.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.101	3.12.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12938
T1	T1.3GPP.22.101V3120-2001	3.12.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.101(R99)	3.12.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_101_R99_.zip

10.2.38 TS 22.105 Services et capacités de service

Les systèmes existants ont largement normalisé les ensembles complets de services supports, de téléservices et de services complémentaires, qu'ils fournissent. Les spécifications 3GPP spécifient des capacités de service plutôt que des services, permettant la différenciation des services et la

continuité des systèmes. Cette spécification technique (TS) décrit la façon dont l'utilisateur a accès aux services et la nature de ceux-ci.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.105(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.105.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.105(R99)	3.10.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.105	3.10.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12795
T1	T1.3GPP.22.105V3100-2001	3.10.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.105(R99)	3.10.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_105_R99_.zip

10.2.39 TS 22.115 Taxation et facturation des éléments de service

Le document décrit les aspects relatifs au service de taxation et facturation du système de télécommunications mobiles universelles (UMTS).

Le document n'est pas destiné à faire double emploi avec des normes existantes ou avec des normes en cours d'élaboration par d'autres groupes sur ces sujets. Il y fera référence le cas échéant. Le document développera les exigences de taxation décrites dans les principes de taxation de la norme TS 22.001 sur les principes de service. Il permettra la production d'informations de taxation précises à utiliser dans les relations commerciales et contractuelles entre les parties concernées.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-21.115(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.115	3.3.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9997
T1	T1.3GPP.22.115V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.115(R99)	3.3.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_115.zip
TTC	JP-3GA-22.115(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22115r99.pdf

10.2.40 TS 22.121 Fourniture de services dans le système UMTS – L'environnement de rattachement virtuel (VHE); Etape 1

Le document indique le contenu de l'exigence d'étape 1 pour la réalisation de l'environnement VHE.

L'environnement de rattachement virtuel (VHE) est défini comme étant un concept de portabilité d'environnement de service personnel (PSE, *personal service environment*) de part et d'autre des frontières d'un réseau et entre des terminaux. Le concept de l'environnement VHE est tel que les utilisateurs sont systématiquement confrontés aux mêmes caractéristiques individualisées, à la même personnalisation de l'interface avec l'utilisateur et aux mêmes services quel que soit le réseau et le terminal (dans les limites des capacités du terminal et du réseau), partout où l'utilisateur peut être localisé.

Une caractéristique clé pour prendre en charge l'environnement VHE est la capacité de créer des services utilisant une interface d'application normalisée.

Les exigences non applicables dans la version R99 seront explicitement indiquées.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.121(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.121	3.3.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11328
T1	T1.3GPP.22.121V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.121(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_121_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.121(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22121r99.pdf

10.2.41 TS 22.129 Exigences de transfert cellulaire entre UMTS et GSM ou autres systèmes radio

Le domaine d'application de ce document comprend les exigences de service pour le transfert cellulaire assurant la continuité du service vers un terminal sans fil lorsqu'il se déplace entre la zone de couverture radioélectrique, ou "cellules", associée à différents sites de station de base. Cette fonctionnalité est appelée "transfert cellulaire". Un transfert cellulaire peut également se produire en raison d'un changement de ressource radioélectrique offrant un service sans nécessairement de quelconque changement des stations de base en jeu. En particulier, lorsque les ressources radioélectriques offrant un service passent d'un mode d'accès radio UTRA à un autre (UTRA-DRF et UTRA-TDD), cela est considéré comme un transfert cellulaire. Un accent particulier a été mis sur la description des exigences de continuité de service à l'intérieur d'un réseau UTRAN et entre réseaux UTRAN et GERAN; mais les exigences propres à d'autres systèmes sont incorporées selon les besoins.

Une exigence fondamentale consiste à permettre que des terminaux bimodaux ou plurimodaux transfèrent du trafic cellulaire d'un réseau UTRAN à d'autres systèmes radioélectriques tels que les réseaux GERAN et vice versa. Ce document décrit les exigences de service pour transfert cellulaire intrasystémique et intersystémique.

Les thèmes suivants sont contenus dans le domaine d'application de ces exigences de service:

- performance perçue par l'utilisateur, qui peut être influencée par un transfert cellulaire;
- exigences opérationnelles relatives au transfert cellulaire;
- exigences de sécurité.

Les exigences présentées dans ce document sont des exigences de service, dans la mesure où elles vérifient les conditions suivantes:

- les exigences sont indépendantes de l'implémentation du réseau UTRAN;
- la mesure dans laquelle les exigences sont satisfaites est en principe vérifiable au moyen de données observables qui ne sont pas internes au réseau UTRAN.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.129(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.129	3.5.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12796
T1	T1.3GPP.22.129V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.129(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_129_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.129(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22129r99.pdf

10.2.42 TS 22.135 Communication à destinations multiples; Etape 1

Le document décrit le service complémentaire de communication à destinations multiples pour la phase 1 du système UMTS, version 99.

Les aspects généraux de la description des services complémentaires 3GPP, y compris les définitions et la fourniture recommandée, sont indiqués dans la spécification TS 22.004.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.135(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.135	3.4.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12050
T1	T1.3GPP.22.135V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.22.135(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_135_R99_.zip
TTC	JP-3GA-22.135(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp22135r99.pdf

10.2.43 TS 22.140 Service de messagerie multimédia; Etape 1

Cette spécification technique (TS) définit la description d'étape 1 du service de messagerie multimédia, MMS en temps différé. L'étape 1 est l'ensemble des exigences qui doivent être prises en charge pour la fourniture d'un service de messagerie multimédia en temps différé, considéré principalement du point de vue de l'abonné et des fournisseurs de services.

Cette spécification technique comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services, aux constructeurs de terminaux et de réseaux.

Cette spécification technique contient les exigences principales pour le service de messagerie multimédia, qui sont suffisantes afin de fournir un service complet.

Des fonctionnalités supplémentaires non décrites dans cette spécification technique peuvent implémenter des exigences qui sont considérées comme hors du domaine d'application de cette spécification TS. Une telle fonctionnalité additionnelle peut être à l'échelle du réseau, à l'échelle d'une nation ou particulière à un groupe d'utilisateurs. Une telle fonctionnalité additionnelle ne doit pas compromettre la conformité aux exigences principales du service.

Cette spécification TS définit les exigences de service MMS qui doivent être interprétées en tant que cadre afin de permettre des transmissions différées pour différents types de média y compris une fonctionnalité telle que la suivante:

- multiples éléments de média par message unitaire;
- négociation de différentes capacités de terminal et de réseau multimédia (MM);
- notification et acquittement d'événements MM associés (par exemple remise, suppression, ...);
- traitement des messages MM non restituables;
- taxation flexible.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

Le service MMS permet donc une application unifiée, qui intègre la composition, le stockage, l'accès, et la remise de différentes sortes de média, par exemple texte, voix, image ou vidéo en combinaison avec des exigences de service mobile additionnelles.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-22.140(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/22.140.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-22.140(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 122.140	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11333
T1	T1.3GPP.22.140V 310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-22.140(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-22_140_R99_.zip

10.3 Série 23, Réalisation technique

10.3.1 TS 23.002 Architecture de réseau

L'objet de ce document est de présenter les architectures possibles du système mobile. Ce document contient une définition des différentes entités fonctionnelles nécessaires pour prendre en charge le service mobile. La configuration d'un RMTP est décrite ainsi que l'organisation des entités fonctionnelles; la configuration présentée est la plus générale afin de faire face à toutes les implémentations possibles, qui peuvent être imaginées dans les différents pays. Afin d'illustrer cet objectif, certains exemples of configurations possibles sont présentés. Le document contient également une brève description des interfaces en jeu, qui montre le principe de l'organisation considérée.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.002(R99)	3.4.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.002	3.4.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11937
T1	T1.3GPP.23.002V 340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.002(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_002_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.002(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23002r99.pdf

10.3.2 TS 23.003 Numérotage, adressage et identification

Le document définit:

- a) un plan d'identification pour abonnés mobiles dans le système GSM;
- b) principes de l'attribution des numéros téléphoniques RNIS et non RNIS aux stations mobiles dans le pays d'enregistrement de la station mobile;
- c) principes de l'attribution des numéros d'itinérance de station mobile (MS) aux stations mobiles en visite;
- d) un plan d'identification pour les zones de localisation, les zones de routage, et les stations de base dans le système GSM;
- e) un plan d'identification pour centres MSC, nœuds SGSN, nœuds GGSN, et registre des positions dans le système GSM;
- f) principes de l'attribution d'identités internationales d'équipement mobile;
- g) principes de l'attribution de zones pour abonnements régionaux;
- h) un plan d'identification pour groupes d'abonnés au service d'appel de groupe vocal (VGCS, *voice group call service*) et au service de radiodiffusion vocale (VBS, *voice broadcast service*); et un plan d'identification pour communications vocales de groupe et en diffusion; un plan d'identification pour zones de communications de groupe;
- i) principes pour l'attribution d'adresses de protocole de données par paquet (PDP, *packet data protocol*) à des stations mobiles;
- j) un plan d'identification pour groupes de transmission de données point à multipoint;
- k) un plan d'identification pour domaine de réseau central, commande RNC et zone de service dans le système UTRAN.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.003(R99)	3.8.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.003	3.8.0	Publié	12-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13431
T1	T1.3GPP.23.003V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.003(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_003_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.003(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23003r99.pdf

10.3.3 TS 23.007 Procédures de restauration

Les données mémorisées dans le registre des positions sont automatiquement mises à jour en fonctionnement normal; les principales informations mémorisées dans un registre des positions définissent la position de chaque station mobile et les données d'abonné requises pour gérer le trafic pour chaque abonné mobile. La perte ou corruption de cette donnée dégradera gravement le service offert aux abonnés mobiles; il est donc nécessaire de définir des procédures afin de limiter les effets d'une panne de registre des positions, et de restaurer automatiquement les données du registre des positions. Cette spécification définit les procédures nécessaires.

Le principe de base est que la restauration devrait être fondée sur un contact radio permettant d'éviter que des données erronées soit diffusées dans le système.

Les données d'abonné dans le cas des services complémentaires doivent toujours également être correctement restaurées, bien que l'incidence sur le service de la corruption de données de service complémentaire soit moins sévère.

Les procédures de prise en charge de ces fonctions sont définies dans les spécifications TS 29.002 et TS 29.060.

L'opération du sous-système MAP "Association d'identité IMSI" n'est utilisée que dans la version du sous-système MAP 1; dans la version du sous-système MAP 2, la même fonction est exécutée par l'opération du sous-système MAP "Mise à jour de la zone de localisation". Les références dans cette spécification à l'association d'identité IMSI ne s'appliquent qu'aux entités de réseau de la version MAP 1.

Si la restauration de données d'abonné dans le registre VLR est déclenchée par mise à jour de localisation ou par association d'identité IMSI, le registre VLR extrait les données d'abonné du registre HLR en envoyant une demande de "Mise à jour de position", qui déclenche une ou plusieurs opérations "d'Insertion des données d'abonné" à partir du registre HLR. La demande de "Mise à jour de position" peut également être utilisée pour envoyer l'identité LMSI au registre HLR.

Si la restauration de données d'abonné dans le registre VLR est déclenchée par une demande de "Fourniture du numéro d'itinérance", le comportement du registre VLR dépend de la question de savoir s'il est implémenté conformément à la version MAP 1 ou MAP 2. Pour la version MAP 2, le registre VLR extrait les données d'abonné du registre HLR en envoyant une demande de "Restauration des données" qui déclenche une ou plusieurs opérations "d'Insertion des données d'abonné" à partir du registre HLR. La demande de "Restauration des données" est également utilisée pour envoyer l'identité LMSI au registre HLR. Pour la version MAP 1, le registre VLR extrait des données d'abonné du registre HLR en envoyant une demande "d'Envoi de paramètres" avec le type paramétrique "Données d'abonné", qui ne peut pas être utilisé pour envoyer l'identité LMSI au registre HLR.

Le numéro de registre VLR et le numéro de centre MSC contenus dans les données d'abonné du registre HLR sont mis à jour par la procédure de "Mise à jour de position".

Le nœud de support du service GPRS de transit (GGSN) est le point d'interconnexion d'un RPD avec le RMTP de système GSM prenant en charge le service GPRS. Le nœud GGSN contient les informations de routage pour les utilisateurs du service GPRS avec un contexte de protocole PDP actif. Les procédures nécessaires afin de restaurer ces informations de nœud GGSN après un redémarrage sont décrites dans ce document.

Le nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) est le nœud qui dessert la station mobile. Le nœud SGSN mémorise des informations concernant par exemple, la gestion de la mobilité, le routage et la sécurité. Les procédures nécessaires afin de restaurer ces informations de nœud SGSN après un redémarrage sont décrites dans ce document.

Une unité de mesure de localisation (LMU, *location measurement unit*) de type A est un nœud de réseau, atteint par l'interface radioélectrique du système GSM qui est fonctionnellement semblable à une station mobile. Toutes les exigences associées à une station mobile autre que GPRS dans cette spécification s'appliquent également à une unité LMU de type A sauf spécification contraire.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.007(R99)	3.4.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.007	3.4.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11362
T1	T1.3GPP.23.007V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.007(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_007_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.007	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23007r99.pdf

10.3.4 TS 23.008 Organisation des données d'abonné

Ce document fournit des détails concernant les informations qui doivent être mémorisées dans le registre des positions des stations de rattachement, dans le registre des positions des visiteurs et dans les nœuds supports du service GPRS concernant un abonné mobile.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.008(R99)	3.5.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.008	3.5.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11939
T1	T1.3GPP.23.008V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.008(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_008_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.008(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23008r99.pdf

10.3.5 TS 23.009 Procédures de transfert cellulaire

Ce document contient une description détaillée des procédures de transfert cellulaire qui doivent être utilisées dans plusieurs RMTP. L'objet des procédures de transfert cellulaire, telles que décrites dans ce document, vise à garantir que la connexion à la station mobile (MS) ou à l'équipement d'utilisateur (UE) est conservée lors d'un déplacement d'une cellule à une autre ou d'un réseau radioélectrique à un autre. Le document définit la fonctionnalité de transfert cellulaire par commutation de circuits sur la base des exigences de service indiquées dans la spécification TS 22.129.

Le présent document considère les quatre cas de transfert suivants:

- i) transfert cellulaire entre stations de base connectées au même centre MSC: ce transfert est appelé "transfert cellulaire intra-MSC";
- ii) transfert cellulaire entre sous-systèmes réseau radio connectés au même centre 3G_MSC: ce transfert est appelé "transfert cellulaire/relocalisation intra-3G_MSC". Ce cas comporte également un transfert cellulaire intersystémique entre systèmes RNS et BSS si le centre 3G_MSC prend en charge l'interface A;
- iii) transfert cellulaire entre stations de base connectées à différents centres MSC: ce transfert est appelé "transfert cellulaire inter-MSC". Cette catégorie peut être subdivisée en trois autres sous-procédures:

- la procédure de transfert cellulaire inter-MSC de base, où la station mobile est transférée par un centre MSC contrôleur (MSC-A) vers un autre centre MSC (MSC-B);
 - la procédure de transfert cellulaire inter-MSC subséquente, où la station mobile est transférée du centre MSC-B vers un troisième MSC (MSC-B');
 - la procédure de transfert cellulaire inverse inter-MSC subséquente, où la station mobile est retransférée en sens inverse du centre MSC-B au centre MSC-A.
- iv) transfert cellulaire entre sous-systèmes réseau radio connectés à différents centres 3G_MSC: ce transfert est appelé "transfert cellulaire/relocalisation inter-3G_MSC". Cette catégorie peut être subdivisée en trois autres sous-procédures:
- la procédure de transfert cellulaire inter-3G_MSC du système UMTS au système GSM, où l'équipement d'utilisateur UE/MS est transféré par un centre 3G_MSC contrôleur (3G_MSC-A) vers un autre centre MSC (MSC-B);
 - la procédure de transfert cellulaire inter-3G_MSC du système GSM au système UMTS, où l'équipement d'utilisateur UE/MS est transféré par un centre MSC contrôleur (MSC-A) vers un autre centre 3G_MSC (3G_MSC-B);
 - la procédure de relocalisation inter-3G_MSC, où l'équipement d'utilisateur (UE) est relocalisé du centre 3G_MSC-A au centre 3G_MSC-B. Cette procédure peut également être combinée avec un changement matériel de ressources radioélectriques (transfert cellulaire matériel avec commutateur dans le réseau central).

Dans cette catégorie, le centre MSC peut facultativement être un centre 3G_MSC prenant en charge l'interface A. Les trois sous-procédures peuvent évidemment couvrir un transfert cellulaire subséquent/une relocalisation subséquente vers un troisième centre MSC-B' ou 3G_MSC-B' et un transfert cellulaire inverse/une relocalisation inverse vers un centre MSC-A ou 3G_MSC-A.

Dans les cas i) comme iii), les procédures définies dans les spécifications TS 08.08 et TS 24.008 doivent être utilisées à l'interface A et à l'interface radioélectrique, selon le cas.

Dans le cas ii), les procédures définies dans les spécifications TS 25.413 et TS 24.008 doivent être utilisées à l'interface Iu. Si le centre 3G_MSC prend également, dans le cas ii), en charge l'interface A, les spécifications TS 08.08 et TS 24.008 doivent être utilisées à l'interface A.

Dans le cas iii), les procédures de transfert cellulaire doivent transporter les messages de l'interface A entre les centres MSC-A et MSC-B décrits dans le sous-système application mobile (MAP), TS 29.002.

Dans le cas iv), les procédures de transfert cellulaire doivent transporter les messages de l'interface A entre le centre 3G_MSC et le centre MSC décrit dans le sous-système application mobile (MAP) de la spécification TS 29.002.

Dans le cas iv), la procédure de relocalisation doit transporter les messages de l'interface Iu entre les centres 3G_MSC-A et 3G_MSC-B décrits dans le sous-système application mobile (MAP) de la spécification TS 29.002.

L'interfonctionnement entre le protocole de la spécification TS 29.002 et celui de la spécification TS 08.08 est décrit dans la spécification TS 29.010.

Les transferts cellulaires qui ont lieu dans le même centre MSC sont appelés "transferts cellulaires intra-MSC"; cela comprend les transferts cellulaires tant inter-BSS qu'intra-BSS.

Les transferts cellulaires qui ont lieu dans le même centre 3G_MSC sont appelés "transferts cellulaires intra-3G_MSC"; cela comprend les transferts cellulaires inter-RNS et facultativement les transferts cellulaires de RNS à BSS et de BSS à RNS.

Le document couvre également les exigences pour transfert cellulaire lors de communications vocales de groupe GSM établies, les essais dirigés et les transferts cellulaires sans connexion de

circuit entre centres (U)MSC. Le document ne tient pas compte du cas de transferts cellulaires entre canaux radioélectriques dans le même sous-système BSS (transfert cellulaire intra-BSS) ni du transfert cellulaire de services radio en mode paquet. Le cas du transfert cellulaire entre systèmes RNS, qui aboutit à une relocalisation, est couvert par le présent document mais pas les autres cas de transfert inter-RNS ou intra-RNS.

Pour les communications vocales en diffusion dans la spécification GSM, le locuteur utilise les procédures normales de transfert cellulaire point à point, tandis que les auditeurs utilisent des procédures de resélection de cellule en mode de repos, comme les auditeurs des communications vocales de groupe.

Les communications vocales de groupe ne sont applicables qu'au système GSM: le transfert cellulaire de communications vocales de groupe n'est donc possible que dans le système GSM.

Le transfert cellulaire inter-MSC impose quelques limitations au système. Après un transfert cellulaire inter-MSC:

- le rétablissement d'une communication n'est pas pris en charge.

La liste des caractéristiques TS 08.08 prises en charge pendant et après un transfert cellulaire inter-MSC est donnée dans la spécification TS 09.08.

Dans le cas du transfert cellulaire inter-MSC, l'interfonctionnement entre un protocole du sous-système BSSMAP de phase 1 éventuellement utilisé par un seul MSC et le protocole du sous-système BSSMAP de phase 2 utilisé dans le protocole MAP de Phase 2 à l'interface E est exécuté par ce centre MSC.

NOTE – Les noms des primitives de messagerie utilisés dans les diagrammes SDL et les flux de messagerie indiqués dans cette spécification ne représentent pas les messages réels spécifiés dans les spécifications techniques du GSM ou de l'étape 3 du projet 3GPP. Les noms des primitives n'ont qu'une valeur indicative de leur usage dans le document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.009(R99)	3.6.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.009	3.6.0	Publié	17-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13433
T1	T1.3GPP.23.009V360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.009(R99)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_009_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.009(R99)v.3.6.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23009r99.pdf

10.3.6 TS 23.011 Réalisation technique de services complémentaires – Aspects généraux

Le document décrit les aspects généraux sur la façon dont les services complémentaires inclus dans le système GSM sont réalisés du point de vue technique.

La description de la réalisation technique pour des services complémentaires spécifiques peut être trouvée dans les spécifications techniques des séries TS 23.08x et 23.09x.

Tous les services complémentaires peuvent nécessiter la signalisation sur le trajet radioélectrique. Les procédures de signalisation et les messages utilisés sont définis dans les spécifications techniques des séries TS 24.08x et 24.09x.

Pour certains services complémentaires, des informations doivent être transférées entre le registre des positions des stations de rattachement (HLR), le registre des positions des visiteurs (VLR) et le centre de commutation des services mobiles (MSC). Les procédures de signalisation pour un tel transfert d'informations sont définies dans la spécification technique TS 29.002.

Les définitions et les descriptions de services complémentaires sont données dans les spécifications techniques des séries TS 22.08x et TS 22.09x.

Les définitions sont données dans la spécification TS 22.004.

NOTE – Les spécifications techniques sur la réalisation technique de services complémentaires ne font pas de distinction entre abonné, utilisateur et client, car aucun de ces trois termes ne répond entièrement aux besoins du texte. Généralement, le terme "abonné" est utilisé, même si cette personne n'est pas titulaire de l'abonnement.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.011(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.011	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11941
T1	T1.3GPP.23.011V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.011(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_011_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.011(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23011r99.pdf

10.3.7 TS 23.012 Procédures de gestion de la localisation

Le document décrit les procédures de gestion de la localisation pour le domaine de la commutation de circuits, en ce qui concerne le comportement fonctionnel au niveau de l'application. Cela doit être distingué du comportement de traitement du protocole correspondant, qui est spécifié dans la spécification TS 29.002. Les procédures suivantes de gestion de la localisation sont incluses:

- mise à jour des positions;
- annulation de position;
- purge de station mobile;
- association/dissociation d'identité IMSI.

Les procédures effectuées dans la station mobile (MS) sont décrites dans la spécification GSM 03.22. Les procédures entre MSC, VLR et HLR utilisent le sous-système application mobile (MAP) et les détails concernant le traitement protocolaire sont contenus dans la spécification TS 29.002.

Le document exclut les procédures de gestion de la localisation pour le domaine de la commutation de paquets, qui sont traitées dans la spécification TS 23.060.

Les descriptions qui y figurent décrivent une séparation logique entre le centre MSC et le registre VLR. Cette séparation logique, ainsi que les messages transférés entre les deux entités logiques, sont la base d'un modèle utilisé afin de définir le comportement visible de l'extérieur du MSC/VLR, qui peut être une seule entité physique. Ils n'imposent pas d'exigence quelconque sauf la définition du comportement visible de l'extérieur.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.012(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.012	3.3.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11365
T1	T1.3GPP.23.012V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.012(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_012_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.012(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23012r99.pdf

10.3.8 TS 23.014 Prise en charge de la signalisation à double tonalité multi-fréquence (DTMF)

Le document décrit comment les signaux de multifréquence à deux tonalités (DTMF, *dual tone multi-frequency*) sont pris en charge dans le système GSM.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.014(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.014	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7836
T1	T1.3GPP.23.014V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.014(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_014.zip
TTC	JP-3GA-23.014(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23014r99.pdf

10.3.9 TS 23.015 Réalisation technique de la limitation déterminée par l'opérateur (ODB)

L'élément de service réseau de limitation déterminée par l'opérateur (ODB, *operator determined barring*) permet à un opérateur de réseau ou à un fournisseur de services de régler l'accès d'abonnés à des services GSM, par la limitation de certaines catégories de trafic entrant ou sortant ou d'itinérance. La limitation déterminée par l'opérateur s'applique à tous les services supports et à tous les téléservices sauf le téléservice d'appel d'urgence. Le téléservice de messages courts point à point est donc soumis à la limitation déterminée par l'opérateur de la même façon que les appels en commutation de circuit.

L'application de catégories spécifiques de la limitation déterminée par l'opérateur à un abonnement est commandée par l'opérateur de réseau ou par le fournisseur de services, par interaction administrative au registre HLR; cette interface n'est pas normalisée.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.015(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.015	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7837
T1	T1.3GPP.23.015V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.015(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_015.zip
TTC	JP-3GA-23.015(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23015r99.pdf

10.3.10 TS 23.016 Gestion des données d'abonné; Etape 2

Cette spécification donne la description d'étape 2 du traitement de gestion des données d'abonné entre:

- le registre des positions des stations de rattachement (HLR) et le registre des positions des visiteurs (VLR);
- le registre des positions des stations de rattachement (HLR) et le nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN).

Un certain nombre de procédures nécessitent une mise à jour des informations d'abonné:

- mise à jour des positions;
- restauration;
- modification des données par l'opérateur;
- modification des données par l'abonné via la station mobile (MS).

Une mise à jour des informations d'abonné à partir du registre HLR vers le nœud SGSN est requise dans les situations suivantes:

- mise à jour du service GPRS de localisation;
- modification des données par l'opérateur.

Seules les règles de mise à jour des données d'abonné du registre HLR au registre VLR et du registre HLR au nœud SGSN sont décrites dans cette spécification. Les données d'abonné spécifiques d'un réseau mobile terrestre public (RMTP) et des données de service complémentaire non structurées (USSD) sont hors du domaine d'application de cette spécification. La mise à jour du contexte de service GPRS à partir du nœud SGSN vers le nœud GGSN est hors du domaine d'application de cette spécification.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.016(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.016	3.7.0	Publié	25-06-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13437
T1	T1.3GPP.23.016V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.016(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_016_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.016(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23016r99.pdf

10.3.11 TS 23.018 Traitement de l'appel de base – Réalisation technique

Cette spécification technique (TS) spécifie la réalisation technique du traitement des communications émises par un abonné mobile UMTS ou GSM et des appels dirigés vers un abonné mobile UMTS ou GSM, jusqu'au point où la communication est établie. La libération normale de l'appel après établissement est également spécifiée.

Dans cette spécification, le terme "MS" est utilisé pour désigner une station mobile UMTS ou GSM MS, selon le cas.

Le traitement de la signalisation DTMF et de l'établissement d'appel hors canal de conversation (OACSU, *off-air call set-up*) n'est pas décrit dans cette spécification.

Les détails des effets des services complémentaires du système UMTS ou GSM sur le traitement d'une communication sont décrits dans les séries appropriées de spécifications 23.07x, 23.08x et 23.09x.

La spécification du traitement d'une demande du registre HLR concernant des informations d'abonné ne fait pas partie du traitement de l'appel de base, mais est requise aussi bien pour la logique CAMEL (TS 23.078) que pour le routage optimal (TS 23.079). L'utilisation du flux de messagerie "Fournir des informations d'abonné" est indiquée dans les spécifications TS 23.078 et TS 23.079.

La spécification du traitement des données des appels reroutés vers un serveur SIWFS est décrite dans la spécification TS 23.054.

La séparation logique du centre MSC et du registre VLR, et les messages transférés entre eux, est la base d'un modèle utilisé afin de définir le comportement visible de l'extérieur du MSC/VLR, qui est une seule entité physique. Ils n'imposent pas d'exigence quelconque sauf la définition du comportement visible de l'extérieur.

S'il y a un conflit quelconque entre cette spécification et les spécifications correspondantes d'étape 3, (TS 24.008, TS 25.413, GSM 08.08 et TS 29.002), les spécifications d'étape 3 doivent prévaloir.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.018(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.018	3.7.0	Publié	12-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13439
T1	T1.3GPP.23.018V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.018(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_018_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.018(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23018r99.pdf

10.3.12 TS 23.032 Description universelle de région géographique (GAD)

Le document définit une description intermédiaire universelle de région géographique, que les applications d'abonné ou services GSM peuvent utiliser et que le réseau peut convertir en une carte équivalente de couverture radioélectrique.

Dans le cas des services GSM qui impliquent l'utilisation d'une "zone", l'on peut partir du principe que dans la majorité des cas le demandeur du service aura l'interdiction d'accéder à des données sur la carte de couverture radioélectrique d'un RMTP particulier et que le demandeur du service n'aura pas d'accès direct aux entités du réseau (par exemple BSC/BTS).

L'interprétation par l'opérateur de RMTP de la zone géographique en termes de cellules réellement utilisées, de cellules partiellement contenues dans la zone de données et tous les autres aspects techniques et qualitatifs relatifs au service sont hors du domaine d'application du document.

Cette spécification fournit également une description de vitesse qui peut être associée à une description universelle de région géographique lorsque ces deux descriptions sont appliquées à une entité commune à un moment commun.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.032(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.032	3.1.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10010
T1	T1.3GPP.23.032V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.032(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_032_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.032(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23032r99.pdf

10.3.13 TS 23.034 Transmission de données à commutation de circuits à haut débit (HSCSD); Etape 2

Le document contient la description d'étape 2 du service de transmission de données à commutation de circuits à haut débit (HSCSD) sur réseau GSM/GERAN. Le service de transmission de données HSCSD utilise le mécanisme d'intervalles de temps multiples, c'est-à-dire de multiples canaux (ou supports) de trafic pour la communication. En mode Iu, un seul support peut fournir tous les débits binaires nécessaires, et le mécanisme d'intervalles de temps multiples n'est donc pas requis. Seuls les aspects du mode Iu concernant les données HSCSD seront décrits.

Par analogie avec la Rec. UIT-T I.130 [12] (voir annexe A) et sur la base de la Rec. UIT-T Q.65 [18] (Etape 2 de la méthode de caractérisation de services pris en charge par un RNIS), la seconde étape du service de données HSCSD est définie comme suit.

L'étape 2 décrit les capacités fonctionnelles et les flux informationnels nécessaires pour prendre en charge le service tel que décrit dans la spécification de transmission de données à commutation de circuits à haut débit (HSCSD); Etape 1, TS 22.034. Par ailleurs, elle décrit divers emplacements physiques pour les capacités fonctionnelles. La sortie de l'étape 2, qui est indépendante du système de signalisation, est utilisée comme entrée dans l'étape 3, dans la conception du système de signalisation et dans les spécifications de commutation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.034(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.034	3.3.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12757
T1	T1.3GPP.23.034V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.034(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_034_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.034(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23034r99.pdf

10.3.14 TS 23.038 Alphabets et langages

Cette spécification technique définit les alphabets, les langages et les exigences de traitement de message pour SMS, CBS et USSD et peut également être utilisée pour l'interface homme-machine (MMI) (TS 22.030).

La spécification de l'interface entre l'équipement de terminaison du circuit de données et l'équipement terminal de traitement de données (ETCD/ETTD) (TS 27.005) utilisera également les codes qui y sont spécifiés pour le transfert de données SMS vers un terminal externe.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.038(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.038.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.038(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.038	3.3.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8033
T1	T1.3GPP.23.038V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.038(R99F)	3.3.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_038F.zip
	TTAE.3G-23.038(R99T)	3.3.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_038T.zip

10.3.15 TS 23.040 Réalisation technique du service de message court (SMS)

Le document décrit le service de message court (SMS) pour réseaux GSM/UMTS. Elle définit:

- les services et éléments de service;
- l'architecture de réseau;
- la fonctionnalité de centre de service;
- la fonctionnalité de centre MSC (en ce qui concerne le SMS);
- la fonctionnalité de nœud SGSN (en ce qui concerne le SMS);
- le routage des exigences;
- les protocoles et leur stratification;

Pour le téléservice de messages courts spécifié dans les spécifications GSM TS 02.03 et TS 22.105.

L'utilisation de ressources radioélectriques pour le transfert de messages courts entre la station mobile et le centre MSC ou le nœud SGSN est décrite dans la spécification TS 24.011 "Service de message court – Prise en charge par l'interface radioélectrique des services mobiles", et est traitée dans cette spécification.

Les aspects réseau de la fourniture du service de message court sont hors du domaine d'application du présent document (c'est-à-dire la fourniture de la connexité du réseau entre les sous-systèmes du RMTP). Il n'y a aucune restriction technique à l'intérieur du document concernant le transfert de messages courts entre différents RMTP. Une éventuelle restriction de ce type est susceptible d'être soumise à des arrangements commerciaux et les opérateurs de RMTP doivent toujours prendre leurs propres dispositions pour effectuer ou empêcher l'interfonctionnement avec d'autres RMTP selon ce qu'ils jugeront utile.

Le service réseau requis et supposé pris en compte, qui est offert aux couches supérieures, est défini dans le présent document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.040(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.040.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.040(R99)	3.5.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123-040	3.5.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11369
T1	T1.3GPP.23.040V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.040(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_040_R99_.zip

10.3.16 TS 23.041 Réalisation technique du service de diffusion cellulaire

Le document décrit le service de diffusion cellulaire de messages courts (CBS, *cell broadcast service*) pour le système UMTS.

Pour le système UMTS, elle définit l'interface les exigences pour l'interface entre centre de diffusion cellulaire – et système réseau radio (RNS, *radio network system*) de l'UMTS, ainsi que les exigences de l'interface radioélectrique pour les réseaux d'accès radioélectrique UMTS afin de prendre en charge le service CBS spécifié dans la spécification TS 22.003.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.041(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.041.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.041(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.041	3.3.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11946
T1	T1.3GPP.23.041V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.041(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_041_R99_.zip

10.3.17 TS 23.042 Algorithme de compression pour messages SMS

Le document introduit les concepts et mécanismes mis à contribution dans la compression et la décompression d'un train de données.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.042(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.042.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.042(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.042	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8031
T1	T1.3GPP.23.042V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.042(R99F)	3.1.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_042F.zip
	TTAE.3G-23.042(R99T)	3.1.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_042T.zip

10.3.18 TS 23.054 Fonctions d'interfonctionnement partagées; Etape 2

Le document définit la description d'étape 2 de la fonction d'interfonctionnement partagée (SIWF, *shared interworking function*) du système mondial de communications mobiles (GSM, *global system for mobile communications*).

Une description d'étape 1 n'existe pas parce que ce service n'est pas visible par les abonnés et utilisateurs d'un service. Cette étape 2 décrit les capacités fonctionnelles et les flux informationnels nécessaires pour prendre en charge le service. Les protocoles du système de signalisation et les fonctions de commutation nécessaires afin d'implémenter ce service sont définis dans les spécifications applicables.

L'interfonctionnement avec d'autres réseaux (par exemple RTPC) nécessite la présence de fonctions spécifiques associées au centre MSC, appelées "fonctions d'interfonctionnement" (IWF). Les fonctions IWF dépendent du type de réseau avec lequel l'on souhaite s'interconnecter et du type de service recherché.

Une fonction d'interfonctionnement partagée est une fonction réseau qui peut être utilisée par tout centre MSC dans le même RMTP afin d'assurer l'interfonctionnement pour une communication de données/télécopie. Alors qu'une fonction IWF ne peut être utilisée que par son centre MSC, la fonction SIWF peut être utilisée par plusieurs autres nœuds de réseau, par exemple tout centre MSC situé à l'intérieur du même RMTP (le concept n'est pas limité à un certain nombre de centres MSC). La fonction SIWF est appliquée aux services de transmission de données dans les phases 2 et 2+ du GSM (telles que définies dans les spécifications GSM 02.02, GSM 02.03 et GSM 02.34).

L'utilisation d'une fonction SIWF n'exige aucune manipulation supplémentaire à la station mobile.

Il y a intérêt à avoir une fonction d'interfonctionnement partagée (SIWF) pour les raisons suivantes:

- possibilité de fabriquer/d'obtenir les fonctionnalités spécifiques qui sont nécessaires aux services de transmission de données dans les zones où le trafic de données est censé être faible;
- traitement des données des appels en cas de surcharge locale du trafic de données;
- introduction et déploiement de nouveaux services de transmission de données.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.054(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.054	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7844
T1	T1.3GPP.23.054V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.054(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_054.zip
TTC	JP-3GA-23.054(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23054r99.pdf

10.3.19 TS 23.057 Environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE)

Le document définit la description d'étape 2 et d'étape 3 de l'environnement d'exécution d'une application de station mobile (MExE). L'étape 2 décrit les capacités fonctionnelles et les flux informationnels nécessaires pour prendre en charge le service décrit dans l'étape 1.

Le document comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données.

Le document contient les fonctions centrales d'un environnement d'exécution d'application de station mobile (MExE), qui sont suffisantes afin de fournir un service complet.

L'environnement MExE utilise un certain nombre de technologies pour réaliser les exigences de la description d'étape 1 (TS 22.057). Le document décrit comment les exigences de service sont réalisées avec les technologies choisies. La spécification technique est subdivisée en sections dont chacune traite les aspects relatifs aux techniques particulières à l'environnement MExE. Il est prévu que cette spécification évoluera en même temps que les techniques MExE. Une section générique de la spécification couvre les zones d'environnement MExE qui sont communes à toutes les techniques.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.057(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.057.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.057(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.057	3.4.0	Publié	12-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13445
T1	T1.3GPP.23.057V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.057(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_057_R99_.zip

10.3.20 TS 23.060 Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) Description du service; Etape 2

Le document définit la description d'étape 2 du service pour le mode paquet, qui comprend le service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) dans les systèmes GSM et UMTS. La Rec. UIT-T I.130 [12] décrit une méthode en trois étapes afin de caractériser les services de télécommunication, tandis que la Rec. UIT-T Q.65 [18] définit l'étape 2 de la méthode.

Le document ne traite pas de la fonctionnalité de réseau d'accès. La spécification GSM 03.64 contient une description globale du réseau d'accès du service GPRS du système GSM. La spécification TS 25.301 contient une description globale du réseau d'accès radioélectrique de Terre du système UMTS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.060(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.060	3.7.0	Publié	17-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13447
T1	T1.3GPP.23.060V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.060(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_060_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.060(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23060r99.pdf

10.3.21 TS 23.066 Prise en charge de la portabilité GSM du numéro du mobile (MNP); Etape 2

Le document décrit plusieurs options pour la réalisation de la portabilité du numéro du mobile.

Le document comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services, aux constructeurs de commutateurs et de bases de données ainsi qu'aux chargés de réglementation nationale.

Le soin est laissé aux opérateurs et réalisateurs de décider de l'option ou de la combinaison d'options utilisée compte tenu des contraintes réglementaires et architecturales qui peuvent prévaloir. Les implications possibles de ces options sur les fonctions nodales internes et sur la performance de la signalisation ne sont pas traitées dans le présent document.

L'Annexe normative A de cette spécification décrit la réalisation technique du traitement des communications vers des abonnés mobiles UMTS ou GSM à numéro porté, au moyen de la technique RI.

L'Annexe normative C de cette spécification décrit la réalisation technique du traitement des communications vers des abonnés mobiles UMTS ou GSM à numéro porté, au moyen de la technique des relais de signalisation.

L'Annexe normative A et l'Annexe normative C décrivent un choix de solutions. L'opérateur de réseau peut choisir la solution qui doit être utilisée dans son réseau.

L'Annexe normative B de ce document décrit la réalisation technique du traitement de la signalisation SCCP non associée aux appels pour abonnés mobiles UMTS ou GSM à numéro porté, au moyen de la technique des relais de signalisation.

Le document ne spécifie pas le processus de portage.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.066(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.066	3.3.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11380
T1	T1.3GPP.23.066V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.066(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_066_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.066(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23066r99.pdf

10.3.22 TS 23.067 Service évolué de préséance et préemption à plusieurs niveaux (ePPPN); Etape 2

Le document indique la description d'étape 2 du service évolué de préséance et préemption à plusieurs niveaux (ePPPN) qui fournit différentes priorités d'appel en combinaison avec l'établissement d'appel rapide et la préemption pour différentes applications conformément à la spécification TS 22.067.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.067(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.067	3.2.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12814
T1	T1.3GPP.23.067V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.067(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_067_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.067(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23067r99.pdf

10.3.23 TS 23.072 Service complémentaire de transfert d'appel; Etape 2

Cette spécification technique donne la description d'étape 2 du Service complémentaire de transfert d'appel.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.072(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.072	3.3.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11949
T1	T1.3GPP.23.072V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.072(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_072_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.072(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23072r99.pdf

10.3.24 TS 23.078 Sous-système CAMEL; Etape 2

Le document indique la description d'étape 2 pour la troisième phase (voir TS 22.078) de l'élément de service d'applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (CAMEL) qui fournit les mécanismes permettant de prendre en charge des services d'opérateurs qui ne sont pas couverts par des services normalisés GSM même lors d'une itinérance à l'extérieur du réseau RMTPN.

La logique CAMEL est un élément de service du réseau et non un service complémentaire. C'est un outil pouvant aider l'opérateur de réseau afin de fournir aux abonnés des services spécifiques d'opérateur même lors d'une itinérance à l'extérieur du réseau RMTPN.

Dans cette spécification, la fonction de commande de services GSM (gsmSCF) est traitée comme faisant partie du réseau RMTPN. L'environnement réglementaire dans certains pays peut nécessiter que la fonction gsmSCF et le réseau RMTPN soient commandés par différents opérateurs. La fonction gsmSCF et le réseau RMTPN sont donc des entités distinctes.

Dans la troisième phase, la logique CAMEL prend en charge:

- les appels au départ du mobile et renvoyés;
- les appels aboutissant au mobile;
- une interrogation à un moment quelconque;

- l'extraction d'informations de localisation actives;
- la suppression des annonces;
- les annonces et l'interaction avec l'utilisateur dans la bande;
- les caractéristiques de taxation;
- les notifications d'invocation de service complémentaire;
- l'interaction des données USSD avec la fonction gsmSCF;
- la sélection du transporteur nord-américain;
- les notifications d'événements de gestion de la mobilité;
- l'indicateur de changement d'identification de la ligne appelante pour un appel au départ du mobile vers une adresse restreinte;
- les services d'abonnement à composition de numéro;
- les services de réseau de desserte à composition de numéro;
- les messages SMS au départ du mobile;
- la transmission de données de service GPRS;
- la gestion de la mobilité;
- la notification à l'environnement CSE de changement des données d'abonné;
- modification à un moment quelconque;
- une interrogation à un moment quelconque des informations d'abonnement;
- un modèle T-BCSM dans le centre VMSC et indication AoC à l'arrivée;
- l'interfonctionnement avec les services de localisation;
- le profil d'abonné multiple;
- l'extraction de localisation active;
- l'espacement des appels.

Noter que la logique CAMEL n'est pas applicable à l'établissement d'urgence (Téléservice 12), c'est-à-dire que si un appel d'urgence a été demandé, la fonction gsmSSF ne doit pas être invoquée.

Le mécanisme décrit dans cette norme traite spécialement le besoin d'échange d'informations entre les réseaux RMTPE ou IRMTP et le réseau RMTPN pour la prise en charge de services d'opérateur spécifiques. D'éventuelles procédures d'utilisateur pour la commande d'un service spécifique d'opérateurs sont hors du domaine d'application de cette norme. Les abonnés qui ont inclus dans leur abonnement des services spécifiques d'opérateur et qui donc nécessitent la prise en charge fonctionnelle de la logique CAMEL doivent être marqués dans les réseaux RMTPN et RMTPE. Si un abonné est marqué comme nécessitant la prise en charge de la logique CAMEL, les procédures appropriées qui fournissent les informations nécessaires au réseau RMTPE ou RMTPN sont invoquées. Le réseau RMTPN a la possibilité d'ordonner au réseau RMTPE ou IRMTP d'interagir avec une fonction gsmSCF commandée par le réseau RMTPN.

La spécification de services spécifiques d'opérateur est hors du domaine d'application de cette norme.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.078(R99)	3.8.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.078	3.8.0	Publié	17-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13449
T1	T1.3GPP.23.078V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.078(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_078_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.078(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23078r99.pdf

10.3.25 TS 23.079 Prise en charge du routage optimal (SOR) – Phase 1; Etape 2

Le document indique la réalisation technique de la première phase de l'élément de service du réseau intitulé "Prise en charge du routage optimal" (SOR). La première phase de la prise en charge SOR fournit:

- à titre d'option d'opérateur de réseau, une méthode permettant de router une communication issue d'un seul abonné mobile directement vers une autre abonné mobile qui est dans le même pays que l'abonné mobile appelant ou dans le pays de rattachement de l'abonné mobile appelé, sans qu'il soit nécessaire de connecter la communication via le réseau RMTPN de l'abonné appelé, même si celui-ci s'est déplacé en dehors de son réseau RMTPN;
- une méthode afin de renvoyer des appels lorsqu'un abonné mobile appelé qui s'est déplacé en dehors de son pays de rattachement est occupé, ou n'est pas joignable, ou ne répond pas, vers une destination de renvoi dans le pays du RMTPE de rattachement de l'abonné appelé ou dans le pays du réseau RMTPE de l'abonné appelé, sans qu'il soit nécessaire de connecter l'appel renvoyé via le réseau RMTPE de l'abonné appelé;
- une méthode permettant de combiner le routage optimal décrit dans le premier point ci-dessus avec le routage optimal décrit dans le second point ci-dessus.

Le routage optimal d'une communication n'est permis que si toutes les entités mises à contribution lors du traitement de la communication prennent en charge le routage optimal.

D'autres cas du routage optimal (par exemple des appels où les abonnés appelants et appelés sont dans des pays différents, le renvoi à un abonné mobile ou le renvoi multiple) seront envisagés pour inclusion dans des phases ultérieures.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.079(R99)	3.6.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.079	3.6.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11954
T1	T1.3GPP.23.079V360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.079(R99)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_079_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.079(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23079r99.pdf

10.3.26 TS 23.081 Services complémentaires d'identification de la ligne; Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires d'identification d'appel.

Ce groupe de services complémentaires d'identification de la ligne est subdivisé en quatre services complémentaires comme suit:

- identification de la ligne appelante CLIP;
- restriction d'identification de la ligne appelante CLIR;
- identification de la ligne connectée COLP;
- restriction d'identification de la ligne connectée COLR.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.081(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.081	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11383
T1	T1.3GPP.23.081V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.081(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_081_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.081(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23081r99.pdf

10.3.27 TS 23.082 Services complémentaires de renvoi d'appel (CF); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires de renvoi d'appel.

Ce groupe de services complémentaires de présentation d'appel est subdivisé en 4 services complémentaires différents:

- renvoi d'appel inconditionnel (CFU);
- renvoi d'appel sur occupation d'abonné mobile (CFB);
- renvoi d'appel sur non-réponse (CFNR);
- renvoi d'appel sur terminal non atteignable (CFNRc).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.082(R99)	3.5.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.082	3.5.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12813
T1	T1.3GPP.23.082V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.082(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_082_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.082(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23082r99.pdf

10.3.28 TS 23.083 Service complémentaire d'appel en attente (CW) et de mise en attente (HOLD); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires d'aboutissement d'appel.

Ce groupe de services complémentaires d'aboutissement d'appel est subdivisé en deux services complémentaires comme suit:

- appel en attente (CW);
- mise en attente (HOLD).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.083(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.083	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11956
T1	T1.3GPP.23.083V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.083(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_083_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.083(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23083r99.pdf

10.3.29 TS 23.084 Service complémentaire d'appel multiparticipants; Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires d'appel multiparticipants.

Un seul service complémentaire de communication avec participants multiples a été défini: il s'agit du (MPTY) service d'appel multiparticipants.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.084(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.084	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11957
T1	T1.3GPP.23.084V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.084(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_084_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.084(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23084r99.pdf

10.3.30 TS 23.085 Service complémentaire de groupe fermé d'utilisateurs (CUG); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 du service complémentaire de groupe fermé d'utilisateurs.

Le service complémentaire de communauté d'intérêt défini est:

- groupe fermé d'utilisateurs (CUG).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.085(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.085	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11959
T1	T1.3GPP.23.085V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.085(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_085_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.085(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23085r99.pdf

10.3.31 TS 23.086 Service complémentaire d'indication de taxation (AoC); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires d'indication de taxation (AoC).

Les services complémentaires d'indication de taxation actuellement définis sont les suivants:

- indication de taxation (information) (AoCI);
- indication de taxation (taxation) (AoCC).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.086(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.086	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11960
T1	T1.3GPP.23.086V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.086(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_086_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.086(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23086r99.pdf

10.3.32 TS 23.087 Signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires de signalisation d'utilisateur à utilisateur.

Le service complémentaire de signalisation d'utilisateur à utilisateur est subdivisé en 3 services différents:

- Service 1 (UUS1)
- Service 2 (UUS2)
- Service 3 (UUS3)

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.087(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.087	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11961
T1	T1.3GPP.23.087V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.087(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_087_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.087(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23087r99.pdf

10.3.33 TS 23.088 Service complémentaire de limitation d'appel (CB); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services de limitation d'appel.

La possibilité est donnée à un abonné mobile de limiter certaines catégories d'appel au départ ou à l'arrivée de son accès:

Interdiction des appels sortants:

- interdiction des appels sortants (BAOC) (Programme de limitation 1);
- interdiction des appels internationaux sortants (BOIC) (Programme de limitation 2);
- interdiction des appels internationaux sortants, à l'exception de ceux qui sont dirigés vers le RMTP de pays de rattachement (BOIC-exHC) (Programme de limitation 3).

Interdiction des appels entrants:

- interdiction des appels entrants (BAIC) (Programme de limitation 1);
- interdiction des appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP de pays de rattachement (BIC-Roam) (Programme de limitation 2).

NOTE – Le programme de limitation d'appel intitulé "appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP de pays de rattachement" (§ 2) n'est applicable que si, à titre de règle générale, l'abonné mobile appelé paie les taxes pour la partie renvoyée de l'appel depuis le pays de son RMTP de rattachement vers tout autre pays.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.088(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.088	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11962
T1	T1.3GPP.23.088V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.088(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_088_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.088(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23088r99.pdf

10.3.34 TS 23.090 Données de service complémentaire non structurées (USSD); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des données de service complémentaire non structurées (USSD).

Le mécanisme de données de service complémentaire non structurées (USSD) permet à l'utilisateur de la station mobile (MS) et à une application d'opérateur de RMTP définie de communiquer d'une façon qui est transparente pour la station mobile et pour les entités de réseau intermédiaires. Ce mécanisme permet de mettre au point des services complémentaires spécifiques de RMTP. Le diagramme ci-dessous montre comment le traitement des données USSD est effectué, indépendamment des applications.

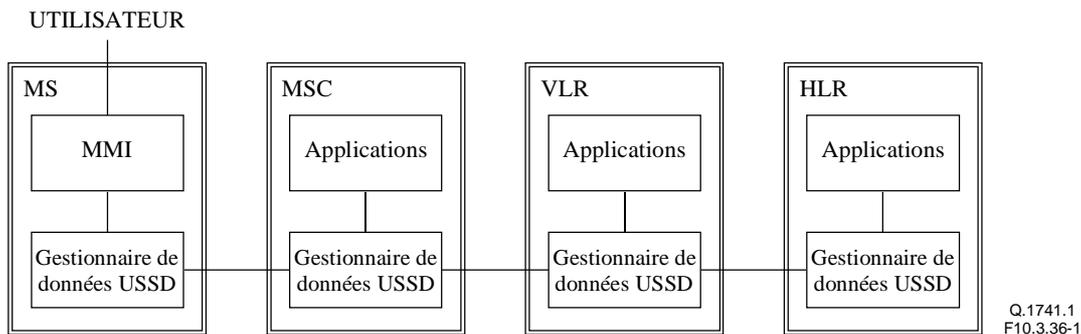


Figure 10-3/Q.1741.1 – Traitement des données USSD

Le document définit les exigences pour le traitement des données USSD à la station mobile et dans les entités de réseau. Elle n'inclut pas la spécification d'applications particulières et ne spécifie pas comment une application particulière est choisie. Lorsque plusieurs applications existent dans une entité du réseau, le routage des messages vers l'application correcte est effectué par le gestionnaire de données USSD. L'interface MMI avec les données USSD est décrite dans les spécifications TS 22.030 et TS 22.090. L'indicateur alphabétique et le système de codage des données sont définis dans la spécification TS 23.038.

Les données USSD peuvent être activées par l'utilisateur de la station mobile ou par le réseau comme suit:

- données USSD activées par le réseau;
- données USSD activées par un mobile.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.090(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.090	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11963
T1	T1.3GPP.23.090V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.090(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_090_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.090(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23090r99.pdf

10.3.35 TS 23.091 Service complémentaire de transfert explicite de communication (ECT); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires de transfert d'appel.

Un seul service complémentaire de transfert d'appel a été défini. Il s'agit du service complémentaire de transfert explicite de communication (ECT) qui est décrit dans le document.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.091(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.091	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11964
T1	T1.3GPP.23.091V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.091(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_091_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.091(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23091r99.pdf

10.3.36 TS 23.093 Rappel automatique sur occupation (CCBS); Etape 2

Cette spécification technique donne la description d'étape 2 du service complémentaire de rappel automatique sur occupation (CCBS).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.093(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.093	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11965
T1	T1.3GPP.23.093V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.093(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_093_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.093(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23093r99.pdf

10.3.37 TS 23.094 Télécommande de renvoi d'appel; Etape 2

Le document indique la description d'étape 2 pour l'élément de service télécommande de renvoi d'appel.

L'élément de service suiveur permet à un abonné mobile A de manipuler les données du service télécommande de renvoi d'appel d'un correspondant distant B de telle façon que les appels ultérieurement dirigés vers le correspondant distant B soient renvoyés à l'abonné A.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.094(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.094	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11966
T1	T1.3GPP.23.094V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.094(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_094_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.094(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23094r99.pdf

10.3.38 TS 23.096 Service complémentaire d'identification nominative; Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services complémentaires d'identification nominative.

Le groupe de services complémentaires d'identification nominative contient le service complémentaire suivant:

CNAP Présentation du nom de l'appelant.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.096(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.096	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7859
T1	T1.3GPP.23.096V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.096(R99)	3.0.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_096_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.096(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23096r99.pdf

10.3.39 TS 23.097 Profil d'abonné multiple (MSP); Etape 2

Le document indique la description d'étape 2 du service complémentaire de profil d'abonné multiple (MSP) de phase 2. Le service MSP de phase 2 est implémenté au moyen de la logique CAMEL de phase 3.

Organi-sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.097(R99)	3.1.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.097	3.1.1	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10022
T1	T1.3GPP.23.097V311-2001	3.1.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.097(R99)	3.1.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_097_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.097(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23097r99.pdf

10.3.40 TS 23.101 Architecture générale du système UMTS

Cette spécification technique définit la séparation physique et fonctionnelle de base du système UMTS. Le contenu de cette spécification est limité aux caractéristiques qui sont communes à tous les réseaux UMTS indépendamment de leur origine. Elle décrit et nomme les points de référence et les groupes fonctionnels apparaissant à ce niveau.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.101(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.101	3.1.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12861
T1	T1.3GPP.23.101V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.101(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_101_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.101(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23101r99.pdf

10.3.41 TS 23.107 Qualité de service: concept et architecture

Le document fournit le cadre pour la qualité de service à l'intérieur d'un système UMTS. Le principal objectif est de spécifier la liste des attributs applicables à la prise en charge du service support UMTS et du service support d'accès radioélectrique, ainsi que de décrire l'architecture de qualité de service qui doit être utilisée dans les réseaux UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.107(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.107.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.107(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.107	3.5.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12899
T1	T1.3GPP.23.107V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.107(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_107_R99_.zip

10.3.42 TS 23.108 Spécification de couche 3 de l'interface radioélectrique des services mobiles; Protocoles de réseau central étape 2 (procédures structurées)

Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, voir GSM 04.02) pour la commande d'appel (CC), la gestion de la mobilité (MM) et la gestion de session (SM).

Lorsque les notations "à étudier" ou "FS" ou "FFS" sont présentes dans le présent document, elles signifient que le texte indiqué n'est pas une partie normative de cette norme.

Ces procédures sont définies en termes de messages échangés par les canaux de commande de l'interface radioélectrique. Les canaux de commande sont décrits dans la spécification GSM 04.03.

Les fonctions et procédures structurées de ce protocole et la relation avec d'autres couches et entités sont décrites en termes généraux dans la spécification TS 24.007.

Les procédures actuellement décrites dans le document concernent la commande d'appel des connexions à commutation de circuits, la gestion de session pour services GPRS, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques pour les services à commutation de circuits et GPRS.

La spécification TS 24.010 contient des procédures fonctionnelles pour la prise en charge de services complémentaires.

La spécification GSM 04.11 contient des procédures fonctionnelles pour la prise en charge de services de messages courts point à point.

La spécification GSM 04.12 contient la description fonctionnelle de la diffusion cellulaire de messages courts.

La spécification GSM 04.60 contient des procédures pour la commande de liaison radioélectrique et la commande d'accès au support (RLC/MAC) de canaux physiques pour données en mode paquet.

La spécification GSM 04.18 contient les procédures pour le protocole RR.

La spécification TS 24.008 contient les procédures pour les protocoles CN.

La spécification TS 24.071 contient les descriptions fonctionnelles et les procédures pour la prise en charge de services de localisation.

NOTE – La "couche 3" comprend les fonctions et protocoles décrits dans cette spécification technique. Les termes "couche de liaison de données" et "couche 2" sont utilisés de façon interchangeable afin de désigner la couche située immédiatement au-dessous de la couche 3.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.108(R99)	3.2.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.108	3.2.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10024
T1	T1.3GPP.23.108V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.108(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_108_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.108(R99)	2	Publié TTC	25-10-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23108r99.pdf

10.3.43 TS 23.110 Services et fonctions de strate d'accès UMTS

Le document indique les services fournis par la strate d'accès au reste du système. L'architecture adoptée est indiquée dans la spécification TS 23.101.

Le document décrit les principales fonctions visibles à la frontière entre la strate d'accès et le reste du système. Il décrit en termes généraux les flux informationnels, aussi bien de commande que de données d'utilisateur, passant par cette frontière et applicables à la strate d'accès.

Le document est la base des spécifications particulières des protocoles qui régissent les flux informationnels, aussi bien de commande que de données d'utilisateur, entre la strate d'accès et les parties du système UMTS situées à l'extérieur de la strate d'accès. C'est également la base des spécifications particulières du réseau UTRAN. Ces spécifications particulières doivent être trouvées dans d'autres spécifications techniques.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.110(R99)	3.4.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.110	3.4.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10025
T1	T1.3GPP.23.110V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.110(R99)	3.4.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_110.zip
TTC	JP-3GA-23.110(R99)	2	Publié TTC	25-10-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23110r99.pdf

10.3.44 TS 23.116 Suralimenteur; Etape 2

Le document indique la description d'étape 2 du suralimenteur offrant un mécanisme qui permet de réduire la signalisation du trafic associé à la mobilité.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.116(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.116	3.0.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10312
T1	T1.3GPP.23.116V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.116(R99)	3.0.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_116_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.116(R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23116r99.pdf

10.3.45 TS 23.119 Registre d'emplacement de transit (GLR); Etape 2

Le document donne la description d'étape 2 du Registre d'emplacement de transit (GLR, *gateway location register*) à l'intérieur du réseau central du système UMTS en tant que moyen de diminuer la qualité du trafic MAP de signalisation associée à la gestion de localisation transportée par liaisons entre RMTP pour utilisateurs itinérants.

Le document sera limité au cas où le registre GLR ne prend en charge qu'un seul réseau VPLMN.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.119(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.119	3.0.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10234
T1	T1.3GPP.23.119V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.119(R99)	3.0.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_119_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.119(R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23119r99.pdf

10.3.46 TS 23.121 Exigences architecturales pour la version 99

Le document couvre les problèmes associés à l'évolution de la plate-forme GSM vers le système UMTS avec le but global de répondre aux exigences de service UMTS, la prise en charge du modèle de rôle UMTS, la prise en charge de l'itinérance et la prise en charge de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux systèmes de signalisation et de nouvelles interfaces.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.121(R99)	3.5.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.121	3.5.1	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12714
T1	T1.3GPP.23.121V351-2001	3.5.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.121(R99)	3.5.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_121_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.121(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23121r99.pdf

10.3.47 TS 23.122 Fonctions autres que de strate d'accès associées aux stations mobiles (MS) au repos

Cette spécification technique 3GPP donne un aperçu général des tâches entreprises par les protocoles de réseau central d'une station mobile (MS) au repos, c'est-à-dire sous tension mais sans attribution de canal spécialisé. Elle décrit également les fonctions correspondantes du réseau. Les fonctions de mode repos sont également exécutées par une station mobile du GPRS à condition qu'aucun canal spécialisé ne soit attribué à cette station mobile.

Cette spécification technique 3GPP décrit comment les exigences des spécifications techniques de la série 22 (en particulier TS 22.011) sur le fonctionnement en mode de repos doivent être implémentées. D'autres détails sont donnés dans la spécification TS 24.008.

Cette spécification technique 3GPP donne une description générale du processus de mode de repos. Les principales exigences sont incluses avec leurs solutions techniques. Les processus utilisés pendant le mode de repos sont décrits.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.122(R99)	3.6.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.122	3.6.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13459
T1	T1.3GPP.23.122V360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.122(R99)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_122_R99_.zip
TTC	TS-3GA-23.122(R99)v.3.6.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts23122r99.pdf

10.3.48 TS 23.127 Environnement de rattachement virtuel; Etape 2

Le document indique l'étape 2 de l'environnement de rattachement virtuel et de l'architecture de services ouverte.

L'environnement de rattachement virtuel (VHE, *virtual home environment*) est défini en tant que concept pour la portabilité dans l'environnement de service personnel (PSE, *personal service environment*) de part et d'autre des frontières du réseau et entre des terminaux. Le concept de l'environnement VHE est tel que les utilisateurs reçoivent systématiquement la présentation des mêmes éléments de service personnalisés, la même interface d'utilisation personnalisée et les mêmes services dans tout réseau et dans tout terminal (selon les capacités du terminal et du réseau), chaque fois que l'utilisateur peut être localisé. Dans la version 1999, les services CAMEL, MExE et SAT sont par exemple considérés comme des mécanismes prenant en charge le concept d'environnement VHE.

L'architecture ouverte de services (OSA, *open service architecture*) définit une architecture qui permet à des applications d'opérateur et de tierce partie de faire usage d'une fonctionnalité de réseau par l'intermédiaire d'une interface ouverte API normalisée (l'interface API de l'architecture OSA). L'architecture OSA fournit la logique de liaison entre applications et capacités de service fournies par le réseau. De cette façon, les applications deviennent indépendantes de la technique du réseau sous-jacent. Les applications constituent le niveau supérieur de l'architecture ouverte de services (OSA). Ce niveau est connecté aux serveurs de capacité de service (SCS) via l'interface API de l'OSA. Les serveurs SCS mappent l'interface API de l'OSA sur les protocoles sous-jacents de télécommunication spécifique (par exemple MAP, CAP, etc.) et vont donc masquer la complexité du réseau dans les applications.

Les applications peuvent être orientées vers le réseau/serveur ou être orientées vers les terminaux. Les applications orientées vers les terminaux résident dans la station mobile (MS). Les applications d'environnement MExE et d'utilitaire SAT en sont des exemples. Les applications orientées vers le réseau/serveur sont à l'extérieur du réseau central et utilisent les éléments de capacité de services offerts par l'API de l'OSA. (Noter que les applications peuvent appartenir au domaine de l'opérateur de réseau bien qu'elles fonctionnent à l'extérieur du réseau central. L'expression "à l'extérieur du réseau central" signifie que les applications sont exécutées dans des serveurs d'application qui sont physiquement séparés des entités du réseau).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.127(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.127	3.3.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12862
T1	T1.3GPP.23.127V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.127(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_127_R99_.zip
TTC	JP-3GA-23.127(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23127r99.pdf

10.3.49 TS 23.135 Communication à destinations multiples; Etape 2

Cette spécification donne la description d'étape 2 du service complémentaire de communication à destinations multiples.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.135(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.135	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11971
T1	T1.3GPP.23.135V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-23.135(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp23135r99.pdf

10.3.50 TS 23.140 Service de messagerie multimédia (MMS)

Le document définit les descriptions d'étape 2 et d'étape 3 du service de messagerie multimédia (MMS) différé. L'étape 2 décrit les capacités fonctionnelles et les flux informationnels nécessaires pour prendre en charge le service décrit dans l'étape 1.

Le document comprend les informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données.

Le document contient les fonctions centrales pour un service de messagerie multimédia différé, MMS, qui sont suffisantes afin de fournir un service de base.

Le service MMS utilise un certain nombre de techniques pour réaliser les exigences de la description d'étape 1 (TS 22.140). Le document décrit comment les exigences de service sont réalisées avec les techniques choisies. Dans la mesure du possible, les protocoles existants (par exemple WAP, SMTP, ESMTP comme protocoles de transfert ou les couches inférieures afin de fournir, l'extraction/la distribution sélective et la notification) et les formats de message existants (par exemple SMIL, MIME) doivent être utilisés pour la réalisation du service de messagerie multimédia.

Cette spécification sert de fondation pour la mise au point du service MMS dans la version 99.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.140(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.140.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.140(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.140	3.0.1	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8779
T1	T1.3GPP.23.140V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.140(R99)	3.0.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_140_R99_.zip

10.3.51 TS 23.171 Description fonctionnelle d'étape 2 des services de localisation dans le système UMTS

Le document indique l'étape 2 de l'élément de service de localisation (LCS) dans le système UMTS, qui fournit les mécanismes pour prendre en charge les services mobiles de localisation pour opérateurs, abonnés et fournisseurs de services à des tierces parties.

Les services de localisation peuvent être considérés comme une technique d'activation fournie par le réseau composée de capacités de service normalisées, qui permet la fourniture d'applications de localisation. Ces applications peuvent être propres au fournisseur de services. La description des nombreuses et diverses applications de localisation qui peuvent être activées par cette technique

sont hors du domaine d'application de cette spécification. Cependant, l'on peut inclure des exemples révélateurs de la façon dont la fonctionnalité ici décrite peut être utilisée afin de fournir des services de localisation spécifiques.

Cette description d'étape 2 du service couvre le modèle fonctionnel du service LCS pour l'ensemble du système, pour l'architecture du système de service LCS, pour les descriptions des états, pour les flux de messages, etc.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-23.171(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/23.171.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-23.171(R99)	3.3.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 123.171	3.3.0	Publié	19-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13465
T1	T1.3GPP.23.171V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-23.171(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-23_171_R99_.zip

10.4 Série 24, Protocoles de signalisation (équipement d'utilisateur – réseau central)

10.4.1 TS 24.002 Réseau mobile terrestre public (RMTP) GSM-UMTS – Configuration de référence d'accès

Le document décrit la configuration de référence afin d'accéder à un RMTP.

Un utilisateur accède à un RMTP via un certain nombre d'interfaces, y compris l'interface MS-BS (en mode A/Gb) et l'interface UE-UTRAN (en mode Iu). L'objet de cette spécification technique est d'indiquer les dispositions d'accès qui peuvent être utilisées en association avec les interfaces MS-BS (en mode A/Gb) et UE-UTRAN (en mode Iu).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.002(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.002	3.1.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12759
T1	T1.3GPP.24.002V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-24.002(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24002r99.pdf

10.4.2 TS 24.007 Couche 3 de signalisation d'interface radioélectrique des services mobiles – Aspects généraux

Le document définit l'architecture principale de couche 3 et ses sous-couches à l'interface GSM Um interface, c'est-à-dire l'interface entre station mobile (MS) et réseau; pour la sous-couche CM, la description est limitée à des exemples représentatifs: commande d'appel, services complémentaires et services de messages courts pour services autres que GPRS. Elle définit également le format de message de base et le traitement d'erreur appliqué par les protocoles de couche 3.

Pour les services autres que GPRS, la communication entre les sous-couches et couches adjacentes et les services fournis par les sous-couches est répartie au moyen de primitives de service abstrait. Mais seul le comportement observable de l'extérieur qui résulte de la description fait l'objet d'une prescription normative par le document.

Pour les services GPRS, le transfert d'informations locales et les stimuli envoyés entre sous-couches sont inclus à titre d'information dans l'Annexe C du document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.007(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.007	3.7.0	Publié	19-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13493
T1	T1.3GPP.24.007V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.007(R99F)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_007_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.007(R99T)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_007_R99T_.zip
TTC	TS-3GA-24.007(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts24007r99.pdf

10.4.3 TS 24.008 Spécification de couche 3 de l'interface radioélectrique des services mobiles; Protocoles de réseau central; Etape 3

Cette spécification technique spécifie les procédures utilisées à l'interface radioélectrique des protocoles de réseau central dans le système de télécommunications mobiles de 3^e génération et dans le système numérique de télécommunications cellulaires.

Elle spécifie les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um ou Uu, voir TS 24.002 ou TS 23.002) pour la commande d'appel (CC), la gestion de la mobilité (MM) et la gestion de session (SM).

Lorsque les notations pour "étude complémentaire" ou "FS" ou "FFS" sont présentes dans cette spécification technique, elles signifient que le texte indiqué n'est pas une partie normative de cette norme.

Ces procédures sont définies en termes de messages échangés par les canaux de commande de l'interface radioélectrique. Les canaux de commande sont décrits dans les spécifications GSM 04.03 et TS 25.301.

Les fonctions et procédures structurées de ce protocole et la relation avec les autres couches et entités sont décrites en termes généraux dans la spécification TS 24.007.

Les procédures actuellement décrites dans cette spécification technique concernent la commande d'appel des connexions à commutation de circuits, la gestion de session pour services GPRS, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques pour services à commutation de circuit et GPRS.

La spécification TS 24.011 contient des procédures fonctionnelles pour la prise en charge de services complémentaires.

La spécification TS 24.012 contient des procédures fonctionnelles pour la prise en charge de services de messages courts point à point.

La spécification GSM 04.12 contient une description fonctionnelle du service de message court – diffusion cellulaire.

La spécification GSM 04.60 contient des procédures pour la commande de liaison radioélectrique et la commande d'accès au support (RLC/MAC) de canaux physiques pour données en mode paquet.

La spécification TS 24.071 contient des descriptions fonctionnelles et des procédures pour la prise en charge de services de localisation.

NOTE – Le terme "couche 3" comprend les fonctions et protocoles décrits dans cette spécification technique. Les termes "couche de liaison de données" et "couche 2" sont utilisés de façon interchangeable afin de désigner la couche immédiatement inférieure à la couche 3.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.008(R99)	3.7.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.008	3.7.0	Publié	19-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13495
T1	T1.3GPP.24.008V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.008(R99F)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_008_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.008(R99T)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_008_R99T_.zip
TTC	TS-3GA-24.008(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts24008r99.pdf

10.4.4 TS 24.010 Couche 3 d'interface radioélectrique des services mobiles – Spécification des services complémentaires – Aspects généraux

Le document donne les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface à l'interface couche 3-radio.

Les séries GSM 04.8x et 04.9x spécifient les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Les spécifications GSM 04.08 et GSM 04.80 indiquent les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les séries de spécifications GSM 02.8x et 02.9x.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les séries de spécifications GSM 03.8x et 03.9x.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.010(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.010	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11393
T1	T1.3GPP.24.010V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.010(R99F)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_010_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.010(R99T)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_010_R99T_.zip
TTC	JP-3GA-24.010(R99)	2	Publié TTC	25-10-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24010r99.pdf

10.4.5 TS 24.011 Service de message court (SMS) point à point (PP) – Prise en charge par l'interface radioélectrique des services mobiles

Le document indique les procédures utilisées de part et d'autre de l'interface avec les services radioélectriques mobiles par la fonction de signalisation de couche 3 de commande de messages courts (SMC) et de relais de messages courts (SM-RL), aussi bien pour les services à commutation de circuits en mode A/Gb que pour les services GPRS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.011(R99)	3.6.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.011	3.6.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13497
T1	T1.3GPP.24.011V360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.011(R99F)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_011_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.011(R99T)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_011_R99T_.zip
TTC	TS-3GA-24.011(R99)v3.6.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts24011r99.pdf

10.4.6 TS 24.012 Service de message court à diffusion cellulaire (SMSCB) – Prise en charge par l'interface radioélectrique des services mobiles

Cette spécification technique décrit comment le service de message court à diffusion cellulaire (SMSCB) (Téléservice 23 spécifié dans la spécification GSM 02.03) est pris en charge par l'interface radioélectrique avec les services mobiles.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-24.012(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/24.012.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.012(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
TTA	TTAE.3G-24.012(R99F)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_012F.zip
	TTAE.3G-24.012(R99T)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_012T.zip

10.4.7 TS 24.022 Protocole de faisceau hertzien (RLP) pour services de transmission de données et télématiques à l'interface MS-BSS et l'interface sous-système radio – Centre de commutation pour les services mobiles (BSS-MSC)

Le document indique le protocole de faisceau hertzien (RLP) pour les transmissions de données à commutation de circuits à l'intérieur du GSM et d'un RMTP du système UMTS. Le protocole RLP couvre la fonctionnalité de couche 2 du modèle de référence OSI de l'ISO (ISO 7498) [43]. Il est fondé sur les idées contenues dans les normes ISO/CEI 3309 [6], ISO/CEI 4335 [7] et ISO/CEI 7809 [8] (HDLC de l'ISO) ainsi que dans les Recs UIT-T X.25 [38] et Q.92x [19-22] (LAP-B et LAP-D de l'UIT, selon le cas.) Le protocole RLP a été adapté aux besoins particuliers de la transmission radionumérique. Le protocole RLP fournit à ses utilisateurs le service de liaisons de données OSI Rec. UIT-T X.212 | ISO/CEI 8886 [9].

Le protocole RLP est prévu pour utilisation avec un transfert de données non transparent. La conversion de protocole peut être assurée pour diverses configurations de protocole. Celles qui sont envisagées dans l'immédiat sont les suivantes:

- protocoles en mode caractères utilisant la transmission arithmique (IA5);
- X.25 [38] LAP-B.

Pour des raisons d'amélioration de la présentation, les données relatives à la conversion des protocoles ont été placées à l'intérieur des spécifications concernées avec l'adaptateur de terminal approprié, c'est-à-dire TS 27.002 pour le cas asynchrone et TS 27.003 pour le cas synchrone. Il faut toujours veiller à ce que ces données s'appliquent également aux fonctions d'interfonctionnement; voir TS 29.006 et TS 29.007.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.022(R99)	3.4.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.022	3.4.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11914
T1	T1.3GPP.24.022V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.022(R99F)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_002_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.022(R99T)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_002_R99T_.zip

10.4.8 TS 24.030 Service complémentaire de localisation (LCS); Etape 3 SS (MO-LR)

Cette spécification donne la description d'étape 3 des opérations du service de localisation (LCS) pour station mobile.

Ce groupe d'opérations de services de localisation est subdivisé en deux classes différentes:

- opérations lancées par le réseau du service de localisation;
- opérations lancées par le mobile du service de localisation.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.030(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.030	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11396
T1	T1.3GPP.24.030V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-24.030(R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24030r99.pdf

10.4.9 TS 24.067 Service évolué de préséance et préemption à plusieurs niveaux (ePPPn); Etape 3

Cette spécification indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um pour GSM et point de référence Uu pour le système UMTS tel que défini dans la spécification TS 24.002) pour fonctionnement normal, invocation, enregistrement et interrogation du service complémentaire évolué de préséance et préemption à plusieurs niveaux (ePPPn). La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification TS 24.010, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification TS 24.080 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification TS 22.004 et dans les spécifications des séries TS 22.08x et TS 22.09x. La spécification TS 22.067 est associée spécialement au service ePPPn.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification TS 23.011 et dans les spécifications des séries TS 23.08x et TS 23.09x.

La spécification TS 23.067 est associée spécialement au service ePPPn.

Les procédures pour la commande d'appel et la gestion de la mobilité à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications TS 24.007 et TS 24.008.

La procédure pour la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio est définie dans les spécifications GSM 04.18 (pour GSM) et TS 25.331 (pour le système UMTS).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.067(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.067	3.1.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12812
T1	T1.3GPP.24.067V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.067(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_067_R99_.zip
TTC	JP-3GA-24.067(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24067r99.pdf

10.4.10 TS 24.072 Service complémentaire de transfert d'appel; Etape 3

Cette spécification technique du Système mondial de communications mobiles indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal du service complémentaire de transfert d'appel (CD). La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.072(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.072	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7902
T1	T1.3GPP.24.072V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.072(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_072.zip
TTC	JP-3GA-24.072(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24072r99.pdf

10.4.11 TS 24.080 Spécification de service complémentaire dans la couche 3 de l'interface radioélectrique des services mobiles – Formats et codage

Le document contient le codage d'informations nécessaires pour la prise en charge d'opérations de service complémentaire dans la couche 3 d'interface radioélectrique des services mobiles.

Ce document donne les définitions fonctionnelles et le contenu de messages pour opérations de service complémentaire indépendantes de l'appel. Les messages nécessaires pour la prise en charge d'opérations de service complémentaire associées à l'appel sont définis dans la spécification TS 24.008.

Ce document donne le format général et le codage des messages utilisés pour le service complémentaire indépendant de l'appel ainsi que le format et le codage d'éléments d'information utilisés pour les deux opérations de service complémentaire, associée à l'appel et indépendante de l'appel.

Ce document indique les opérations de service complémentaire associées à l'appel et indépendantes de l'appel.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.080(R99)	3.4.1	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.080	3.4.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11915
T1	T1.3GPP.24.080V341-2001	3.4.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.080(R99F)	3.4.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_080_R99F_.zip
	TTAE.3G-24.080(R99T)	3.4.1	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_080_R99T_.zip
TTC	TSJP-3GA-24.080(R99)v.3.4.1	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts24080r99.pdf

10.4.12 TS 24.081 Service complémentaire d'identification de la ligne; Etape 3

Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires d'identification de la ligne. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification TS 24.010, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3 sont donnés.

La spécification TS 24.080 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification TS 22.004 et dans les spécifications des séries TS 22.08x et TS 22.09x. La spécification TS 22.081 est associée spécialement à des services complémentaires d'identification de la ligne.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification TS 23.011 et dans les spécifications des séries TS 23.08x et TS 23.09x. La spécification TS 23.081 est associée spécialement à des services complémentaires d'identification de la ligne.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface radioélectrique de couche 3 sont définies dans les spécifications TS 24.007 et TS 24.008.

Les services complémentaires suivants font partie des services complémentaires d'identification de la ligne et sont décrits dans cette spécification:

- identification de la ligne appelante (CLIP);
- restriction d'identification de la ligne appelante (CLIR);
- identification de la ligne connectée (COLP);
- restriction d'identification de la ligne connectée (COLR).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.081(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.081	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11398
T1	T1.3GPP.24.081V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.081(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_081_R99_.zip
TTC	JP-3GA-24.081(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24081r99.pdf

10.4.13 TS 24.082 Service complémentaire de renvoi d'appel; Etape 3

Cette spécification indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, interrogation et invocation par le réseau de services complémentaires de présentation d'appel. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. La spécification GSM 02.82 est associée spécialement à des services complémentaires de présentation d'appel.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x. La spécification GSM 03.82 est associée spécialement à des services complémentaires de présentation d'appel.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Les services complémentaires suivants font partie des services complémentaires de présentation d'appel et sont décrits dans le document:

- renvoi d'appel inconditionnel (CFU);
- renvoi d'appel sur occupation d'abonné mobile (CFB);
- renvoi d'appel sur non-réponse (CFNR);
- renvoi d'appel sur terminal non atteignable (CFNRc).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.082(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.082	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7905
T1	T1.3GPP.24.082V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.082(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_082.zip
TTC	JP-3GA-24.082(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24082r99.pdf

10.4.14 TS 24.083 Service complémentaire d'appel en attente (CW) et de mise en attente (HOLD); Etape 3

Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires d'aboutissement d'appel. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. La spécification GSM 02.83 est associée spécialement à des services complémentaires d'aboutissement d'appel.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x.

La spécification GSM 03.83 est associée spécialement à des services complémentaires d'aboutissement d'appel.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Les services complémentaires suivants font partie des services complémentaires d'aboutissement d'appel et sont décrits dans le document:

- appel en attente (CW);
- mise en attente (HOLD).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.083(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.083	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7906
T1	T1.3GPP.24.083V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.083(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_083.zip
TTC	JP-3GA-24.083(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24083r99.pdf

10.4.15 TS 24.084 Service complémentaire de communication à appel multiparticipants; Etape 3

Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal et invocation de services complémentaires à appel multiparticipants.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x.

La spécification GSM 02.84 est associée spécialement aux services complémentaires à appel multiparticipants.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x.

La spécification GSM 03.84 est associée spécialement aux services complémentaires à appel multiparticipants.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Le service complémentaire suivant appartient aux services complémentaires à appel multiparticipants et est décrit dans le document:

- service à appel multiparticipants (MPTY).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.084(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.084	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7907
T1	T1.3GPP.24.084V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.084(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_084.zip
TTC	JP-3GA-24.084(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24084r99.pdf

10.4.16 TS 24.085 Service complémentaire de groupe fermé d'utilisateurs (CUG); Etape 3

Cette spécification technique (TS) pour communications mobiles spécifie les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires de communauté d'intérêts. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. La spécification GSM 02.85 est associée aux services complémentaires de communauté d'intérêts.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification technique GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et 03.9x. La spécification GSM 03.85 est associée aux services complémentaires de communauté d'intérêts.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

L'interfonctionnement de signalisation dans le cas des services complémentaires entre GSM 09.02 et GSM 04.08 et entre GSM 09.02 et GSM 04.80 est défini dans la spécification GSM 09.11.

Le service complémentaire suivant fait partie des services complémentaires de communauté d'intérêts et est décrit dans cette spécification technique:

- groupe fermé d'utilisateurs (CUG).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.085(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.085	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7908
T1	T1.3GPP.24.085V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.085(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_085.zip
TTC	JP-3GA-24.085(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24085r99.pdf

10.4.17 TS 24.086 Service complémentaire d'indication de taxation (AoC); Etape 3

Cette spécification indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires de services de taxation. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. Les spécifications GSM 02.24 et 02.86 sont associées aux services complémentaires de services de taxation.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x. La spécification GSM 03.86 est associée aux services complémentaires de services de taxation.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Les services complémentaires suivants font partie des services complémentaires de services de taxation et sont décrits dans cette spécification:

- indication de taxation (information) (AoCI);
- indication de taxation (taxation) (AoCC).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.086(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.086	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7909
T1	T1.3GPP.24.086V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.086(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_086.zip
TTC	JP-3GA-24.086(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24086r99.pdf

10.4.18 TS 24.087 Signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS); Etape 3

Cette spécification technique donne les descriptions d'étape 3 des services complémentaires de signalisation d'utilisateur à utilisateur.

Le service complémentaire de signalisation d'utilisateur à utilisateur est subdivisé en 3 services différents:

- Service 1 (UUS1);
- Service 2 (UUS2);
- Service 3 (UUS3).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.087(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.087	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7910
T1	T1.3GPP.24.087V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.087(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_087.zip
TTC	JP-3GA-24.087(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24087r99.pdf

10.4.19 TS 24.088 Service complémentaire de limitation d'appel (CB); Etape 3

Cette spécification technique (TS) indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires de limitation d'appel. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Les services complémentaires suivants appartiennent aux services complémentaires de limitation d'appel et sont décrits dans cette spécification:

Interdiction des appels sortants:

- interdiction des appels sortants (BAOC) (Programme de limitation 1);
- interdiction des appels internationaux sortants (BOIC) (Programme de limitation 2);
- interdiction des appels internationaux sortants à l'exception de ceux qui sont dirigés vers le RMTP de pays de rattachement (BOIC-exHC) (Programme de limitation 3).

Interdiction des appels entrants:

- interdiction des appels entrants (BAIC) (Programme de limitation 1);
- interdiction des appels entrants lors d'une itinérance en dehors du RMTP de pays de rattachement (BIC-Roam) (Programme de limitation 2).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.088(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.088	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7911
T1	T1.3GPP.24.088V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.088(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_088.zip
TTC	JP-3GA-24.088(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24088r99.pdf

10.4.20 TS 24.090 Données de service complémentaire non structurées (USSD); Etape 3

Le document donne la description d'étape 3 des opérations de données de service complémentaire non structurées (USSD).

Ce groupe d'opérations de données de service complémentaire non structurées est subdivisé en deux classes différentes:

- opérations lancées par le réseau de données de service complémentaire non structurées;
- opérations lancées par le mobile de données de service complémentaire non structurées.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.090(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.090	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7828
T1	T1.3GPP.24.090V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.090(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_090.zip
TTC	JP-3GA-24.090(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24090r99.pdf

10.4.21 TS 24.091 Service complémentaire de transfert explicite de communication (ECT); Etape 3

Le document donne la description d'étape 3 des services complémentaires de transfert de communication.

Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires de transfert de communication. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. La spécification GSM 02.91 est associée spécifiquement aux services complémentaires de transfert de communication.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11, et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et GSM 03.9x. La spécification GSM 03.91 est associée spécifiquement aux services complémentaires de transfert d'appel.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Le service complémentaire suivant appartient aux services complémentaires de transfert de communication et est décrit dans cette spécification:

- transfert explicite de communication(ECT).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.091(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.091	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7913
T1	T1.3GPP.24.091V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.091(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_091.zip
TTC	JP-3GA-24.091(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24091r99.pdf

10.4.22 TS 24.093 Rappel automatique sur occupation (CCBS); Etape 3

Le document donne la description d'étape 3 du service complémentaire de rappel automatique sur occupation (CCBS). Le document indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um tel que défini dans la spécification GSM 04.02) pour fonctionnement normal, activation, désactivation, invocation et interrogation des services complémentaires de rappel automatique sur occupation. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés.

La spécification GSM 04.80 spécifie les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et GSM 02.9x. La spécification technique GSM 02.93 est associée spécifiquement au service complémentaire de rappel automatique sur occupation.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans les spécifications techniques GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et 03.9x. La spécification GSM 03.93 est associée spécifiquement au service complémentaire de rappel automatique sur occupation.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Le service complémentaire suivant fait partie des services complémentaires d'aboutissement d'appel et est décrit dans cette spécification:

- rappel automatique sur occupation (CCBS).

Organi- sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.093(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.093	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7914
T1	T1.3GPP.24.093V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.093(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_093.zip
TTC	JP-3GA-24.093(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24093r99.pdf

10.4.23 TS 24.096 Service complémentaire d'identification nominative; Etape 3

Cette spécification technique (TS) indique les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour fonctionnement normal, enregistrement, effacement, activation, désactivation, invocation et interrogation de services complémentaires d'identification nominative. La fourniture et le retrait de ces services complémentaires relèvent d'une clause administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

Dans la spécification GSM 04.10, les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface couche 3-radio sont donnés. La spécification GSM 04.80 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de services complémentaires sont données dans la spécification GSM 02.04 et dans les spécifications des séries GSM 02.8x et 02.9x. La spécification GSM 02.96 est associée spécialement aux services complémentaires d'identification nominative.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans la spécification GSM 03.11 et dans les spécifications des séries GSM 03.8x et 03.9x. La spécification technique GSM 03.96 est associée spécialement à des services complémentaires d'identification nominative.

Les procédures pour la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des ressources radioélectriques à l'interface couche 3-radio sont définies dans les spécifications GSM 04.07 et GSM 04.08.

Le service complémentaire suivant fait partie des services complémentaires d'identification nominative et est décrit dans cette spécification technique:

- présentation du nom de l'appelant (CNAP).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.096(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.096	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7915
T1	T1.3GPP.24.096V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-24.096(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-24_096.zip
TTC	JP-3GA-24.096(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24096r99.pdf

10.4.24 TS 24.135 Communication à destinations multiples; Etape 3

Le document donne la description d'étape 3 du service complémentaire de communication à destinations multiples (MC). Le document indique les procédures utilisées par l'interface radioélectrique pour fonctionnement normal, enregistrement et interrogation du service complémentaire de communication à destinations multiples. La fourniture, le retrait, l'effacement, l'activation et la désactivation de ces services complémentaires relèvent d'une décision administrative entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne provoquent pas de signalisation à l'interface radioélectrique.

La spécification TS 24.010 décrit les aspects généraux de la spécification de services complémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3.

La spécification TS 24.080 indique les formats et le codage pour ces services complémentaires.

Les définitions et descriptions de ces services complémentaires sont données dans les spécifications TS 22.004, TS 22.072, TS 22.135 et dans les spécifications des séries TS 22.08x et TS 22.09x. La spécification TS 22.135 est associée spécifiquement au service complémentaire de communication à destinations multiples.

La réalisation technique de services complémentaires est décrite dans les spécifications TS 23.011, TS 23.072, TS 23.135 et dans les spécifications des séries TS 23.08x et 23.09x. La spécification TS 23.135 est associée spécifiquement au service complémentaire de communication à destinations multiples.

Les procédures pour la commande d'appel et la gestion de la mobilité à l'interface radioélectrique de couche 3 sont définies dans les spécifications TS 24.007 et TS 24.008.

Le service complémentaire suivant est décrit dans le document:

- communication à destinations multiples (MC).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-24.135(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 124.135	3.1.0	Publié	19-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11399
T1	T1.3GPP.24.135V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-24.135(R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp24135r99.pdf

10.5 Série 26, Codecs (signaux vocaux, vidéo, etc.)

10.5.1 TS 26.071 Codec vocal à multidébit adaptatif; Description générale

Le document est une introduction aux parties relatives au traitement des signaux vocaux du service téléphonique à bande étroite employant le codeur de signaux vocaux à multidébit adaptatif (AMR, *adaptive multi-rate*). Un aperçu général des fonctions de traitement des signaux vocaux est donnée sur la base des documents dans lesquels chaque fonction est spécifiée en détail.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.071(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.071.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.071(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.071	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8052
T1	T1.3GPP.26.071V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.071(R99)	3.0.1	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_071.zip

10.5.2 TS 26.073 Codec vocal à multidébit adaptatif; Code source en C

Le document contient une version électronique du code ANSI-C pour le codec à multidébit adaptatif. Le code ANSI-C est nécessaire pour une implémentation exacte au bit près du transcodeur de signaux vocaux à multidébit adaptatif (TS 26.090), de la détection d'activité vocale (TS 26.094), du bruit de confort (TS 26.092), du fonctionnement à débit commandé par la source

(TS 26.093) et d'exemples de solutions pour la substitution et le masquage de trames perdues (TS 26.091).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.073(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.073.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.073(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.073	3.2.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13604
T1	T1.3GPP.26.073V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.073(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_073_R99_.zip

10.5.3 TS 26.074 Codec vocal à multidébit adaptatif; Séquences d'essai

Le document indique les séquences d'essai numériques pour le codec vocal à multidébit adaptatif (AMR). Ces séquences sont nécessaires pour une implémentation exacte au bit près du transcodeur de signaux vocaux à multidébit adaptatif (TS 26.090), de la détection d'activité vocale (TS 26.094), du bruit de confort (TS 26.092), et du fonctionnement à débit commandé par la source (TS 26.093).

Organi-sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.074(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.074.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.074(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.074	3.1.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13618
T1	T1.3GPP.26.074V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.074(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_074_R99_.zip

10.5.4 TS 26.090 Codec vocal à multidébit adaptatif; Fonctions de transcodage

Cette spécification technique (TS) décrit le mappage détaillé de blocs d'entrée de 160 échantillons vocaux en format MIC uniforme de 13 bits vers des blocs codés de 95, 103, 118, 134, 148, 159, 204, et 244 bits et de blocs codés de 95, 103, 118, 134, 148, 159, 204, et 244 bits vers des blocs de sortie de 160 échantillons vocaux reconstruits. La fréquence d'échantillonnage est de 8 000 échantillons/s, ce qui donne un débit de flux binaire égal à 4,75, 5,15, 5,90, 6,70, 7,40, 7,95, 10,2 ou 12,2 kbit/s. Le système de codage pour les modes de codage à débits multiples est ladite prédiction linéaire avec excitation par séquences codées à structure algébrique, ci-après appelé ACELP. Le codeur ACELP à débits multiples est appelé MR-ACELP.

En cas de divergence entre les exigences décrites dans cette spécification TS et la description algorithmique à virgule fixe (code ANSI-C) des exigences contenues dans la spécification TS 26.073, la description contenue dans la spécification TS 26.073 doit prévaloir. Le Code ANSI-C n'est pas décrit dans cette spécification technique; voir la spécification TS 26.073 pour une description du code ANSI-C.

La procédure de transcodage indiquée dans cette spécification technique est obligatoire pour les systèmes utilisant le codec vocal à multidébit adaptatif.

Organisation	No. Document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.090(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.090.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.090(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.090	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8053
T1	T1.3GPP.26.090V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.090(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_090.zip

10.5.5 TS 26.091 Codec vocal à multidébit adaptatif; Masquage d'erreur en termes de trames perdues

Cette spécification définit une procédure de masquage d'erreur procédure, également appelée "procédure de substitution et de masquage de trame", qui doit être utilisée par le codec vocal à multidébit adaptatif à l'extrémité réceptrice lorsqu'une ou plusieurs trames perdues de signal vocal ou de descripteur de silence (SID) sont reçues.

Les exigences de ce document sont obligatoires pour une implémentation dans tous les réseaux et équipements d'utilisateur (UE) capables de prendre en charge le codec vocal à multidébit adaptatif. Il n'est pas obligatoire de suivre l'implémentation exacte au bit près qui est décrite dans ce document avec le code source C correspondant.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.091(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.091.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.091(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.091	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8054
T1	T1.3GPP.26.091V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.091(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_091.zip

10.5.6 TS 26.092 Codec vocal à multidébit adaptatif; Bruit de confort pour canaux de trafic vocal à multidébit adaptatif

Ce document donne les exigences détaillées pour le fonctionnement correct de l'évaluation du bruit de fond acoustique, du codage/décodage du paramètre de bruit et de la production du bruit de confort pour le codec vocal à multidébit adaptatif pendant le fonctionnement en débit commandé par la source (SCR, *source controlled rate*).

Les exigences décrites par ce document sont obligatoires pour l'implémentation dans tous les équipements d'utilisateur capables de prendre en charge le codec vocal à multidébit adaptatif.

Les exigences du récepteur sont obligatoires pour l'implémentation dans tous les réseaux capables de prendre en charge le codec vocal à multidébit adaptatif. Les exigences de l'émetteur ne sont obligatoires que pour les réseaux où le débit SCR sera utilisé en liaison descendante.

En cas de divergence entre les exigences décrites dans ce document et la description algorithmique à virgule fixe des exigences contenues dans la spécification technique TS 26.073, la description contenue dans la spécification TS 26.073 doit prévaloir.

Organi- sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.092(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.092.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.092(R99)	3.0.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.092	3.0.1	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8055
T1	T1.3GPP.26.092V301-2001	3.0.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.092(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_092.zip

10.5.7 TS 26.093 Codec vocal à multidébit adaptatif; Fonctionnement à débit commandé par la source

Ce document décrit le fonctionnement à débit commandé par la source (SCR) du codec vocal à multidébit adaptatif dans les types de codec UMTS_AMR et GSM_AMR pour le système UMTS. L'implémentation de ce fonctionnement à débit SCR est obligatoire dans tous les équipements UMTS.

La structure de distribution des diverses fonctions entre entités de système n'est pas obligatoire pour l'implémentation, à condition que l'opération effectuée sur le signal de sortie du décodeur de signaux vocaux reste la même.

L'Annexe A décrit le fonctionnement en émission discontinue (DTX) du codec vocal à multidébit adaptatif dans le type de codec GSM_AMR pour le système GSM. Cette annexe est l'ancienne spécification GSM 06.93 (version 98).

Les Annexes B à E décrivent le fonctionnement en débit SCR du codec vocal à multidébit adaptatif dans les types de codec GSM_EFR, TDMA_EFR, TDMA_US1 et PDC_EFR pour le système UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.093(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.093.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.093(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.093	3.3.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12816
T1	T1.3GPP.26.093V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.093(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_093_R99_.zip

10.5.8 TS 26.094 Codec vocal à multidébit adaptatif; Détecteur d'activité vocale pour canaux de trafic vocal à multidébit adaptatif

Ce document indique deux options pour le détecteur d'activité vocale (VAD, *voice activity detector*) qui doit être utilisé dans l'émission discontinue (DTX, *discontinuous transmission*) telles que décrite dans la spécification TS 26.093. Les réalisateurs d'équipement de station mobile et d'infrastructure conforme aux spécifications de multidébit AMR peuvent choisir l'une des deux options de détecteur VAD qui doit être implémenté. Il n'y a pas de facteurs d'interopérabilité associés à ce choix.

Les exigences sont obligatoires pour tout détecteur VAD qui doit être utilisé soit dans un équipement d'utilisateur (UE) ou dans un sous-système radio (BSS) qui utilise le codec vocal à multidébit adaptatif (AMR).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.094(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.094.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.094(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.094	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8073
T1	T1.3GPP.26.094V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.094(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_094.zip

10.5.9 TS 26.101 Codec vocal à multidébit adaptatif; Verrouillage de trames

Le document décrit un format générique de trame pour le codec vocal à multidébit adaptatif (AMR). Ce format doit être utilisé en tant que point de référence commun lors de la mise en interface de trames vocales entre différents éléments du système 3G et entre systèmes différents. Des mappages appropriés à destination et en provenance de ce format générique de trame seront utilisés à l'intérieur de chaque élément du système et entre éléments du système.

L'Annexe A décrit un second format de trame, qui doit être utilisé lorsque l'alignement en octets de trames à débit AMR est requis.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.101(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.101.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.101(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.101	3.1.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10090
T1	T1.3GPP.26.101V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.101(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_101_R99_.zip

10.5.10 TS 26.102 Codec vocal à multidébit adaptatif; Interface avec Iu et Uu

Le document indique le mappage du format générique de trame AMR (TS 26.101) à l'interface Iu (TS 25.415) et à l'interface Uu.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.102(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.102.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.102(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.102	3.3.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13625
T1	T1.3GPP.26.102V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.102(R99)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_102_R99_.zip

10.5.11 TS 26.103 Listes de codecs

Cette spécification technique décrit la liste des codecs du projet 3GPP y compris les deux systèmes, GSM et UMTS, qui doivent être utilisés par le protocole de commande d'appel indépendante du support (BICC) afin d'établir une communication ou de modifier une communication en exploitation sans transcodeur (TrFO, *transcoder free operation*).

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.103(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.103.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.103(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.103	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9376
T1	T1.3GPP.26.103V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.103(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_103.zip

10.5.12 TS 26.104 Codec vocal à multidébit adaptatif; Code C à virgule flottante

Cette spécification technique (TS) contient une version électronique du code ANSI-C pour une implémentation à virgule flottante du codec à multidébit adaptatif. Cette spécification de codec à virgule flottante est principalement destinée à être utilisée dans les applications multimédias telles que le terminal 3G-324M décrit dans la spécification TS 26.110, ou dans les applications en mode paquet (par exemple H.323 [44]). Le code ANSI-C à virgule fixe exact au bit près qui est décrit dans la spécification TS 26.073 reste l'implémentation préférée pour toutes les applications, mais le codec à virgule flottante peut être utilisé au lieu du codec à virgule fixe lorsque la plate-forme d'implémentation convient mieux pour une implémentation à virgule flottante. Il a été vérifié que les codecs à virgule fixe et à virgule flottante interfonctionnent entre eux sans aucun artefact.

Le code ANSI-C à virgule flottante décrit dans cette spécification est la seule implémentation non exacte au bit près qui soit conforme à la norme du transcodeur vocal à multidébit adaptatif (TS 26.090), de la détection d'activité vocale (TS 26.094), de la production de bruit de confort (TS 26.092) et du fonctionnement à débit commandé par la source (TS 26.093). Le code à virgule flottante contient également des exemples de solutions pour le remplacement et le masquage de trames perdues (TS 26.091).

Le code à virgule fixe décrit dans la spécification TS 26.073 doit rester la seule implémentation autorisée pour les services vocaux 3G obligatoires. L'utilisation du codec à virgule flottante est strictement limitée à d'autres services.

Le codeur à virgule flottante décrit dans cette spécification est une implémentation non exacte au bit près du codeur à virgule fixe produisant une qualité indiscernable de celle du codeur à virgule fixe. Le décodeur décrit dans cette spécification est fonctionnellement une implémentation exacte au bit près du décodeur à virgule fixe, mais le code a été optimisé en termes de vitesse d'exécution et les bibliothèques à virgule fixe normalisées ne sont pas utilisées en tant que telles.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.104(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.104.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.104(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.104	3.1.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12833
T1	T1.3GPP.26.104V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.104(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_104_R99_.zip

10.5.13 TS 26.110 Codec pour service téléphonique multimédia à commutation de circuits; Description générale

Cette spécification introduit l'ensemble des spécifications qui s'appliquent aux terminaux multimédias 3G-324M.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.110(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.110.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.110(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.110	3.1.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13628
T1	T1.3GPP.26.110V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.110(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_110_R99_.zip

10.5.14 TS 26.111 Codec pour service téléphonique multimédia à commutation de circuits; Modifications à la Rec. UIT-T H.324

Dans la Rec. UIT-T H.324 [11], l'Annexe C décrit un codec multimédia générique pour utilisation dans les réseaux sans fil exposés aux erreurs. Le domaine d'application de ce document est constitué des modifications, suppressions et additions aux textes nécessaires pour spécifier complètement un codec multimédia pour utilisation dans les réseaux 3GPP. Noter que cela exclut implicitement l'interface avec les réseaux et les procédures d'établissement d'appel. Sont également exclues les éventuelles introductions concernant des composants du système.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.111(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.111.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.111(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.111	3.4.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12835
T1	T1.3GPP.26.111V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.111(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_111_R99_.zip

10.5.15 TS 26.131 Terminal téléphonique à bande étroite (3,1 kHz) pour signaux vocaux et vidéo – Caractéristiques acoustiques

Le document est applicable à tout terminal capable de prendre en charge la téléphonie à bande étroite ou large, soit en tant que service autonome ou en tant que composant téléphonique d'un service multimédia. Le document indique les exigences minimales de qualité des caractéristiques acoustiques des terminaux 3G utilisés en téléphonie à bande étroite ou large.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.131(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.131.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.131(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.131	3.2.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13633
T1	T1.3GPP.26.131V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.131(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_131_R99_.zip

10.5.16 TS 26.132 Terminal téléphonique à bande étroite (3,1 kHz) pour signaux vocaux et vidéo – Spécification d'essai acoustique

Le document est applicable à tout terminal capable de prendre en charge la téléphonie à bande étroite ou large, soit en tant que service autonome ou en tant que composant téléphonique d'un service multimédia. Le document indique les méthodes d'essai permettant d'évaluer les exigences minimales de qualité des caractéristiques acoustiques des terminaux 3G utilisés en téléphonie à bande étroite ou large.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-26.132(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/26.132.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-26.132(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 126.132	3.2.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13635
T1	T1.3GPP.26.132V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-26.132(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-26_132_R99_.zip

10.6 Série 27, Données

10.6.1 TS 27.001 Généralités sur les fonctions d'adaptation de terminal (TAF) pour stations mobiles (MS)

Le document est fondé sur les principes des fonctions d'adaptation de terminal présentés dans la série des Recommandations I de l'UIT-T (I.460 à V.110/I.463) [14]-[17].

Le RMTP prend en charge une large gamme de services vocaux et non vocaux dans le même réseau. Afin de permettre le trafic non vocal dans le RMTP, il est nécessaire de connecter diverses sortes d'équipement terminal à la terminaison mobile (MT). L'objectif du présent document est de décrire les fonctions nécessaires pour l'adaptation du terminal.

La spécification TS 22.002 décrit les services supports. La configuration générale du réseau est décrite dans la spécification TS 23.002 et la configuration de référence d'accès des RMTP du système GSM est définie dans la spécification GSM 04.02. Les divers types de connexion utilisés dans le RMTP du système GSM sont présentés dans la spécification GSM 03.10. La terminologie utilisée dans le présent document est présentée dans les spécifications GSM 01.04 (ETR 350), 3GPP TR 21.905 et TS 29.990. Pour la prise en charge de services de transmission de données entre un RMTP et d'autres réseaux, voir la spécification TS 29.007.

Le document est valide pour un RMTP de 2^e génération (GSM) ainsi que pour un RMTP de 3^e génération (UMTS). Si le texte ne s'applique qu'à un seul de ces systèmes, cela est explicitement mentionné au moyen des termes "GSM" et "UMTS". Si le texte s'applique aux deux systèmes, mais qu'une distinction entre RNIS/RTPC et RMTP soit nécessaire, le terme "RMTP" est utilisé.

Les descriptions associées à la télécopie ne sont pas appliquées au système UMTS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.001(R99)	3.8.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.001	3.8.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13644
T1	T1.3GPP.27.001V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.001(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_001_R99_.zip
TTC	TS-3GA-27.001(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts27001r99.pdf

10.6.2 TS 27.002 Fonctions d'adaptation de terminal (TAF) pour services utilisant des capacités supports asynchrones

Le document définit les interfaces et les fonctions d'adaptation de terminal (TAF, *terminal adaptation function*) intégrées dans une terminaison mobile (MT) qui permet l'utilisation de services supports asynchrones dans le RMTP et le rattachement de terminaux asynchrones à une terminaison MT (voir TS 24.002 et TS 23.101).

Les aspects généraux des fonctions d'adaptation de terminal sont contenus dans la spécification TS 27.001.

Le document couvre la prise en charge de ces services pour les interfaces et procédures suivantes:

- i) procédures selon la Rec. UIT-T V.14 [26];
- ii) interface ETTD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.21 [27];
- iii) interface ETTD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.22 *bis* [29];

- iv) procédures ETDD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.32 [34];
- v) interface S selon la Rec. UIT-T I.420 [13];
- vi) procédures de signalisation selon la Rec. UIT-T V.250 [36].

Les débits binaires asynchrones entre la terminaison MT et la fonction IWF sont définis dans la spécification TS 22.002.

Les descriptions relatives à la télécopie ne sont pas appliquées au système UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.002(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.002	3.5.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12027
T1	T1.3GPP.27.002V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.002(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_002_R99_.zip
TTC	JP-3GA-27.002(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp27002r99.pdf

10.6.3 TS 27.003 Fonctions d'adaptation de terminal (TAF) pour service utilisant des capacités supports synchrones

Le document définit les fonctions d'adaptation de terminal (TAF) qui sont intégrées dans une terminaison mobile (MT) et qui permettent l'utilisation de services supports synchrones dans le RMTP et le rattachement de terminaux synchrones à une terminaison MT (voir TS 24.002). Si des terminaux asynchrones sont associés à la fonction TAF lors de l'utilisation de services supports synchrones dans le RMTP, le lecteur est renvoyé à la spécification TS 27.002 pour les détails relatifs à l'interface MT-TAF asynchrone et au document relatif aux détails du service support synchrone à l'interface TAF-IWF. Les aspects généraux des fonctions d'adaptation de terminal sont contenus dans la spécification TS 27.001. Le présent document couvre la prise en charge des services synchrones de transmission de données (voir TS 22.002) pour les interfaces et procédures suivantes:

- interface ETDD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.22 [28];
- interface ETDD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.22 *bis* [29];
- interface ETDD/ETCD selon la Rec. UIT-T V.26 *ter* [33];
- interface ETDD/ETCD selon la Rec. UIT-T X.21 *bis* [37];
- procédure selon la Rec. UIT-T X.32 [39];
- procédure selon la Rec. UIT-T V.25 *bis* [31];

Le protocole LAPB est le seul protocole synchrone non transparent qui soit considéré dans le présent document.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.003(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.003	3.5.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12028
T1	T1.3GPP.27.003V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.003(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_003_R99_.zip
TTC	JP-3GA-27.003(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp27003r99.pdf

10.6.4 TS 27.005 Utilisation d'une interface entre équipement terminal de traitement de données et équipement de terminaison du circuit de données (ETTD-ETCD) pour service de message court (SMS) et service de diffusion cellulaire (CBS)

Cette spécification technique (TS) définit trois protocoles d'interface pour la commande de fonctions SMS à l'intérieur d'un téléphone mobile GSM/UMTS par un terminal distant via une interface asynchrone.

Ce document définit un protocole binaire ("mode bloc") qui comprend une protection contre les erreurs et qui peut être utilisé lorsque la liaison ne peut pas être complètement fiable. Il sera particulièrement utile lorsque la commande de dispositifs distants est requise. Le transfert efficace de données d'utilisateur en codage binaire est possible.

Ce document définit une interface en mode caractères fondée sur les commandes "AT" ("mode texte"). Ce mode convient pour les terminaux non intelligents ou pour les émulateurs de terminaux, ainsi que pour les logiciels d'application construits avec des structures de commande comme celles qui sont définies dans la Rec. UIT-T V.25 *ter* [32]. Certaines des commandes définies dans le § 3 seront également utiles pour les implémentations des § 2 et/ou § 4, par exemple en permettant une indication des messages SMS entrants.

Ce document définit une interface en mode caractères transfert binaire codé en hexadécimal de blocs de messages ("mode PDU"). Ce mode convient pour les pilotes logiciels fondés sur les structures de commande AT, qui n'interprètent pas le contenu des blocs de messages et qui ne peuvent les transmettre qu'entre la terminaison MT et le logiciel "de niveau supérieur" software qui réside dans l'équipement terminal TE.

Dans chacun de ces trois modes, le terminal est considéré comme étant sous commande pour les transactions de type SMS/CBS.

Cette spécification considère la terminaison mobile comme étant une entité unique. D'autres spécifications techniques 3GPP/GSM décrivent la répartition des fonctionnalités entre l'équipement mobile et le module (U)SIM.

Les trois "modes" indiqués ci-dessus sont représentés dans la Figure 10-4.

Le "mode bloc" est un mode autonome au sens propre du terme: lorsqu'il est introduit, la commande restera à l'intérieur de ce mode jusqu'à ce que les procédures de sortie de ce mode soient exécutées, après quoi la commande est remise à l'état V.25 *ter* [32] "commande" ou "commande en ligne".

Les modes "texte" et "PDU" ne sont pas des états V.25 *ter* [32] proprement dits mais sont simplement des ensembles de commandes qui fonctionneront soit dans l'état "commande" soit dans l'état "commande en ligne" V.25 *ter* [32]. Les modes "texte" et "PDU" sont des états transitoires et, après chaque opération, la commande est automatiquement remise à l'état V.25 *ter* [32] "commande" ou "commande en ligne". Lorsqu'elle se trouve dans l'état V.25 *ter* [32] "commande", la station mobile est disponible pour gérer les appels entrants et sortants tels que les données ou la télécopie.

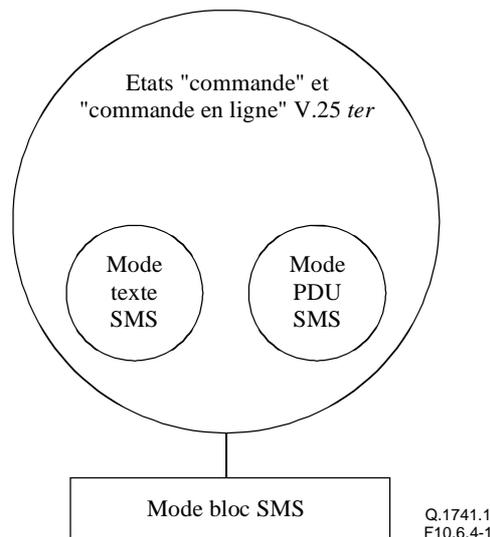


Figure 10-4/Q.1741.1 – Modes bloc, texte et PDU

Dans les modes "bloc" et "PDU", un mobile n'est pas autorisé à modifier un composant quelconque d'un message SMS/CBS reçu de l'interface radioélectrique ou d'un message SMS reçu d'un équipement TE, avant de le retransmettre, sauf si la spécification TS 23.040 ou TS 23.041 définit une "ressource de modification de composant" et que cette "ressource de modification de composant" soit prise en charge par le mobile. En mode texte, le mobile peut être dans l'incapacité d'afficher des caractères codés selon des systèmes de codage particuliers. Dans ce cas, le mobile doit avoir le comportement qui est décrit dans la spécification TS 23.038 et poser le principe que le système de codage est l'alphabet GSM codé par défaut sur 7 éléments binaires.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-27.005(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/27.005.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.005(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.005	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8036
T1	T1.3GPP.27.005V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.005(R99F)	3.1.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_005F.zip
	TTAE.3G-27.005(R99T)	3.1.0	Approuvé	28-03-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_005T.zip

10.6.5 TS 27.007 Jeu de commandes AT pour équipement d'utilisateur 3G (UE)

Le document indique un profil de commandes AT et recommande que ce profil soit utilisé pour commander des fonctions d'équipement mobile (ME) et des services de réseau GSM/UMTS à partir d'un équipement terminal (TE) par l'intermédiaire d'un adaptateur de terminal (TA). Le préfixe de commande +C est réservé pour les communications cellulaires numériques dans la Rec. UIT-T V.25 *ter* [32]. Cette spécification donne également les détails syntaxiques qui sont utilisés pour construire ces commandes GSM/UMTS étendues. Les commandes extraites de la Rec. UIT-T V.25 *ter* [32] et les normes existantes sur les communications cellulaires numériques (TIA IS-99 [40] et TIA IS-135 [41]) sont utilisées chaque fois qu'elles sont applicables. Certaines des nouvelles commandes sont définies de telle façon qu'elles puissent être aisément appliquées à

l'équipement mobile ME de réseaux autres que GSM/UMTS. Les commandes AT de télécopie Recs. UIT-T T.31 [24] et T.32 [25] peuvent être utilisées pour la transmission de télécopie GSM/UMTS à partir d'un équipement terminal TE. Pour les systèmes GSM/UMTS, les commandes AT du service de messages courts sont définies dans la spécification TS 27.005. Les commandes AT du service GPRS sont définies dans le § 10 de cette spécification, laquelle implique une architecture abstraite comprenant un équipement terminal (p. ex. un ordinateur) et équipement ME interfacé par un adaptateur TA (voir Figure 10-5). La portée d'action des commandes définies devrait permettre le traitement de toute implémentation physique à laquelle cette architecture abstraite peut conduire:

- TA, ME et TE en tant que trois entités distinctes;
- TA intégré dans le boîtier de l'équipement ME, et TE implémenté en tant qu'entité distincte;
- TA intégré dans le boîtier TE et ME implémenté en tant qu'entité distincte;
- TA et ME intégrés dans le boîtier TE en tant qu'entité unique.

Les commandes décrites dans cette spécification peuvent être observées sur la liaison entre TE et TA. Cependant, la plupart des commandes extraient des informations au sujet de l'équipement ME et non au sujet de l'adaptateur TA.

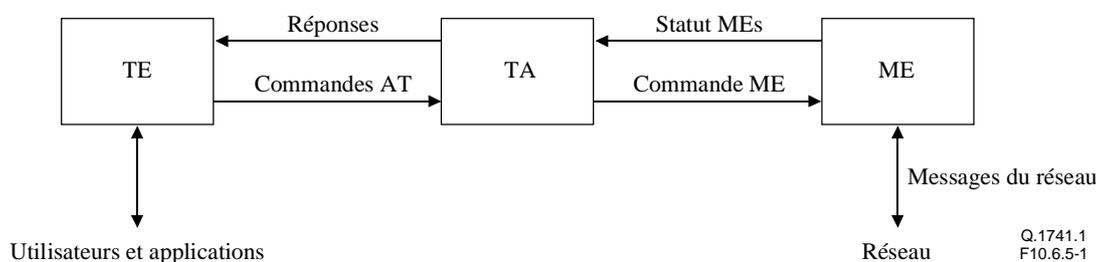


Figure 10-5/Q.1741.1 – Schéma

L'interface entre TE et TA est destinée à fonctionner au moyen des liaisons en série existantes (Rec. UIT-T V.24 [30]) par câbles, infrarouges, et tous types de liaison ayant un comportement similaire. Pour un fonctionnement correct, un grand nombre des commandes définies nécessitent des données codées sur huit éléments binaires et il est donc recommandé que la liaison TE-TA soit établie en mode d'octets/8 bit. (Pour l'implémentation du fonctionnement en infrarouges, voir les références informatives sur les communications IrDA. Pour l'imbrication des commandes AT et des données au cours de l'état de transmission en ligne, voir la norme TIA IS-617 [42]/ et la Rec. UIT-T V.80 [35].) L'interface entre TA et ME dépend de l'interface intégrée dans l'équipement ME.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-27.007(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/27.007.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.007(R99)	3.8.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.007	3.8.0	Publié	20-07-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13649
T1	T1.3GPP.27.007V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.007(R99F)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_007_R99F_.zip
	TTAE.3G-27.007(R99T)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_007_R99T_.zip

10.6.6 TS 27.010 Equipement d'utilisateur (UE) du protocole multiplexeur d'équipement terminal à équipement d'utilisateur (TE-UE)

Le document vise à définir un protocole de multiplexage entre un équipement UE et un équipement TE. Ce protocole de multiplexage peut être utilisé pour envoyer des données, par exemple signaux vocaux, messages SMS, données USSD, télécopie, etc.

Le document décrit le protocole, mais pas les commandes ou les données ainsi transportées.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-27.010(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/27.010.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.010(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.010	3.3.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10096
T1	T1.3GPP.27.010V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.010(R99F)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_010_R99F_.zip
	TTAE.3G-27.010(R99T)	3.3.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_010_R99T_.zip

10.6.7 TS 27.060 Stations mobiles GPRS prenant en charge le service GPRS

Le RMTP du système UMTS/GSM prend en charge une large gamme de services vocaux et non vocaux dans le même réseau. Afin de permettre un trafic non vocal dans le RMTP, il est nécessaire de connecter diverses sortes d'équipement terminaux à la station mobile (MS). Le document définit les exigences pour l'interfonctionnement TE-MT par le point de référence R en mode paquet, y compris les protocoles et la signalisation nécessaires pour prendre en charge les services à commutation de paquets, comme défini dans les spécifications TS 22.060 et TS 23.060.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.060(R99)	3.5.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.060	3.5.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13652
T1	T1.3GPP.27.060V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.060(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_060_R99_.zip
TTC	TS-3GA-27.060(R99)v.3.5.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts27060r99.pdf

10.6.8 TS 27.103 Synchronisation de réseau régional

Cette spécification fournit une définition d'un protocole de synchronisation en zone étendue. Ce protocole de synchronisation est fondé sur le niveau 4 des communications IrMC.

Le document couvre la synchronisation d'un réseau régional entre les dispositifs actuels et futurs de communications mobiles entre utilisateurs finals, applications informatiques et serveurs d'informations en mode serveur. Il s'agit d'un document dynamique qui, en tant que tel, évaluera de nouvelles techniques (par exemple XML) pour inclusion lorsqu'elles deviendront vraiment accessibles.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-27.103(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/27.103.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-27.103(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 127.103	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11465
T1	T1.3GPP.27.103V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-27.103(R99F)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_103_R99F_.zip
	TTAE.3G-27.103(R99T)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-27_103_R99T_.zip

10.7 Série 29, Protocoles de signalisation (sous-système NSS)

10.7.1 TS 29.002 Sous-système application mobile (MAP)

Il est nécessaire de transférer entre entités d'un réseau mobile terrestre public (RMTP) des informations spécifiques de ce RMTP afin de traiter le comportement spécifique d'itinérance de stations mobiles (MS). Le système de signalisation n° 7 spécifié par l'UIT-T est utilisé afin de transférer ces informations.

Le présent document décrit les exigences du système de signalisation et les procédures nécessaires au niveau de l'application afin de répondre à ces besoins de signalisation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.002(R99)	3.8.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129 002	3.8.0	Publié	04-09-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13702
T1	T1.3GPP.29.002V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.002(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_002_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.002(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29002r99.pdf

10.7.2 TS 29.007 Exigences générales relatives à l'interfonctionnement entre le RMTP et le RNIS ou le RTPC

Le document décrit les fonctions d'interfonctionnement/centre de commutation pour les services mobiles (MSC/IWF) et les exigences de prise en charge de l'interfonctionnement entre:

- a) RMTP et RTPC;
- b) RMTP et RNIS.

Pour les services à commutation de circuits dans le RMTP, il n'est pas possible de traiter le RNIS et le RTPC comme un seul type de réseau, même lorsque les abonnés RNIS et RTPC sont desservis les uns et les autres par la même commutateur en raison des limitations de l'accès d'abonné du RTPC c'est-à-dire par connexion analogique sans signalisation par canal D.

Dans le cadre du document, les exigences pour les communications vocales et non vocales (données) sont considérées séparément.

Les descriptions associées à la télécopie ne sont pas appliquées au système UMTS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.007(R99)	3.8.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.007	3.8.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13719
T1	T1.3GPP.29.007V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.007(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_007_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.007(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29007r99.pdf

10.7.3 TS 29.010 Mappage d'éléments d'information entre sous-système mobile-radio (MS-BSS) et sous-système radio-centre de commutation pour les services mobiles (BSS-MSC) – Procédures de signalisation et sous-système application mobile (MAP)

Le domaine d'application du document est le suivant:

- i) fournir une spécification particulière pour l'interfonctionnement entre des éléments informationnels contenus dans des messages de couche 3 envoyés sur l'interface MS-MSC (parties Commande d'appel et Gestion de la mobilité de la spécification TS 24.008) et des paramètres contenus dans les services du sous-système MAP, envoyés par l'interface du centre MSC-VLR (TS 29.002) où le centre MSC joue le rôle d'un relais d'informations transparent;
- ii) fournir une spécification particulière pour l'interfonctionnement entre des éléments informationnels contenus dans des messages du sous-système BSSMAP envoyés sur l'interface BSC-MSC (GSM 08.08) et des paramètres contenus dans les services du sous-système MAP, envoyés par l'interface du centre MSC-VLR (TS 29.002) où le centre MSC joue le rôle d'un relais d'informations transparent;
- iii) fournir une spécification particulière pour l'interfonctionnement entre des éléments informationnels contenus dans des messages des sous-systèmes BSSMAP (GSM 08.08) et RANAP (25.413);
- iv) fournir une spécification particulière pour l'interfonctionnement comme en i) et ii) ci-dessus lorsque le centre MSC traite également les informations.

L'interfonctionnement dans le cas des services complémentaires est donné dans la spécification GSM 09.11. L'interfonctionnement pour le service de messages courts est donné dans les spécifications GSM 03.40 et GSM 04.11. L'interfonctionnement entre la signalisation de commande d'appel selon la spécification GSM 04.08 et le RTPC/RNIS est indiqué dans les spécifications GSM 09.03, GSM 09.07 et GSM 09.08. L'interfonctionnement entre les interfaces "A" et "E" pour la signalisation de transfert cellulaire entre centres MSC est indiqué dans les spécifications GSM 09.07 et 09.08.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.010(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.010	3.5.0	Publié	25-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13721
T1	T1.3GPP.29.010V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.010(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_010_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.010(R99)v.3.5.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29010r99.pdf

10.7.4 TS 29.011 Interfonctionnement de signalisation pour services complémentaires

Cette spécification technique vise à fournir une spécification particulière pour l'interfonctionnement entre le protocole à l'interface A et le sous-système application mobile pour le traitement de services complémentaires. Les interfaces du sous-système MAP qui présentent un intérêt sont les interfaces B, C, D et E.

Les interfaces A, C, D et E sont des interfaces physiques alors que l'interface B est une interface interne définie aux fins de la modélisation. Les informations relatives à l'interface de modélisation ne sont pas normatives dans cette spécification.

La signalisation de ce service complémentaire peut être commandée par le dispositif MSC/VLR entre les interfaces A et E après transfert cellulaire entre centres MSC. Cette procédure est transparente dans la mesure où les services complémentaires sont concernés. Donc l'interfonctionnement concernant ce processus n'est pas décrit dans cette spécification.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.011(R99)	3.0.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.011	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=7918
T1	T1.3GPP.29.011V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.011(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_011.zip
TTC	JP-3GA-29.011(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29011r99.pdf

10.7.5 TS 29.013 Interfonctionnement de signalisation entre élément de service d'application (ASE) de services complémentaires RNIS et protocoles du sous-système application mobile (MAP)

Cette spécification technique vise à indiquer l'interfonctionnement entre le protocole d'élément de service d'application (ASE) du RNIS dans le cas des services complémentaires et le protocole du sous-système application mobile (MAP) à l'interface avec le protocole du canal D du sous-système MAP pour le traitement de services complémentaires à l'intérieur du système numérique de télécommunications cellulaires (Phase 2+). Cette version de la spécification comprend l'interfonctionnement pour le service de rappel automatique sur occupation (CCBS) entre l'élément CCBS-ASE du RNIS et le sous-système MAP.

Le protocole du sous-système MAP pour le service CCBS est indiqué dans la spécification TS 29.002. Le protocole d'élément CCBS-ASE du RNIS est spécifié dans la norme ETS 300 356-18 de l'ETSI [4]. Le protocole d'élément CCBS-ASE du RNIS est également et souvent appelé protocole SSAP dans la spécification GSM 03.93. Cette spécification précise l'interfonctionnement à l'intérieur du registre HLR entre ces protocoles pour le service de rappel automatique sur occupation (CCBS).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.013(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.013	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=9051
T1	T1.3GPP.29.013V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.013(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_013.zip
TTC	JP-3GA-29.013(R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29013r99.pdf

10.7.6 TS 29.016 Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Registre des positions des visiteurs (VLR) – Interface Gs spécification du service de réseau

Ce document indique ou cite en référence le sous-ensemble des sous-systèmes MTP et SCCP, qui est utilisé pour le transport fiable de messages BSSAP+ à l'interface Gs. Ce document spécifie également les capacités d'adressage du sous-système SCCP qui doivent être fournies à l'interface Gs.

Le sous-système SCCP est utilisé afin d'assurer le routage des messages entre le nœud SGSN et le registre VLR. Les principes de routage du SCCP indiqués dans cette spécification technique permettent de connecter un seul nœud SGSN à plusieurs registres VLR. Aucune segmentation au niveau du sous-système SCCP n'est nécessaire à l'interface Gs. Seule la classe 0 du SCCP est utilisée à l'interface Gs. Ce document décrit le sous-ensemble du SCCP qui devrait être utilisé entre un nœud SGSN et un registre VLR.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.016(R99)	3.1.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.016	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12032
T1	T1.3GPP.29.016V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.016(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_016_R99_.zip
TTC	JP-3GA-29.016(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29016r99.pdf

10.7.7 TS 29.018 Nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) – Registre des positions des visiteurs (VLR) – Interface Gs Spécification de couche 3

Le document indique ou cite en référence les procédures utilisées à l'interface entre le nœud de support du service GPRS de desserte (SGSN) et le registre des positions des visiteurs (VLR) afin d'assurer l'interopérabilité entre services GSM à commutation de circuits et services GSM de transmission de données en mode paquet.

Le document indique les messages et procédures de couche 3 à l'interface Gs qui permettent la coordination entre les bases de données et la retransmission de certains messages associés aux services GSM à commutation de circuits par le sous-système GPRS.

La séparation fonctionnelle entre registre VLR et nœud SGSN est définie dans la spécification TS 23.060. Les procédures requises entre VLR et SGSN sont définies en détail dans le présent document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.018(R99)	3.6.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.018	3.6.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13727
T1	T1.3GPP.29.018V360-2001	3.6.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.018(R99)	3.6.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_018_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.018(R99)v.3.6.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29018r99.pdf

10.7.8 TS 29.060 Protocole de création de tunnels GPRS (GTP) de part et d'autre des interfaces Gn et Gp

Le document définit la seconde version du protocole GTP utilisé:

- aux interfaces Gn et Gp du service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS);
- aux interfaces Iu, Gn et Gp du système UMTS.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.060(R99)	3.8.0	Publié	01-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.060	3.8.0	Publié	14-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13730
T1	T1.3GPP.29.060V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.060(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_060_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.060(R99)v.3.8.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29060r99.pdf

10.7.9 TS 29.061 Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) – Interfonctionnement entre le réseau mobile terrestre public (RMTP) prenant en charge le service GPRS et le mode paquet

Cette spécification définit les exigences pour l'interfonctionnement en mode paquet entre:

- a) RMTP et RPD;
- b) RMTP et RMTP.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.061(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.061	3.5.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13733
T1	T1.3GPP.29.061V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.061(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_061_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.061(R99)v.3.5.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29061r99.pdf

10.7.10 TS 29.078 Sous-système CAMEL; Etape 3

Le document indique le sous-système application de la logique CAMEL (CAP) prenant en charge la troisième phase de l'élément de service réseau de logique améliorée d'applications personnalisées pour réseau mobile. Le sous-système CAP est fondé sur un sous-ensemble du sous-système de l'ensemble de capacités 2 du sous-système central INAP de l'ETSI qui est spécifié par la norme EN 301 140-1 de l'ETSI [5]. Les descriptions et définitions fournies par la norme EN 301 140-1 [5] sont directement citées en référence par cette norme dans le cas où aucune addition ou clarification n'est nécessaire pour l'utilisation dans le sous-système CAP.

Organisation	No. document	Version	Statut	Date de publication	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.078(R99)	3.7.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.078	3.7.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13735
T1	T1.3GPP.29.078V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.078(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_078_R99_.zip
TTC	TS-3GA-29.078(R99)v.3.7.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29078r99.pdf

10.7.11 TS 29.108 Application du sous-système d'application de réseau d'accès radio (RANAP) à l'interface E

Le document décrit le sous-ensemble des messages et procédures du sous-système d'application de réseau d'accès radio (RANAP, *radio access network application part*), définis dans la spécification TS 25.413, qui sont utilisés à l'interface E. Une description générale peut être trouvée dans les spécifications TS 23.002 et TS 23.009.

Pour le lancement et l'exécution de la relocalisation du système SRNS (abrégée en relocalisation dans tout le document) entre centres MSC, on utilise un sous-ensemble de procédures du sous-système RANAP. De telles procédures RANAP sont utilisées pour la commande subséquente de ressources attribuées à l'équipement d'utilisateur (UE). La procédure élémentaire (EP) de transfert direct du sous-système RANAP est utilisée pour le transfert de messages de gestion de connexion et de gestion de la mobilité entre l'équipement d'utilisateur (UE) et le centre pilote 3G_MSC.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.108(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.108	3.1.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12860
T1	T1.3GPP.29.108V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-29.108(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29108r99.pdf

10.7.12 TS 29.119 Spécification du protocole de création de tunnels GPRS (GTP) pour registre d'emplacement de transit (GLR)

Le document décrit les exigences et procédures de signalisation utilisées dans les éléments du réseau associés au registre GLR pour le protocole GTP à l'intérieur du système 3GPP au niveau de l'application.

Le document donne la description des systèmes nécessaires seulement dans le réseau utilisant le registre GLR en tant que document de remplacement de la spécification TS 29.060.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.119(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.119	3.0.0	Publié	17-05-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10331
T1	T1.3GPP.29.119V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.119(R99)	3.0.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_119_R99_.zip
TTC	TD-3GA-29.119(R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29119r99.pdf

10.7.13 TS 29.120 Spécification du sous-système application mobile (MAP) pour registre d'emplacement de transit (GLR); Etape 3

Le document décrit les exigences et procédures de signalisation utilisées dans les éléments de service du réseau qui sont associés au registre GLR pour le sous-système MAP à l'intérieur du système 3GPP au niveau application.

Le document donne la description des systèmes nécessaires seulement dans le réseau utilisant le registre GLR comme document de remplacement de la spécification TS 29.002.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.120(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129.120	3.1.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12036
T1	T1.3GPP.29.120V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-29.120(R99)	3.1.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-29_120_R99_.zip
TTC	TD-3GA-29.120(R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp29120r99.pdf

10.7.14 TS 29.198 Interface API d'architecture de services ouverte – Partie 1

Ce document indique l'étape 3 de interface de programmation d'application (API) de l'architecture de services ouverte (OSA). Les concepts et la structure fonctionnelle de l'architecture de services ouverte (API) sont décrits par la spécification TS 23.127. Ce document décrit la spécification d'étape 3 de l'interface API de l'architecture de services ouverte.

L'architecture de services ouverte est une architecture qui permet aux fournisseurs de services de faire usage de la fonctionnalité de réseau au moyen d'une interface normalisée ouverte, c'est-à-dire l'interface API de l'OSA. La fonctionnalité de réseau est décrite comme un serveur de capacité de services. A l'intérieur des concepts OSA, les serveurs de capacité de services suivants sont répertoriés:

- environnement de service CAMEL (voir la spécification TS 23.078);
- plate-forme d'exécution du protocole WAP (c'est-à-dire passerelle WAP et cache de distribution sélective du protocole WAP);
- registre des positions des stations de rattachement (HLR).

La documentation d'étape 3 de l'interface API de l'architecture OSA (version 1999) se compose de deux parties:

– **La spécification de l'interface API (Partie 1)**

Il s'agit d'une spécification normative d'étape 3 des capacités de l'interface API de l'architecture OSA (version 1999) qui décrit l'interface API des classes de l'architecture OSA et qui contient des diagrammes de classes (voir section 6), des diagrammes de transition d'état (voir section 7), des définitions des types de données (section 8), et les spécifications de langage IDL (voir section 9).

– **La spécification de mappage de l'interface API de l'architecture OSA (version 1999) et les protocoles de réseau (Partie 2)**

Il s'agit d'une spécification informative donnant un exemple de la façon dont l'interface API de l'OSA peut être mappée sur les protocoles de réseau (c'est-à-dire MAP, CAP et WAP). C'est un document informatif, car ce mappage est considéré comme dépendant de l'implémentation ou du vendeur. Par ailleurs, ce mappage donnera aux éventuels concepteurs de service une meilleure compréhension de la relation entre les classes d'interface API de l'OSA et le comportement du réseau associé à ces classes d'interface.

L'activité d'interface API de l'OSA en étape 3 est exécutée conjointement avec l'activité relative aux exigences d'accès du fournisseur de services élaborée par le groupe SPAN3 de l'ETSI. Le contenu de ce document est associé au document conjoint 3GPP et ETSI appelé document de base API, qui contient les descriptions d'interface API qui sont communes ou différentes entre l'ETSI et le projet 3GPP.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-29.198(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 129 198	3.3.0	Publié	04-05-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13899
T1	T1.3GPP.29.198V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-29.198(R99)v.3.3.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts29198r99.pdf

10.8 Série 31, Module d'identité d'utilisateur (UIM)

10.8.1 TS 31.101 Interface avec un terminal de carte UICC; Caractéristiques physiques et logiques

Le document indique l'interface entre la carte UICC et le terminal pour le fonctionnement d'un réseau de télécommunication de 3^e génération.

Le document indique:

- les exigences pour les caractéristiques physiques de la carte UICC;
- l'interface électrique entre la carte UICC et le terminal;
- l'établissement initial de la communication et les protocoles de transport;
- le modèle qui sert de base pour la structure logique de la carte UICC;
- les commandes et procédures de communication;
- les fichiers et protocoles indépendants de l'application.

Les procédures administratives et la gestion initiale de la carte ne font pas partie du présent document.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
TTA	TTAE.3G-31.101(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-31_101.zip

10.8.2 TS 31.102 Caractéristiques de l'application de module USIM

Le document définit l'application de module USIM pour le fonctionnement d'un réseau de télécommunication de 3^e génération.

Le document indique:

- les paramètres de commande spécifiques;
- les structures de fichier;
- le contenu des fichiers élémentaires (EF, *elementary file*);
- les fonctions de sécurité;
- le protocole d'application qui doit être utilisé à l'interface entre UICC (USIM) et ME.

Il s'agit d'assurer l'interopérabilité entre un module USIM et un équipement ME indépendamment des constructeurs, émetteurs de carte ou opérateurs concernés.

Le document ne définit pas les aspects associés à la phase de gestion administrative du module USIM. Une éventuelle réalisation technique interne, soit du module USIM ou de l'équipement ME n'est spécifiée que si ces éléments sont réfléchis par l'interface. Le document ne spécifie aucun des algorithmes de sécurité qui peuvent être utilisés.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-31-102(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/31.102.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-31.102(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 131.102	3.5.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13665
T1	T1.3GPP.31.102V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-31.102(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-31_102_R99_.zip

10.8.3 TS 31.110 Système de numérotage pour applications de carte IC de télécommunication

Le document décrit le système de numérotage pour les identificateurs d'application (AID, *application identifier*) de cartes à circuits intégrés de télécommunication 3G.

Le système de numérotage décrit dans le document permet à une application et aux services associés qui sont offerts par un fournisseur de déterminer si une carte donnée contient les éléments requis par son application et par les services associés.

Un identificateur AID est utilisé pour désigner une application dans la carte. Il se compose d'un identificateur de fournisseur d'application enregistré (RID) et d'une extension d'identificateur d'application spécifique (PIX).

Le document décrit le codage de l'extension PIX.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-31.110(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/31.110.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-31.110(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 131.110	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12041
T1	T1.3GPP.31.110V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-31.110(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-31_110_R99_.zip

10.8.4 TS 31.111 Utilitaire d'application de module SIM (USAT)

Le document définit l'interface entre la carte universelle ICC (UICC) et l'équipement mobile (ME), et les procédures obligatoires d'équipement ME, spécifique d'un "utilitaire d'application de module SIM".

L'utilitaire USAT est un ensemble de commandes et procédures pour utilisation pendant la phase de fonctionnement du réseau de 3^e génération, en plus de celles qui ont été définies dans la spécification TS 31.101.

La spécification de l'interface a pour objet d'assurer l'interopérabilité entre une carte UICC et un équipement ME, indépendamment des constructeurs et opérateurs respectifs.

Cette spécification définit:

- les commandes;
- le protocole d'application;
- les exigences obligatoires concernant la carte UICC et l'équipement ME pour chaque procédure.

Le document ne spécifie aucun aspect relatif à la phase de gestion administrative. Une éventuelle réalisation technique interne de la carte UICC ou de l'équipement ME n'est spécifié que si ces éléments sont reflétés par l'interface. Le présent document n'indique aucun des algorithmes de sécurité pouvant être utilisés.

Organi-sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-31.111(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/31.111.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-31.111(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 131.111	3.4.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13670
T1	T1.3GPP.31.111V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-31.111(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-31_111_R99_.zip

10.9 Série 32, Exploitation et maintenance

10.9.1 TS 32.005 Gestion des télécommunications; Taxation et facturation; Données d'appel et d'événement 3G pour le domaine de la commutation de circuits (CS)

Le document concerne l'administration de données d'appel et d'événements associés à l'abonné. Cela comprend aussi bien la collecte de données d'appel à partir d'éléments du réseau que la distribution de données tarifaires aux éléments de réseau.

Les données d'appel et d'événements associés à l'abonné (identité IMSI) et à l'équipement mobile (identité IMEI) collectées sont employés par un certain nombre d'activités de gestion, y compris la facturation et la comptabilisation, l'analyse statistique et l'après-vente.

Les données tarifaires contenues dans les éléments de réseau sont requises pour prendre en charge le service complémentaire "avis de taxation".

Le but du document est de décrire aussi bien les fonctions de gestion de réseau requises que les données en jeu.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.005(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.005	3.4.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13675
T1	T1.3GPP.32.005V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-32.005(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-32_005_R99_.zip
TTC	TS-3GA-32.005(R99)v.3.4.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32005r99.pdf

10.9.2 TS 32.015 Gestion des télécommunications; Taxation et facturation; Données d'appel et d'événement 3G pour le domaine de la commutation de paquets (PS)

Les RMTP des systèmes GSM et UMTS prennent en charge une série de services en mode paquet dans le même réseau. Afin de donner aux opérateurs la capacité de fournir un service commercialement viable, il est nécessaire de fournir des fonctions de taxation. Le document décrit la fonctionnalité de taxation, qui comprend le service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) dans les spécifications GSM et UMTS, tel que défini dans les spécifications TS 22.060 et TS 23.060 (services en mode paquet).

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.015(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.015	3.5.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13676
T1	T1.3GPP.32.015V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-32.015(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-32_015_R99_.zip
TTC	TS-3GA-32.015(R99)v.3.5.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32015r99.pdf

10.9.3 TS 32.101 Gestion 3G des télécommunications – Principes et exigences de haut niveau

Le document établit et définit les principes de gestion et les exigences de haut niveau pour la gestion du système UMTS.

En particulier, le document décrit les exigences pour:

- le niveau supérieur d'un système de gestion UMTS;
- le modèle de référence, montrant les éléments avec lesquels le système de gestion UMTS entre en interaction;
- les processus d'opérateur de réseau nécessaires pour exploiter, gérer et entretenir un réseau UMTS;
- l'architecture fonctionnelle du système de gestion UMTS;
- les principes qui doivent être appliqués aux interfaces de gestion UMTS;
- les méthodes qui doivent être suivies dans d'autres étapes des spécifications de gestion UMTS.

Le document ne fournit pas les architectures physiques du système de gestion UMTS. Ces aspects sont définis et analysés plus en détail dans la spécification TS 32.102.

Ce document est applicable à toutes les autres spécifications 3GPP concernant la gestion de réseau du système UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.101(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.101	3.4.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13677
T1	T1.3GPP.32.101V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-32.101(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-32_101_R99_.zip
TTC	JP-3GA-32.101(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32101r99.pdf

10.9.4 TS 32.102 Gestion 3G des télécommunications – Architecture

Le document décrit et normalise les contextes les plus importants et les plus stratégiques de l'architecture physique pour la gestion du système UMTS. Il sert de cadre pouvant aider à définir une architecture physique de gestion des télécommunications pour un système UMTS planifié ainsi qu'à adopter des normes et à fournir des produits faciles à intégrer.

Le document est applicable à toutes les autres spécifications techniques concernant la gestion des télécommunications du système UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.102(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.102	3.2.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11479
T1	T1.3GPP.32.102V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-32.102(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-32_102_R99_.zip
TTC	JP-3GA-32.102(R99)	2	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32102r99.pdf

10.9.5 TS 32.104 Gestion 3G de la performance

Le document décrit les exigences pour la gestion des mesures de performance et la collecte des données métrologiques de performance dans un réseau 3G. Il définit l'administration de programmes de mesurage par le gestionnaire d'élément (EM) du réseau, la production de résultats de mesure dans les éléments de réseau (NE) et le transfert de ces résultats vers un ou plusieurs systèmes d'exploitation, c'est-à-dire équipement(s) EM et/ou gestionnaire(s) de réseau (NM).

Le concept de gestion de base de la performance sur lequel le document est construit est décrit. Les exigences relatives à la façon dont un équipement EM administre les mesures de performance et à la façon dont les résultats peuvent être collectés sont définies en détail. Le format de fichier pour le transfert en masse de résultats de mesures de performance au gestionnaire NM est spécifié et la procédure de transfert de fichier utilisée à cette interface est décrite. Un ensemble de mesures disponible pour collecte par les éléments de réseau NE est décrit. Un effort a été déployé afin d'assurer la cohérence des définitions des mesures entre différents éléments de réseau.

Ce qui suit est au-delà du domaine d'application du document, qui ne décrit donc pas:

- la définition formelle de l'interface que l'équipement EM utilise pour administrer les mesures de performance dans les éléments de réseau;

- la définition formelle de l'interface que l'équipement EM utilise pour collecter des résultats de mesure issus des éléments de réseau;
- la façon dont les données, une fois accumulées et collectées, pourraient ou devraient être traitées, mémorisées ou présentées à un utilisateur final;
- les informations qui peuvent être obtenues par la collecte et le traitement d'enregistrements associés à des appels ou à des événements qui ont été produits par les éléments de réseau, principalement dans le cadre de facturations et d'autres taxes.

Les exigences de gestion ont été tirées de l'expérience d'opérations de télécommunication. Les définitions de gestion ont été alors extraites d'autres travaux de normalisation de façon à minimiser le facteur de réinvention. Des références sont données le cas échéant.

Les objectifs de cette normalisation sont les suivants:

- fournir les descriptions d'un ensemble normalisé de mesures;
- produire une description commune de la gestion technique pour l'administration des mesures et l'accumulation des résultats;
- définir une méthode pour la transmission en masse des résultats de mesure de part et d'autre d'une interface de gestion.

La définition des mesures normalisées est destinée à assurer la comparabilité des données métrologiques produites dans un réseau à vendeurs multiples de 3^e génération, pour les types de mesure qui peuvent être normalisés dans toutes les implémentations des vendeurs.

Dans la mesure du possible, la normalisation existant dans le domaine de la gestion de la performance a été réutilisée et améliorée lorsque des exigences particulières à l'environnement de téléphonie mobile ont été reconnues.

Le document considère tous les aspects susmentionnés de la gestion de la performance pour un réseau 3G et ses éléments NE définis dans les spécifications techniques centrales 3G. Cependant, seuls les aspects qui sont propres à un système 3G et particuliers à un fonctionnement de réseau 3G sont inclus dans le document.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.104(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.104	3.4.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12842
T1	T1.3GPP.32.104V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-32.104(R99)	3.4.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-32_104_R99_.zip
TTC	JP-3GA-32.104(R99)	3	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32104r99.pdf

10.9.6 TS 32.106-1 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 1: gestion de la configuration 3G; Concept et exigences

Le document décrit les aspects de la gestion de la configuration (CM) d'un réseau 3G. Il s'agit de la perspective de gestion décrite dans les spécifications TS 32.101 et TS 32.102.

Le document définit un ensemble de commandes qui doivent être employées pour effectuer l'installation et les modifications d'un réseau 3G de façon à garantir la capacité opérationnelle, la qualité de service (QS), l'intégrité du réseau et l'interfonctionnement des systèmes. De cette façon, le présent document décrit la définition et le comportement d'interface pour la gestion des éléments

de réseau 3G correspondants dans le contexte de l'environnement de gestion décrit. Le contexte est décrit pour les deux fonctionnalités de système de gestion (OS) et d'élément de réseau (NE).

Ce document contient les définitions spécifiques pour l'interface N normalisée, qu'il est nécessaire de suivre pour la conformité à cette spécification.

L'interface Itf-N de gestion CM est construite par un certain nombre de points de référence d'intégration (IRP, *integration reference point*) et par une convention de nommage associée, qui réalisent les capacités fonctionnelles par cette interface. La structure de base des points IRP est définie dans les spécifications TS 32.101 et TS 32.102. Pour la gestion CM, un certain nombre de points IRP (et la convention de nommage) y sont définis et sont utilisés par cette spécification ainsi que par d'autres spécifications de gestion des télécommunications produites par le projet 3GPP. Toutes ces capacités sont incluses dans les parties 2 à 8 du document comme suit:

- service d'informations de point IRP de notification – version 1: 32.106 Partie 2
- ensemble de solutions CORBA de point IRP de notification – version 1:1: 32.106 Partie 3
- ensemble de solutions CMIP de point IRP de notification – version 1:1 32.106 Partie 4
- point de référence d'intégration de la gestion de base – version 1 du modèle d'information de base (y compris modèle NRM): 32.106 Partie 5
- point de référence d'intégration de la gestion de base: Ensemble de solutions CORBA – version 1:1: 32.106 Partie 6
- point de référence d'intégration de la gestion de base: Ensemble de solutions CMIP – version 1:1: 32.106 Partie 7
- convention de nommage pour objets gérés: 32.106 Partie 8

Organi-sation	No. document	Versio-n	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-1(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-1	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11492
T1	T1.3GPP.32.106-1 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.106-1 (R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32106-1r99.pdf

10.9.7 TS 32.106-2 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 2: point de référence de l'intégration d'une notification; Service d'information – version 1

Les éléments de réseau (NE, *network element*) sous gestion produisent des événements afin d'informer les récepteurs d'événements au sujet des occurrences contenues dans le réseau qui peuvent être utiles aux récepteurs d'événements. Il y a un certain nombre de catégories d'événements. Les alarmes, décrites dans la spécification TS 32.111-2 – Point IRP d'alarme: service d'information, font partie de cette catégorie.

L'objet du point IRP de notification est de définir une interface par laquelle un gestionnaire de points IRP (normalement un système de gestion de réseau) peut souscrire à un agent de point IRP (normalement un gestionnaire d'élément (EM) ou un élément de réseau) pour recevoir des événements de réseau. Il spécifie également des attributs transportés dans les événements de réseau. Ces attributs sont communs à toutes les catégories d'événement. Les attributs qui sont propres à une catégorie d'événement particulière ne font pas partie du présent document. Par exemple, *perceivedSeverity* est un attribut spécifique de la catégorie d'événement d'alarme. Cet

attribut n'est pas défini dans le document mais dans la spécification TS 32.111-2 sur le point IRP d'alarme.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-2(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-2	3.3.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13687
T1	T1.3GPP.32.106-2 V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.106-2 (R99)v.3.3.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32106-2r99.pdf

10.9.8 TS 32.106-3 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 3: point de référence de l'intégration d'une notification; Ensemble de solutions CORBA – version 1:1

Le document indique l'ensemble de solutions (SS) de l'architecture de courtier commun de requêtes sur des objets (CORBA) pour les points IRP dont la sémantique est spécifiée dans le service d'information de point IRP de notification (TS 32.106-2).

Organi-sation	No. Document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-3(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-3	3.3.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13688
T1	T1.3GPP.32.106-3 V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.106-3 (R99)v.3.3.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32106-3r99.pdf

10.9.9 TS 32.106-4 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 4: point de référence de l'intégration d'une notification; ensemble de solutions CMIP – version 1:1

Le document indique l'ensemble de solutions (SS) du protocole commun de transfert des informations de gestion (CMIP) pour le point de référence d'intégration de notification (IRP): Service d'information, défini dans la spécification TS 32.106-2. Le document contient:

- une introduction à certains concepts qui sont la base de certains aspects spécifiques des interfaces CMIP;
- les définitions d'objet GDMO pour la gestion d'alarme par interfaces CMIP;
- les définitions ASN.1 prenant en charge les définitions d'objets GDMO.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-4(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-4	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11496
T1	T1.3GPP.32.106-4 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.106-4 (R99)	1	Publié TTC	31-03-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32106-4r99.pdf

10.9.10 TS 32.106-5 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 5: point de référence d'intégration de la gestion de base – version 1 du modèle d'information de base (y compris modèle NRM)

Le document (gestion de base de la configuration (CM) – point IRP: modèle d'information) définit un point de référence d'intégration (IRP) par lequel un "un agent de point IRP" (normalement un gestionnaire d'élément ou un élément de service du réseau) peut communiquer des informations associées à la gestion de base de la configuration à un ou plusieurs "gestionnaires de points IRP" (normalement des gestionnaires de réseau). Cette version de point IRP est principalement prévue pour "la gestion passive" d'une configuration de réseau de haut niveau et d'informations de statut selon les besoins par un gestionnaire de réseau.

Le document est subdivisée en trois parties principales:

- 1) indique un service générique d'informations de point IRP avec opérations et notifications à utiliser par un "gestionnaire de points IRP" pour extraire des informations sur des objets gérés conservés par un "un agent de point IRP";
- 2) indique un modèle générique de ressource réseau, NRM (également appelé modèle d'informations de gestion – MIM) avec des définitions de classes d'objets gérés;
- 3) définit le modèle NRM de gestion UMTS par réutilisation de ce modèle générique soit par réemploi direct ou par sous-classement.

Le domaine de gestion de la configuration (CM, *configuration managment*) est très vaste. L'intention est de subdiviser la spécification des interfaces associées en plusieurs points IRP. En plus du point IRP considéré, l'on s'attend que les points IRP seront définis pour zones fonctionnelles comme la gestion de la sécurité, la gestion du logiciel, la fourniture de réseau et de service, etc. Un important aspect d'une telle subdivision est que les modèles de ressources réseau (NRM, *network resource model*) définis en différents points IRP sont cohérents. Le point IRP de la gestion CM de base IRP fournit ici une base pour tous les modèles de ressources associés à la gestion CM.

En résumé, le point IRP de gestion CM de base possède trois principaux objectifs:

- 1) définir une interface pour extraction des informations de gestion de la configuration;
- 2) définir un modèle générique de ressource réseau qui constitue une base de laquelle d'autres modèles de ressources (plus spécialisés) peuvent hériter;
- 3) définir le modèle de ressource réseau de gestion UMTS appliqué.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-5(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-5	3.1.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13689
T1	T1.3GPP.32.106-5 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.106-5 (R99)v.3.1.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32106-5r99.pdf

10.9.11 TS 32.106-6 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 6: point de référence d'intégration de la gestion de base – Ensemble de solutions CORBA – version 1:1

L'objet de cet *ensemble de solutions CORBA de point IRP: service d'informations de gestion de base de la configuration (CM)* est de définir le mappage du modèle d'informations de point IRP (voir TS 32.106-5) sur les détails spécifiques du protocole qui sont nécessaires pour l'implémentation de ce point IRP dans un environnement CORBA/IDL.

Le document ne décrit pas de modèle de ressource réseau (NRM), celui-ci est décrit dans la spécification TS 32.106-5. Noter que la spécification TS 32.106-5 définit un *modèle d'information de point IRP*, qui comprend une définition de service IS comme de modèle NRM.

Organi-sation	No document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-6(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-6	3.1.0	Publié	06-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13690
T1	T1.3GPP.32.106-6 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.106-6 (R99)v.3.1.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/32106-6r99.pdf

10.9.12 TS 32.106-7 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 7: point de référence d'intégration de la gestion de base: ensemble de solutions CMIP – version 1:1

Le document définit un ensemble de solutions CMIP pour le point IRP de gestion CM de base introduit dans la spécification TS 32.106-5.

La version de cet ensemble de solutions CMIP est 1:1, où le premier chiffre "1" signifie qu'il correspond au modèle d'information de version 1, et où le second "1" signifie que c'est le premier ensemble de solutions CMIP correspondant au modèle d'information, version 1.

Le document mappe les opérations, les paramètres et les notifications indépendants du protocole et de la technique, ainsi que le modèle de ressource réseau spécifié dans le modèle d'information du point IRP de gestion CM de base (chapitre 6 de la spécification TS 32.106-5) sur leurs équivalents dans les protocoles CMIP/CMISE. Les aspects techniques importants propres à cet ensemble de solutions CMIP y sont décrit également. Les définitions des objets GDMO sont introduites. Ce document contient également les définitions ASN.1 associée aux définitions des objets GDMO.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-7(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-7	3.1.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13692
T1	T1.3GPP.32.106-7 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.106-7 (R99)v.3.1.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/32106-7r99.pdf

10.9.13 TS 32.106-8 Gestion des télécommunications; Gestion de la configuration; Partie 8: convention de nommage pour objets gérés

Un historique et une introduction du concept de point IRP sont donnés plus en détail dans les spécifications TS 32.101 et TS 32.102.

Afin d'effectuer les tâches de gestion de réseau, les applications coopérantes nécessitent une interprétation identique des noms attribués aux ressources du réseau sous gestion. De tels noms doivent être également univoques. Le présent document recommande une seule convention de nommage pour les ressources du réseau sous gestion dans le contexte de point IRP.

Afin de faciliter l'intégration des informations de gestion de réseau obtenues via de multiples points IRP selon différentes techniques telles que CMIP et CORBA, une sémantique nominative identique des ressources de réseau doit toujours être acheminée par tous les points IRP. Le document indique une seule convention de nommage de ce type.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.106-8(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.106-8	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11506
T1	T1.3GPP.32.106-8 V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.106-8 (R99)	1	Publié TTC	30-11-00	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32106-8r99.pdf

10.9.14 TS 32.111-1 Gestion des télécommunications; Gestion des dérangements; Partie 1: exigences de la gestion 3G des dérangements

Le document indique les exigences globales pour la gestion 3G des dérangements (FM) lorsqu'elle s'applique aux éléments de réseau (NE), au gestionnaire d'élément (EM) et au gestionnaire de réseau (NM).

Le document définit le concept de gestion FM et les exigences fonctionnelles pour la détection des dérangements et la production, la collecte et la présentation des alarmes, des données d'état opérationnel et résultats d'essai dans les systèmes 3G. Ces fonctions sont décrites à un niveau informel car la normalisation formelle de ces fonctions dans les différents équipements de vendeur n'est pas requise. Les zones fonctionnelles indiquées dans le présent document couvrent:

- la surveillance et la détection des dérangements dans les éléments de réseau;
- la notification des alarmes (y compris la cessation d'alarme) et les changements d'état opérationnel;
- l'extraction des alarmes actuelles des éléments de réseau;
- les mécanismes d'isolement des dérangements et de réparation dans les éléments de réseau;
- le filtrage des alarmes;
- la gestion des niveaux de sévérité d'alarme;
- la présentation et l'analyse des données d'état d'alarme et d'état opérationnel au niveau du système d'exploitation (OS);
- la conservation des données d'état d'alarme et des données d'état opérationnel dans les éléments de réseau et dans le système OS;
- la gestion des essais.

Toute activité de (re)configuration exercée à partir du gestionnaire EM en tant que conséquence des dérangements ne doit pas être soumise au présent document; ces activités sont décrites dans la spécification TS 32.106.

Ce document définit également les exigences fonctionnelles pour l'interface normalisée Itf-N, dans le cadre de la gestion des dérangements des réseaux 3G, du point de vue du gestionnaire de réseau (NM). L'interface Itf-N est entièrement normalisée de façon à connecter les systèmes d'un vendeur quelconque au gestionnaire NM via cette interface.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.111-1(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.111-1	3.2.0	Publié	07-11-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12052
T1	T1.3GPP.32.111-1 V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.111-1 (R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32111-1r99.pdf

10.9.15 TS 32.111-2 Gestion des télécommunications; Gestion des dérangements; Partie 2: point de référence d'intégration d'alarme: service d'information

Le document (TS 32.111 Partie-2) définit le point de référence d'intégration d'alarme (IRP) du Service d'information (IS), qui traite les aspects de surveillance d'alarme de la gestion des dérangements (FM), appliquée à l'interface N entre EM-NM et NE-NM.

L'objet du point IRP d'alarme est de définir une interface par laquelle un "système" (normalement un réseau gestionnaire d'élément ou un élément de réseau) peut communiquer des informations d'alarme pour ses objets gérés à un ou plusieurs systèmes gestionnaires (normalement des systèmes de gestion de réseau).

Le service IS de point IRP d'alarme définit la sémantique des alarmes et les interactions par le point de référence de façon transparente aux protocoles. Il définit la sémantique des opérations et des notifications visibles au point IRP. Il ne définit pas la syntaxe ou le codage des opérations, des notifications et de leurs paramètres.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.111-2(R99)	3.3.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.111-2	3.3.0	Publié	13-02-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=12975
T1	T1.3GPP.32.111-2 V330-2001	3.3.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.111-2 (R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32111-2r99.pdf

10.9.16 TS 32.111-3 Gestion des télécommunications; Gestion des dérangements; Partie 3: point de référence d'intégration d'alarme: ensemble de solutions CORBA – version 1:1

Le document indique l'ensemble de solutions (SS) CORBA pour les points IRP dont la sémantique est spécifiée au point IRP d'alarme: service d'information (IS) (TS 32.111-2).

Ce document fournit les principales caractéristiques architecturales qui prennent en charge l'ensemble de solutions SS. Elle définit le mappage des opérations, des notifications, des paramètres et des attributs définis dans le service IS, sur leurs équivalents dans l'ensemble SS. Elle définit l'utilisation des événements structurés de l'architecture CORBA du groupe OMG afin d'acheminer des informations définies dans des notifications acheminant des informations d'alarme. Le document décrit également l'interface de notification contenant la méthode de distribution sélective. Son annexe A contient la spécification du langage IDL.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.111-3(R99)	3.4.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.111-3	3.4.0	Publié	27-04-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13694
T1	T1.3GPP.32.111-3 V340-2001	3.4.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	TS-3GA-32.111-3 (R99)v.3.4.0	1	Publié TTC	29-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/ts/ts32111-3r99.pdf

10.9.17 TS 32.111-4 Gestion des télécommunications; Gestion des dérangements; Partie 4: point de référence d'intégration d'alarme: ensemble de solutions CMIP

Le document (TS 32.111 Partie-4) définit le point de référence d'intégration d'alarme pour l'ensemble de solutions CMIP. Cette spécification contient:

- une introduction à certains concepts de base des interfaces CMIP;
- les définitions des objets GDMO pour la gestion d'alarme par les interfaces CMIP;
- les définitions ASN.1 prenant en charge les définitions des objets GDMO.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
CWTS	CWTS-TSD-CN-32.111-4(R99)	3.1.1	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 132.111-4	3.1.0	Publié	22-08-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=11505
T1	T1.3GPP.32.111-4 V311-2001	3.1.1	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTC	JP-3GA-32.111-4 (R99)	2	Publié TTC	14-05-01	http://www.ttc.or.jp/imt/std/jp32111-4r99.pdf

10.10 Série 33, Aspects relatifs à la sécurité

10.10.1 TS 33.102 Architecture de la sécurité

Cette spécification définit l'architecture de la sécurité, c'est-à-dire, les caractéristiques de sécurité et les mécanismes de sécurité pour le système de télécommunications mobiles de troisième génération.

Un élément de service de sécurité est une capacité de service qui répond à une ou plusieurs exigences de sécurité. L'ensemble complet des caractéristiques de sécurité traite les exigences de sécurité qui sont définies dans "Sécurité 3G: risques et exigences" (TS 21.133) et implémente les objectifs et principes de sécurité décrits dans la spécification TS 33.120. Un mécanisme de sécurité est un élément qui est utilisé pour réaliser un élément de service de sécurité. Toutes les caractéristiques de sécurité et tous les mécanismes de sécurité forment ensemble l'architecture de sécurité.

Un exemple d'élément de service de sécurité est la confidentialité des données d'utilisateur. Un mécanisme de sécurité qui peut être utilisé afin d'implémenter cet élément de service est un chiffrement de flux utilisant une clé de chiffrement calculée.

Cette spécification définit des procédures de sécurité 3G exécutées dans des réseaux de niveau 3G (R99+), c'est-à-dire intra-UMTS et UMTS-GSM. A titre d'exemple, l'authentification UMTS est applicable à l'accès radio UMTS ainsi qu'à l'accès radio GSM à condition que le nœud du réseau de desserte et la station mobile soient de niveau UMTS.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.102(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.102.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.102(R99)	3.8.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.102	3.8.0	Publié	16-05-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13695
T1	T1.3GPP.33.102V380-2001	3.8.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.102(R99)	3.8.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_102_R99_.zip

10.10.2 TS 33.103 Directives d'intégration de la sécurité

Cette spécification technique définit comment les éléments de l'architecture 3G de sécurité doivent être intégrés dans les entités suivantes de l'architecture du système.

- Centre d'authentification de l'environnement de rattachement (HE/AuC);
- Registre des positions des visiteurs du réseau de desserte (VLR/SGSN);
- Commande de réseau radio (RNC);
- Module d'identité d'utilisateur de station mobile (UIM);
- Equipement mobile (ME).

Cette spécification est issue de la spécification TS 33.102 sur l'architecture de sécurité 3G.

La structure de cette spécification technique est une série de tableaux qui décrivent les informations de sécurité et les fonctions cryptographiques qui doivent être mémorisées dans les entités ci-dessus des systèmes 3G.

Pour les informations de sécurité, il s'agit de multiplicité, de durée de vie, de longueur des paramètres et de la question de savoir si ceux-ci sont obligatoires ou facultatifs.

Pour les fonctions cryptographiques, les tableaux comprennent également une indication sur la question de savoir si l'implémentation doit être normalisée ou peut ne pas l'être.

L'équivalent des informations relatives à l'option proposée de clé temporaire est inclus dans un appendice de ce document.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.103(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.103.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.103(R99)	3.5.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.103	3.5.0	Publié	16-05-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13697
T1	T1.3GPP.33.103V350-2001	3.5.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.103(R99)	3.5.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_103_R99_.zip

10.10.3 TS 33.105 Exigences relatives à l'algorithme cryptographique

Cette spécification contient les exigences relatives aux fonctions de sécurité qui peuvent être utilisées afin de fournir les éléments de sécurité d'accès au réseau définis dans la spécification TS 33.102.

La spécification couvre l'utilisation prévue des fonctions, les exigences techniques relatives aux fonctions et les exigences concernant la normalisation.

Pour les fonctions qui nécessitent une normalisation, la spécification couvre également l'usage prévu de la spécification d'algorithme, les exigences relatives aux données d'essai, et les exigences d'assurance de la qualité concernant aussi bien l'algorithme que sa documentation.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.105(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.105.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.105(R99)	3.7.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.105	3.7.0	Publié	16-05-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13699
T1	T1.3GPP.33.105V370-2001	3.7.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.105(R99)	3.7.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_105_R99_.zip

10.10.4 TS 33.106 Exigences d'interception licite

Le document indique les exigences d'interception de base qui sont contenues dans un système de communications mobiles de troisième génération (3GMS).

La spécification décrit les exigences de service du seul point de vue d'une application légale. L'objet de ce document est de définir un système d'interception 3GMS qui prend en charge un certain nombre de règlements régionaux d'interception. Mais ces règlements ne sont pas reproduits ici car ils diffèrent les uns des autres. Les exigences d'interception régionales doivent reposer sur cette spécification pour en déduire de telles informations, selon les besoins.

Ces exigences d'interception doivent être utilisées pour en déduire des exigences de réseau spécifiques.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.106(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.106.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.106(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.106	3.1.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8684
T1	T1.3GPP.33.106V310-2001	3.1.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.106(R99)	3.1.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_106.zip

10.10.5 TS 33.107 Architecture et fonctions d'interception licite

Le document décrit l'architecture et les exigences fonctionnelles contenues dans un système de communications mobiles de troisième génération (3GMS).

L'objet de cette spécification est de définir un système d'interception 3GMS qui prend en charge un certain nombre de règlements régionaux d'interception. Mais ces règlements ne sont pas reproduits ici car ils diffèrent les uns des autres. Les exigences d'interception régionales doivent être satisfaites au moyen de fonctions de médiation spécifiques (régionales) n'autorisant le transport que des informations requises.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.107(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.107.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.107(R99)	3.2.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.107	3.2.0	Publié	16-05-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=13703
T1	T1.3GPP.33.107V320-2001	3.2.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.107(R99)	3.2.0	Approuvé	19-12-01	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_107_R99_.zip

10.10.6 TS 33.120 Objectifs et principes de sécurité

Le document donne les objectifs et les principes de la sécurité 3GPP.

Les principes indiquent ce qui doit être fourni par les sécurités 3G par rapport à la sécurité des systèmes de deuxième génération. Ces principes garantiront également que les sécurités 3G peuvent protéger les nouveaux services et les nouveaux environnements de service offerts par les systèmes 3G.

Les objectifs indiquent les exigences générales de haut niveau pour la sécurité 3GPP. Ces objectifs seront développés dans la spécification TS 21.133.

Les priorités d'implémentation de la sécurité 3GPP sont également données.

Organi- sation	No. document	Version	Statut	Date de publi- cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-33.120(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/33.120.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-33.120(R99)	3.0.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 133.120	3.0.0	Publié	01-02-00	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=8050
T1	T1.3GPP.33.120V300-2001	3.0.0	Approuvé	02-11-01	https://www.atis.org/atis/docstore/search.asp?committee=S24
TTA	TTAE.3G-33.120(R99)	3.0.0	Approuvé	13-07-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-33_120.zip

10.11 Série 35, Spécifications d'algorithme

10.11.1 TS 35.201 Spécification des algorithmes de confidentialité et d'intégrité 3GPP; Document 1: spécifications f8 et f9

Cette spécification contient une spécification particulière de l'algorithme de confidentialité 3GPP f8, et de l'algorithme d'intégrité 3GPP f9.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-35.201(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/35.201.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-35.201(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 135.201	3.1.2	Publié	27-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10405
TTA	TTAE.3G-35.201(R99)	3.1.0	Approuvé	20-12-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-35_201.zip

10.11.2 TS 35.202 Spécification des algorithmes de confidentialité et d'intégrité 3GPP; Document 2: spécification de l'algorithme de Kasumi

Cette spécification contient une spécification particulière de l'algorithme 3GPP Kasumi. Kasumi est un cryptage par blocs qui forme le cœur de l'algorithme de confidentialité 3GPP *f8*, et de l'algorithme d'intégrité 3GPP *f9*.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-35.202(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/35.202.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-35.202(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 135.202	3.1.2	Publié	27-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10406
TTA	TTAE.3G-35.202(R99)	3.1.0	Approuvé	20-12-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-35_201.zip

10.11.3 TS 35.203 Spécification des algorithmes de confidentialité et d'intégrité 3GPP; Document 3: données d'essai du réalisateur

Cette spécification contient les données d'essai détaillées pour les réalisateurs de l'ensemble algorithmique. Elle offre une visibilité de l'état interne de l'algorithme afin de faciliter la réalisation des algorithmes.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-35.203(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/35.203.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-35.203(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 135.203	3.1.2	Publié	27-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10407
TTA	TTAE.3G-35.203(R99)	3.1.0	Approuvé	20-12-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-35_203.zip

10.11.4 TS 35.204 Spécification des algorithmes de confidentialité et d'intégrité 3GPP; Document 4: données d'essai de conformité de la conception

Cette spécification contient les données d'essai fonctionnel pour l'ensemble algorithmique. Ces données d'essai ont été choisies de façon à donner un degré de confiance élevé sur la question de savoir si l'implémentation est correcte. Cependant, aucune revendication n'est formulée sur la question de savoir si la conformité à ces données d'essai garantit une implémentation correcte.

Organi-sation	No. document	Version	Statut	Date de publi-cation	Localisation
ARIB	ARIB STD-T63-35.204(R99)	2.00	Approuvé ARIB SA	06-09-01	http://www.arib.or.jp/IMT-2000/ARIB-STD/STD-T63/R99T/35.204.html
CWTS	CWTS-TSD-CN-35.204(R99)	3.1.0	Publié	02-02	http://www.cwts.org/cwts/itu.htm
ETSI	TS 135.204	3.1.2	Publié	27-08-01	http://pda.etsi.org/pda/home.asp?wki_id=10408
TTA	TTAE.3G-35.204(R99)	3.1.0	Approuvé	20-12-00	http://www.tta.or.kr/standardDB/stnfile/TTAE_3G-35_204.zip

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication